

Le Folklore

MARIA ANNA ARCHIDUX AUSTRIAE, etc. etc.

Brabançon

SR Archives

Juin 1976

N° 210

Périodique Trimestriel

5

Le
Folklore
Brabançon

Couverture :

*L'Archiduchesse Marie-Anne tenant son propre portrait,
que vient de lui offrir son fiancé.*

Gravure J. Houbraken. (cliché B.R. Est)

Juin 1976

N° 210

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques
et Folkloriques de la Province
de Brabant

Rue St-Jean, 4 - Tél. 513.07.50
1000 BRUXELLES

Sommaire

<i>Le souvenir de Philippe Baucq. Architecte S.C.A.B.,</i> par V.G. MARTINY	125
<i>Le Coudenberg, comment la Place royale succéda au Palais Ducal. L'ancien Palais ducal,</i> par Pierre BOULENGIER	165
<i>Chaumont-Gistoux,</i> par Myriam LECHENE	185
<i>Notre passé enfoui... Y a-t-il eu un menhir sur Jodoigne ? La mise au jour d'un mégalithe,</i> par Willy BROU	197
<i>Marie-Anne, archiduchesse d'Autriche, duchesse de Lorraine et de Baar, gouvernante-générale éphémère des Pays-Bas,</i> par Willy CLAIKENS	209
<i>De ci - de là</i>	265
<i>Bibliographie</i>	267

Juin 1976

N° 210

Prix : 35 fr.

Le numéro 210 de la revue

« DE BRABANTSE FOLKLORE »

contient les articles suivants :

Gasebeca, ontdekkingstocht in de verzameling kunststukken van het kasteel-museum van Gaasbeek, door G. RENSON en Dr. M. CASTEELS.

Midden-Brabant en het Belgisch Vorstenhuis, door Henri VANOPPEN.

De Heren van Horst uit het geslacht der prinsen van Rubempré, door F. OP DE BEECK.

Volksgeneeskunde in de Kunst, door A.G. HOMBLE.

Uniek schelpen- en planthuwendijk te Overijse, door Marcel POLFLIET.

LE SOUVENIR

de

PHILIPPE BAUCQ

ARCHITECTE S.C.A.B.

Philippe François Victor Baucq, né à Bruxelles le 13 mars 1880, avait été un écolier précoce : âgé de 5 ans seulement, il avait commencé les études primaires à l'Institut St-Stanislas à Ixelles. Adolescent, il travailla dans l'atelier de tailleur de pierre de son père mais n'en continua pas moins sa formation en fréquentant des cours du soir. C'est ainsi qu'il fut élève d'Acker à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles et qu'il décrocha par ailleurs le titre de géomètre-arpenteur.

Marié à 22 ans, bientôt père de deux filles, Philippe Baucq collabora aux cabinets des architectes Bosman et Vandevelde avant de s'établir à son compte et, à ce titre s'affilia le 27 janvier 1911 à la Société Centrale d'Architecture de Belgique. Il avait alors 31 ans et se fit rapidement une clientèle de choix : le Baron René d'Huart, pour qui il construisit un hôtel avenue de Tervueren; le comte du Parc qui lui confia des travaux en son château de Herzele; la comtesse de Liedekerke; le vicomte Obert; le vicomte de Grünne; le banquier Allard... des sociétés à Paris.

Profondément croyant, mystique même diront ses proches, il fonda l'Association catholique du Linthout, sorte d'école pour ouvriers et artisans, dont il devint président.

Partageant ses loisirs entre le tennis, le tir, le vélo et la natation, c'est tout naturellement qu'on le retrouve secrétaire général de la Fédération nationale des sociétés de natation, (1)

(1) A Ixelles, chaque année, se dispute encore la « phalange Baucq ».



Philippe Baucq, 1880-1915.

tandis que sa fille aînée, à 14 ans, en 1914, devient championne de Belgique de natation.

Cependant, tout n'est pas que délassements sportifs chez cet autodidacte. N'a-t-on pas retrouvé, dans les *Essais de critique et d'histoire* de Taine qui garnissait sa bibliothèque, cette anotation pour le moins idéaliste. " La vie n'est pas une fête dont on jouit, mais un concours où l'on rivalise... ". C'est pourquoi il prendra part au concours de la Fondation Godecharle d'Architecture; c'est pourquoi aussi il s'essayera au piano, pourquoi aussi il poussera au développement du sauvetage nautique dans tout le pays.

La guerre allait cependant changer le cours de sa destinée.

Les hostilités déclenchées, très vite il se préoccupa d'organiser un service pour le passage de lettres entre les familles restées au pays et ceux qui étaient retranchés derrière l'Yser. Il fut aussi le bras droit du *Mot du Soldat* que l'armée belge prit tout d'abord comme étant d'émanation allemande. Après les lettres, ce furent les hommes... ceux qui cachèrent Edith Cavell, madame Bodart, le prince Réginal ou la princesse de Croy et que Baucq fit passer en Hollande. Et puis ce fut *La Libre Belgique* (2), fondée en fraude en janvier 1915 et dont notre architecte se fit le propagateur. Agent n° 5 au profit de l'abbé De Moor, alias lieutenant Marcel dans d'autres organismes de résistance à l'ennemi, il avait reçu comme pseudonyme un nom qui sentait bon les Pays-Bas : " fromage ".

C'est un enfant de 14 ans, appelé à déposer contre sa maman, complice de Baucq, qui dénonça le patriote. Arrêté dans la nuit du 31 juillet au 1er août 1915 à son domicile chaussée de Roodebeek à Schaerbeek, en même temps que mademoiselle Thuliez, il n'eut garde de compromettre des tiers.

Il se retrouva devant le Conseil de guerre réuni dans l'hémicycle du Sénat le 7 octobre 1915, en compagnie de miss Cavell, directrice de l'Ecole des nurses de la rue de la Culture,

(2) cf. Kerckhove (Albert van de) Fidelis, *L'Histoire Merveilleuse de la Libre Belgique*, Préface de Brand Whitlock, Bruxelles, 1919, in 18.

madame Ada Bodart, la comtesse de Belleville de Montignies, la princesse Mary de Croy, l'avocat Albert Libiez, le pharmacien Severin, mademoiselle Louise Thuliez, professeur à Lille, et l'ingénieur Capiou.

En geôle, il avait écrit, à la date du 22 septembre 1915 dans son journal " je crois avoir accompli un beau geste en courant le risque d'être condamné pour les autres... "

Ma chère petite femme,
j'ai un coup terrible à t'annoncer
sans s'il te plaît si la fusion
fait que tu feras toute la route
des positions pour faire des dé-
marches au frs des hommes qui
pourrait me sauver. Au courage
beaucoup de courage n'est-ce pas.
Ton petit mari.

Victor

P.S. Viens encore ce soir avec un paquet
de ma mère, car je pars demain pour
l'Allemagne, et on ne sait quand je
reviendrai.

Lettre autographe de Philippe Baucq
rédigée la veille de son exécution.

A la question qui fut posée au procès " quel a été le mobile de vos actions ? " il répondra : " j'ai agi par patriotisme ". L'acte d'inculpation portait trois chefs d'accusation : avoir répandu le libelle *La Libre Belgique*, avoir transmis au front ennemi des nouvelles de familles et avoir fait passer des soldats à l'ennemi. Malheureusement, ce 3e chef d'accusation tombait sous l'application du paragraphe 3 de l'article 90 du Code pénal militaire

allemand : celui qui en est coupable est puni de la peine de mort ! Le verdict fut effectivement la peine capitale malgré les efforts de maître A. Dorff, commis à la défense. Il fut rendu dans le prétoire de la prison de St-Gilles le 11 octobre 1915 et exécuté le lendemain 12 octobre, au Tir national.

Détail navrant : c'est un architecte, le feldwebel Dedinck, qui commanda le peloton d'exécution...

Fait à titre posthume Chevalier de l'Ordre de Léopold avec liserés d'or, Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre de l'Empire britannique, distingué de la Croix civique belge de 1ère classe 1914-1918, et de la Croix de guerre française avec palmes, la citation à l'ordre du jour de la Nation de Philippe Baucq portera : " Héros de notre service d'espionnage, il écrivait aux siens avant de mourir : vous pourrez toujours marcher la tête haute parce que j'ai la conviction d'avoir été brave et je suis mort sans dénoncer un seul de mes compatriotes ".

La Société Centrale d'Architecture de Belgique devait rendre un premier et solennel hommage au sacrifice de Philippe Baucq dès que la paix fut revenue. Le 8 décembre 1918 le président Eugène Dhuicque, prononçant un long et pathétique discours sur la tombe du martyr, terminait en ces termes :

" Quant au crime qui vous a couché ici, rien ne saurait l'effacer ! Selon la parole de l'Écriture : les grandes eaux ne sauraient le laver... les fleuves ne sauraient l'étouffer... La conscience universelle en a fait le serment : vous serez vengé ! " (3)

Dès 1920, après s'être associée le 12 octobre à une manifestation à la mémoire de Philippe Baucq, organisée en la salle de l'Union coloniale par la Fédération nationale des prisonniers

(3) Voir annexe 1.

politiques, la Société Centrale s'attela à l'édification, par souscription interne (4), d'un mémorial en bronze, non seulement à l'effigie de Baucq, mais aussi d'un autre de ses membres, l'architecte anversois Baeckelmans, également fusillé pendant la guerre.

Œuvre du sculpteur Puttemans, le médaillon dont des réductions au format de 7 cm x 11 cm (5) furent offertes à diverses personnalités, aux membres d'honneur, aux sociétés sœurs... ou vendues au prix de 30 frs, prit place au mur de la salle des séances au siège de la Société et fut inauguré au cours de l'assemblée annuelle du 29 janvier 1922 (6).

Le président Bonduelle, rappelant le sacrifice suprême des deux membres immortalisés dont la juxtaposition lui apparaissait comme " le symbole de l'unité qui doit lier tous les architectes pour la défense d'un idéal commun : faire une Patrie toujours plus belle "... ne mâcha pas ses mots pour fustiger les profiteurs d'après-guerre : " Baucq, Baeckelmans, chers disparus, si un ennemi féroce vous avait épargnés, vous auriez subi, comme nous, la vague de laideur et de mercantilisme qu'une administration incapable laisse déferler sur notre malheureux pays. Vous auriez, la rage au cœur, vu s'abattre sur le sol sacré ravagé par les armées ennemies, une autre armée qui, moyennant de plantureux subsides, a jeté bas nos ruines historiques; vous auriez vu les guinguettes et les carrousels se dresser sur les charniers " (7).

Peu de temps auparavant, en 1921, un comité sous la présidence de la comtesse John d'Oultremont et Gustave Snoeck à qui s'étaient joints l'architecte Paul Bonduelle et le géomètre Roupinski, vices-présidents, avait pris l'initiative

(4) *Bulletin mensuel de la S.C.A.B.*, 1920, pp. 191-353 et 512; 1921, n° 4 p. 27 et n° 5 p. 30.

(5) Décision du 22 novembre 1921 — *Bulletin mensuel de la S.C.A.B.*, 1922, n° 12, p. 2 et n° 13, p. 2.

(6) Procès-verbal dans *Bulletin mensuel de la S.C.A.B.*, 1922, n° 15, p. 106.

(7) Voir annexe 2.

d'élever un monument public à Philippe Baucq (8). Une souscription ouverte à cet effet dans les colonnes du journal *La Nation Belge* et dont le premier souscripteur fut le Roi Albert (9), en permit la réalisation trois ans plus tard.

Dû au talent combiné du sculpteur Paul Van de Kerckhove, de l'architecte G. Hendrickx et du fondeur Van Aerschot, le monument fut solennellement inauguré à la place Jamblinne de Meux le 20 juillet 1924, à deux pas du domicile de Baucq. Gustave Snoeck président du comité exécutif, l'architecte Foucart, bourgmestre de Schaerbeek et Adolphe Puissant, président de la S.C.A.B., prononcèrent chacun un discours en cette circonstance (10).



Inauguration, le 20 juillet 1924, du monument Philippe Baucq, place de Jamblinne de Meux à Schaerbeek.

(8) Sous le haut patronage de S. Em. le Cardinal Mercier, MM Carton de Wiart, Premier Ministre, Ad. Max, Bourgmestre de Bruxelles et le Lieutenant-Général Baron Jacques (de Dixmude).

(9) Pour une somme de 1.000 fr., selon la lettre de V. Godefroid, secrétaire des Commandements du Roi, en date du 15 février 1921.

(10) « Le Monument Philippe Baucq », in *L'Emulation*, 1924, pp. 121-123 (voir annexe 3).

Dès lors, le souvenir de Baucq fut annuellement évoqué et son sacrifice magnifié par un cercle qui prit le nom du martyr : la Société Centrale ne manqua jamais d'y déléguer ses représentants (11).

Le monument, comme l'on sait, fut détruit par l'occupant pendant la seconde guerre mondiale, la mémoire de Baucq étant considérée comme une insulte à l'armée allemande.

On ne pouvait cependant tuer ce patriote une seconde fois !

Le 2 novembre 1947, le Cercle royal Philippe Baucq, en présence de nombreuses personnalités et de plusieurs membres de la S.C.A.B. conduits par le président H.J. De Ridder, procédait à l'inauguration d'une plaque commémorative apposée sur l'immeuble que le martyr habitait au moment de son arrestation au 45, chaussée de Roodebeek à Schaerbeek (12).

Dès lors fut soulevée l'idée de la réédification du monument naguère situé place de Jamblinne de Meux et la Société Centrale d'Architecture, sollicitée, accepta de participer aux travaux d'un comité de patronage sous la présidence de maître Marcel Anciaux, avocat à Bruxelles.

Les années passèrent...

Le 10 octobre 1965, à l'occasion du 50^e anniversaire de la mort de Baucq, la Société Centrale d'Architecture de Belgique reprenait l'initiative (13).

L'événement fut commémoré dans une atmosphère de profond recueillement souligné par une musique jouée en sourdine et sous une lumière tamisée, dans la salle des conférences de l'Hôtel Ravenstein.

(11) Ce fut le cas, notamment le 11 octobre 1930 dans la salle du musée de l'hôtel communal de Schaerbeek, manifestation agrémentée d'un concert et de danses qui fut diffusée par Radio-Schaerbeek.

(12) G.C., « L'Inauguration d'un Médaillon Philippe Baucq », in *Le Soir*, 3 novembre 1947, III.

(13) *Bulletin hebdomadaire d'information de la S.C.A.B.*, n^{os} 40-41, octobre 1965, p. 1.



Médaille apposée sur l'immeuble qu'habitait Philippe Baucq lors de son arrestation, au n^o 49, chaussée de Roodebeek à Schaerbeek.

Encadrant le médaillon de bronze aux effigies de Baucq et Baeckelmans, que drapaient les couleurs nationales françaises, belges, anglaises et américaines, avaient pris place les étendards des divers mouvements patriotiques parmi lesquels se distinguaient les drapeaux de la British Legion, de l'Union des fraternelles, des grands invalides de la guerre, des prisonniers politiques et ayants droit des sections de Bruxelles, Ixelles, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek-Evere, des fraternelles des isolés de la résistance, de la presse clandestine, des Diables-Noirs et du 2^e régiment des Guides 40-45.



*Le mémorial Baucq-Baeckelmans fleuri par
la Société Centrale d'Architecture de Belgique.*



*Allocution du Président de la Société Centrale d'Architecture
de Belgique en présence de la veuve du héros. (Photo Hainé).*

**CEREMONIE DU 50^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT
DE PHILIPPE BAUCQ**

Suivie des personnalités qui avaient été accueillies par les membres du conseil de direction de la Société Centrale d'Architecture de Belgique dans le salon de Cordoue, et de nombreux invités qui s'étaient groupés dans le salon des portraits, madame Baucq, veuve de l'architecte, occupa le fauteuil qui lui avait été réservé, face au mémorial, à 11 heures 15. Immédiatement derrière elle vinrent s'asseoir mesdames Yvonne Doorenbos-Baucq et Hubert Jaeken-Baucq, filles du héros, qu'accompagnaient leurs enfants et petits-enfants. A leurs côtés, MM. Gominet, consul de France à Bruxelles, représentant l'ambassadeur de la République, Bradshaw, consul de Grande-Bretagne à Bruxelles, représentant l'ambassadeur du Royaume-Uni, L. Cappuyns, vice-gouverneur de la province de Brabant, L. Cooremans, bourgmestre de Bruxelles, le Dr Jodogne, échevin de la commune de Schaerbeek et M. De Raedt, échevin de la commune de St-Josse-ten-Noode. Etaient également présents : MM. L. Stynen, président du Conseil national de l'Ordre des architectes, W. Van Hove et J.J. Malfait, présidents des Conseils de l'Ordre des architectes pour les provinces de Brabant et de Flandre orientale; B. Christiaens, représentant le président du Conseil de l'Ordre des architectes de la province de Flandre occidentale; Ch. Duyver, président d'honneur de la Fédération royale des sociétés d'architectes de Belgique, P. Monnier, président de l'Union royale des architectes de la Flandre orientale; R. Thibaut, président de l'Union des architectes de l'Etat; Ch. Gooris, président de l'Union des géomètres-experts de Bruxelles; R. Bertrand et Ed. Hianné, président et secrétaire-général de la Société royale belge des ingénieurs et des industriels; Ch. Malcause et Van Looy, inspecteurs de l'enseignement des arts plastiques; P. Puissant, représentant la Société des architectes diplômés de l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles; R. Dubucq, directeur-général de l'Œuvre nationale des anciens combattants et victimes de la guerre; L. Roselt, président de la Fraternelle des services de santé, d'intendance et d'administration de l'armée 40-45; A. Le Roye, vice-président de la Confédération nationale des prisonniers politiques; Mme S. Robinson, le général e/r.

Graff et M. L. Wynen, présidents des Fraternelles des isolés de la résistance, du 2e régiment de Ligne et des autos-canon; MM. P. Porto, M. Winders, J. Franssen, L.H. de Koninck et J. Allard, anciens présidents, P. Eenens, vice-président, J. van Doosselaere, secrétaire, A. Mineur, trésorier et R. Delers, secrétaire-adjoint de la Société Centrale d'Architecture de Belgique.

A 11.30 heures, l'architecte Eenens donna lecture des noms des personnalités qui, en s'excusant de ne pouvoir participer à la commémoration, manifestaient leur sympathie à la famille Baucq et à la Société Centrale d'Architecture de Belgique. Plus le président de la Société Centrale d'Architecture de Belgique prononça une allocution retraçant la vie et le sacrifice de Philippe Baucq (14).

Alors que retentissait la sonnerie "Aux champs", une couronne d'immortelles, cravatée aux couleurs nationales frappées du sigle de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, fut déposée au pied du mémorial.

Une courte rafale... un cri : "Vive la Belgique" et la "Brabançonne" éclatant dans le local qui s'éclairait progressivement, marquèrent la fin de la cérémonie.

Des invités signèrent le Livre d'Or, tandis que d'autres s'attardèrent à l'examen de souvenirs de Philippe Baucq, prêtés par la famille et exposés en vitrine.

Une délégation de membres de la S.C.A.B. conduite par son président, se rendit alors, en compagnie de la famille, au 49 de l'avenue de Roodebeek où les Allemands arrêtaient Philippe Baucq, et une gerbe de fleurs fut déposée au pied de la plaque commémorative fixée à la façade de l'immeuble.

Poursuivant son pèlerinage, la délégation alla également fleurir la tombe de Philippe Baucq à l'enclos des fusillés au cimetière de Bruxelles.

(14) Voir annexe 4.



Le Président de la Société Centrale d'Architecture de Belgique et Madame V.G. Martiny fleurissant la tombe de Philippe Baucq à l'enclos des fusillés du cimetière de Bruxelles.

Toute la presse, francophone et néerlandophone, tant hebdomadaire que quotidienne, annonça puis retraça cette séance d'hommage (15) et la Radio Télévision Belge, le soir même de la célébration y consacra une séquence filmée.

Sous l'impulsion énergique et inlassable de mademoiselle de Mulder qui y œuvrait depuis 1964, un nouveau comité de patronage fut alors mis sur pied en vue de la réédification du monument Baucq (16).

(15) Comme il se doit, c'est *La Libre Belgique* du 11 octobre 1965 qui relata le plus longuement la cérémonie et rappela la personnalité de Baucq dont elle publia le portrait.

(16) C'était en quelque sorte la matérialisation d'un vœu émis en assemblée générale de la S.C.A.B. par l'architecte Henri Van Montfort le 23 octobre 1945 déjà.

Le 22 juin 1965, avec l'aide de son comité des concours publics, la Société Centrale d'Architecture de Belgique organisa entre ses membres un concours d'idées et d'honneur en vue de cette réédification (17). Le règlement (18) prévoyait que le lauréat s'engagerait à remplir la mission complète d'architecte et qu'il serait indemnisé d'une somme forfaitaire et unique de 5.000 F.

Le 15 juillet 1965, le jury composé de madame Duorenbos, fille de Philippe Baucq, des architectes R. Hennig, représentant l'Administration de l'urbanisme, L.H. de Koninck, ancien-président de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, J. Obozinski, directeur du comité des concours publics et du président en exercice de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, examina les 7 projets soumis à son appréciation et retint celui présenté par l'architecte Jacques Nisot (19).

Le 20 juin 1967 le conseil de direction de la Société Centrale d'Architecture de Belgique constituait le comité exécutif du monument. Placé sous la présidence d'honneur de mademoiselle de Mulder, il comprenait outre MM. Charles Gooris et J.P. Ruttiens, anciens présidents de l'Union des Géomètres experts de Bruxelles, six membres de la Société : Melle N. Beeckmans et MM. P. Eenens, L.H. de Koninck, A. Levêque, V.G. Martiny et J. van Doosselaere.

Le 12 décembre 1967, Sa Majesté le roi Baudouin accordait son Haut patronage à la réédification du monument.

(17) *Bulletin hebdomadaire d'information de la S.C.A.B.*, nos 27-28, juillet 1965, p. 1.

(18) *Supplément au Bulletin hebdomadaire d'information de la S.C.A.B.*, n° 25, juin 1965, p. 2.

(19) *Bulletin hebdomadaire d'information de la S.C.A.B.*, nos 29-30, juillet 1965, p. 1. L'architecte Nisot fut invité à apporter quelques modifications à son projet qui fut représenté au jury le 9 septembre 1965 ainsi qu'en atteste le procès-verbal dressé par le rapporteur, l'architecte Jacques Obozinski (archives de la S.C.A.B.).

Des changements de gouvernement, des conseils de direction successifs, les modifications apportées au comité exécutif, mais surtout un projet de transformation de la place Jamblinne de Meux en vue de faciliter la circulation automobile, allaient cependant considérablement retarder les projets de la Société Centrale d'Architecture de Belgique.

Le 9 mai, le collège échevinal de la commune de Schaerbeek marquait son accord de principe sur un nouvel emplacement du monument, situé au parc Josaphat. Mais le désistement de l'architecte Nisot (20), puis le manque de ressources, augmentèrent encore les difficultés de réalisation. Et les années 1969, 1970, 1971 puis 1972 s'achevèrent sans que les espoirs nés successivement ne soient exaucés...

Lors de la célébration du centenaire de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, en 1972, le conseil de direction décida de ne pas voir s'écouler cet événement, sans que le monument Baucq ne fut réédifié.

Grâce à l'appui moral autant que matériel de l'Union des géomètres-experts de Bruxelles et de nombreuses associations patriotiques (21), grâce surtout à un bel esprit de collaboration des autorités et de l'administration communales de Schaerbeek, commande fut passée le 24 septembre 1973 aux entreprises Vandewalle, de Roulers, pour réaliser le projet de l'architecte Nisot, en pierre réconstituée et portant pour inscription :

PRO-PATRIA-MORTUO

Philippo BAUCQ

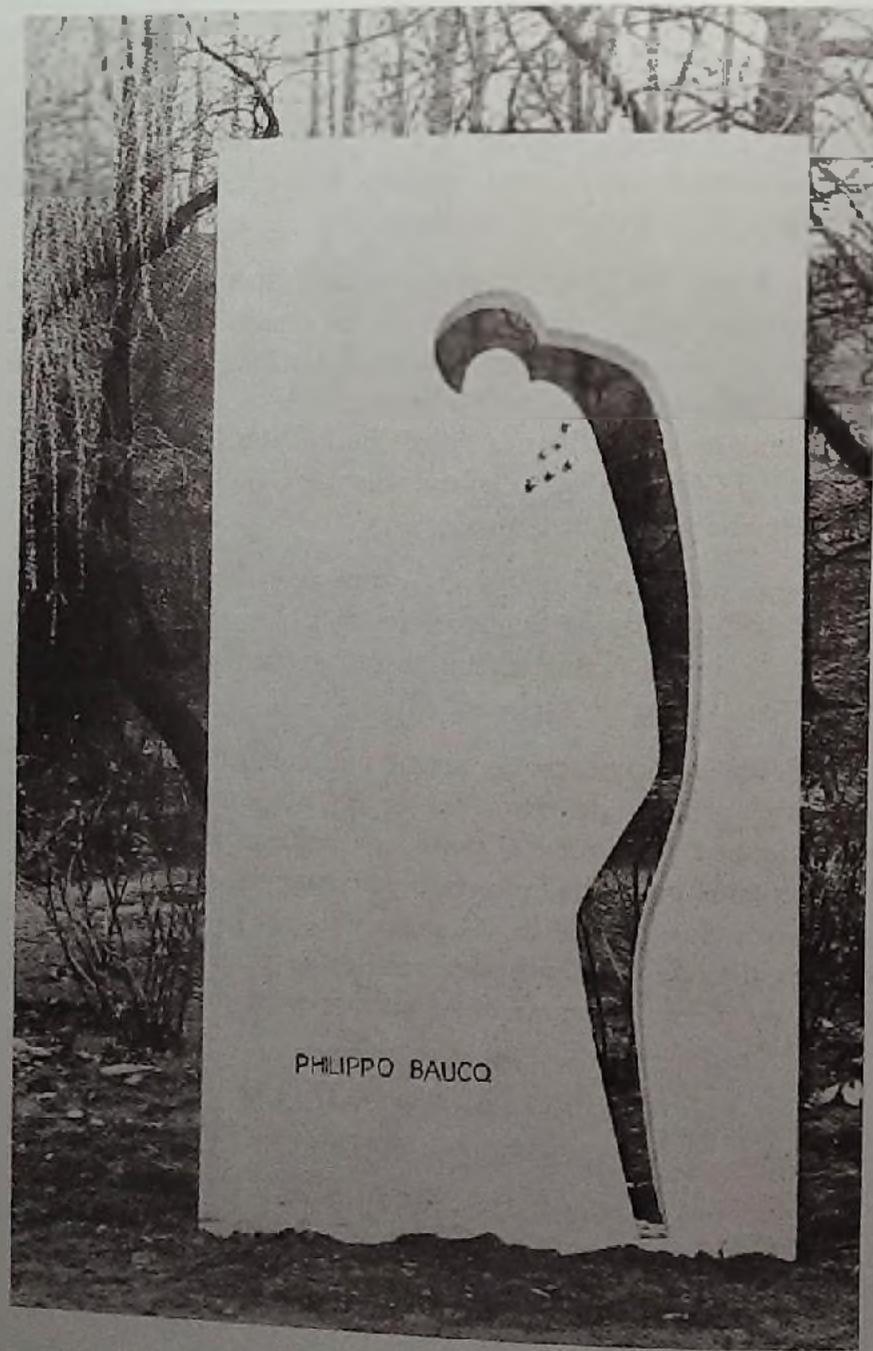
12 - X - 1915

S.C.A.B. - U.G.E.B.

POSUERUNT

(20) *Bulletin hebdomadaire d'information de la S.C.A.B.*, nos 47-48, novembre 1965 et nos 49-50, décembre 1965, p. 1.

(21) La liste en figure dans un discours prononcé le 27 avril 1974 (annexe 5).



Le monument Philippe Baucq, œuvre de l'architecte Jacques Nisot, inauguré dans le Parc Josaphat le 27 avril 1974.



*Cérémonie de réparation, le 27 avril 1974
au Parc Josaphat à Schaerbeek.*

Mis en place le 12 mars 1974, le monument put enfin être inauguré le 27 avril 1974. Autour du monument, voilé des couleurs nationales, étaient rangés les représentants, avec drapeaux, de la plupart des associations patriotiques du pays, de la Croix-Rouge de Belgique et des sections locales de la jeunesse.

La cérémonie, agrémentée par la musique de la gendarmerie, eut lieu à 11 heures par un froid assez vif : une plaquette souvenir fut remise aux quatre-vingt dix personnes qui avaient pris place dans une tribune dressée par les soins de l'administration communale (22). Encadrant le bourgmestre, monsieur le député Nols, avaient pris place les deux filles de Philippe Baucq, Mgr. Cammaert, aumônier militaire honoraire, les généraux Brex, aide-de-camp du Roi, Debêche, Toussaint, Verlooy,

(22) *Hommage - Huldiging aan Philippe Baucq* Schaerbeek, 1974, 21,5 cm x 13,7 cm, 16 p. sous couverture.

Bastogne et De Wandre, le commodore Van Dyck, M. Defosset, député bourgmestre d'Etterbeek, M. Cumps, bourgmestre ff. d'Anderlecht, MM. Van Brussel et Weustenraad, échevins de Schaerbeek, M. Legein, secrétaire communal, M. Authom, président de la Commission d'assistance publique de Schaerbeek, les membres du comité exécutif : Melle de Mulder, présidente d'honneur, MM. J.F. Petit, président et J.A. Baltus, ancien président de la S.C.A.B.; MM. P. Eenens et F. Beeckman, architectes S.C.A.B. et M. Braun de Ter Meeren, président de l'Union des géomètres-experts de Bruxelles.

Trois discours furent prononcés (22) : par M. V.G. Martiny, past-président de la S.C.A.B. et président du comité exécutif du monument; M. Braun de Ter Meeren, président de l'U.G.E.B. et par M. Nols, député-bourgmestre de la commune de Schaerbeek.

Après le dépôt de gerbes de fleurs par les mêmes personnes (M. J.F. Petit supplantant la première au titre de président en exercice de la Société Central d'Architecture de Belgique), la Brabançonne clôtura la cérémonie qui fut suivie d'une réception dans le cabinet du bourgmestre à l'hôtel communal de Schaerbeek.

" Les monuments que l'on élève à la mémoire des héros, disions-nous à l'occasion de la cérémonie du 27 avril 1974, n'ont d'autre but que de cristalliser le concept même du devoir ". A la jeunesse qui fréquente assidûment les belles allées du Parc Josaphat à en tirer un enseignement.

V.G. MARTINY

ANNEXES

1. *Discours prononcé par M. F. Dhuicque, président de la Société Central d'Architecture de Belgique à la manifestation 8 décembre 1918 sur la tombe de Philippe Baucq assassiné par les allemands à Bruxelles le 20 (sic) octobre 1915. (Bulletin mensuel de la S.C.A.B. 1919 - N° 1, pp. 4 - 9).*

« Il semble qu'au cours de ce long drame qui pendant quatre années opprima le monde sous une chape d'horreur, l'Allemagne ait voulu, à certaines heures, surpasser encore l'épouvante qu'elle avait engendrée, et lancer une sorte de défi à la conscience universelle !

Si accoutumés que nous fussions à patauger dans le sang des carnages journaliers, l'esprit reste frappé de stupeur devant quelques-uns de ces drames froidement résolus, savamment ordonnés, odieusement camouflés du masque de la Justice ou de la légitime défense et perpétrés enfin avec une implacable décision, dans une sorte de sadisme.

L'assassinat de Miss Cavell et de Philippe Baucq, notre confrère, — car il est tout ainsi dire impossible de dissocier désormais ces deux noms — est l'un de ces drames, et, parmi eux, peut-être le plus poignant.

Vous avez tous été touchés par la vague de douleur et de rage impuissante qui, au lendemain de cette exécution, déferla de Bruxelles au pays tout entier. Peut-être même avez-vous soupçonné le remous qui, par delà les lignes, allait s'étendre aux armées combattants, et soulever au fond des tranchées, de la mer aux Vosges, comme un long frémissement...

Mais comment vous dire l'émotion intense avec laquelle la nouvelle est reçue par la Belgique exilée et meurtrie, par la noble Angleterre expressément visées toutes deux et frappées, en deux de leurs enfants ?... Comment vous traduire l'indignation qui redresse la France toute entière, pénètre jusqu'au fond de ses campagnes, se traduit par toute une série de manifestations, se propage par la Presse et par l'image, gagne les assemblées et les Parlements, se communique au Nouveau Monde, et enfin — je n'hésite pas à l'affirmer — vient toucher dans une sorte de reflux fait de honte et de crainte, les couches profondes de l'Empire lui-même !...

L'assassinat de Miss Cavell et de Philippe Baucq marque d'un fer rouge — doublement rouge — la conscience de l'Allemagne moderne. Parmi toutes les responsabilités dont ses dirigeants se sont chargés devant l'Histoire, il apparaît comme l'une des plus pesantes.

C'est en la personne d'un de nos confrères, d'un de nos camarades, d'un membre de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, et, pour plusieurs d'entre nous dont je suis, d'un ancien condisciple à l'École des Beaux-Arts de Bruxelles, qu'il nous touche.

Et c'est aussi à ces titres divers que nous nous trouvons ici réunis et que, pieusement, avec toute l'émotion d'un respectueux souvenir nous venons déposer quelques fleurs sur cette tombe tragique.

Il faut, Messieurs, se reporter à vingt ans en arrière pour évoquer le temps où Philippe Baucq partageait avec nous, à l'atelier d'Ernest Acker, l'enseignement de l'architecture. Mais personne ne fut jamais moins que lui préparé pour recevoir et pour comprendre la finesse subtile de cet enseignement. Tailleur de pierre, ne possédant qu'une instruction secondaire, il avait conservé une âme fruste, droite et solide, taillée au burin, à grands coups, comme un bloc. L'architecture restait pour lui l'art de construire. Elle évoquait en son esprit l'image d'assises pesamment superposées, scellées par un mortier indestructible, rivées au sol par leur propre poids. La grâce et l'ornement lui restaient étrangers, et cette conception, dans laquelle se reflète l'âme primitive de sa race, s'étend de son idéal d'artiste à la règle morale de sa vie toute entière.

Opiniâtre et volontaire, il travaille sans relâche, avec une droiture qui n'a connu aucune défaillance. Profondément croyant, il s'appuie sur sa foi comme sur une fondation inébranlable. Il y trouve une force et un soutien. Tout jeune encore, il fonde une famille. Deux enfants, — deux belles jeunes filles à présent — viennent bientôt égayer son ménage. Pour s'assurer les ressources nécessaires à leur éducation parfaite, il sera tour à tour géomètre et constructeur. Mais le succès peu à peu couronne ses efforts. Les années dures ont fait place à des jours plus légers. Sa conscience extrême est connue et appréciée. Philippe Baucq construit à Bruxelles, en province; l'avenir est assuré; lorsque semblable à un orage le soir d'un jour d'été, brusquement éclate la guerre...

Baucq n'a pas été soldat. Mais un ardent patriotisme qu'il proclamera à la face de ses juges, lui impose l'action. Devant le grand drame que se joue il ne restera pas spectateur impassible. Les événements vont définir bientôt le champ de son activité.

Les premiers combats ont hélas comblé les ambulances du pays. L'envahisseur passe. Enivré de ses premiers succès, il poursuit les armées alliées en recul, laissant par devers lui ces premières victimes que la population anxieuse tente de lui soustraire. A ces blessés convalescents viennent se joindre bientôt des soldats égarés dans les bois et les campagnes, qui ont perdu contact avec leurs régiments. Tous brûlent d'un égal désir de rejoindre leur corps. Une organisation clandestine se forme pour les y aider. Sans doute, tous ces soldats sont-ils, à bon droit, prisonniers de guerre. Mais l'Allemagne n'a-t-elle pas surabondamment prouvé le peu de respect qu'elle témoigne aux traités et aux conventions? Ces prisonniers sont-ils assurés que les règles les plus élémentaires de droit et d'humanité ne seront point violées en leurs personnes? Chaque jour n'apporte-t-il pas le récit nouveau de révoltants massacres? Il s'agit de sauver, en les dirigeant vers la frontière, français et anglais qui ont tenté — vainement hélas! — de nous soutenir dans la défense de notre neutralité.

A ces malheureux se joignent bientôt tous ceux de nos compatriotes qui brûlent de mettre leur jeunesse à la disposition de la défense nationale.

Philippe Baucq les guidera lui-même. Déguisé, à pied, de nuit, par les sentiers bourbeux, il les conduit vers la Hollande. Il rentre chez lui, au petit jour, les pieds en sang, accablé de marche et de fatigue, mais qu'importe!... « il repartira le soir même, guider jusqu'aux fils barbelés de nouveaux contingents. Il rend ainsi aux armées de l'Entente près de trois mille combattants, l'effectif de trois bataillons!...

Ce premier objet ne suffit pas à son activité. Les troupes belges qui maintiennent l'envahisseur, là-bas, au front de l'Yser, restent sans communications avec les familles, les parents, les femmes, les enfants demeurés au pays sous le joug. Il faut organiser les relations épistolaires. Qui donc, parmi tous ceux du front, ne s'est par servi du « Mot du soldat » pour correspondre avec les siens? Cette correspondance sur papier pelure est secrètement remise à domicile le soir. Combien ont été réconfortés de ces nouvelles déposées par une main discrète et vigilante, également généreuse et audacieuse? Le soir de son arres-

tation, tandis qu'entre deux soldats, Philippe Baucq assistera à la perquisition de son domicile, sa compagne énergique dissimulera avec un rare sang-froid, entre des piles d'assiettes, plus de trois mille lettres qui viennent de lui parvenir et qui n'ont pas été remises encore...

Enfin, chacun connaît le « Libre Belgique » imprimée clandestinement et dont les pamphlets sont déposés chaque semaine sur la table du Gouverneur ! C'est encore Philippe Baucq qui assumera la charge périlleuse entre toutes de distribuer cette vaillante feuille dont l'officine restera jusqu'au bout un mystère pour l'administration allemande. Les paquets sont confectionnés dans la petite maison de l'avenue de Roodenbeek; certaines semaines plus de huit mille numéros en partent pour être glissés sous les portes !

Voilà le crime dont une trahison, brusquement, l'accuse ! Sans doute, l'auditeur militaire lui reprochera-t-il plus grave encore ! Sans doute tentera-t-il d'établir qu'à ces éléments d'accusation s'ajoute celui d'espionnage, mais cette fois la preuve ne peut être faite et rien ne permet de confondre les dénégations que le pauvre garçon oppose à ses accusateurs.

Certes, la condamnation n'est pas douteuse, mais il est impossible de requérir la peine de mort. Hélas, s'était trop espérer. Miss Cavell, convaincue elle aussi d'avoir favorisé la fuite de soldats menacés, n'était-elle point anglaise, et ne fallait-il pas qu'une fois de plus, sur sa personne, l'Allemagne se vengeât de la probité britannique ? Et pour tenter de dissimuler le mobile même du crime, ne fallait-il pas que son plus ardent collaborateur fut sacrifié à ses côtés ?...

Ne cherchons pas ailleurs ce qui amena Philippe Baucq sous les fusils du peloton d'exécution...

C'est pourquoi, il convient qu'à tout jamais le nom de notre confrère demeure associé à celui de cette noble femme, et que l'immense pitié qui, du monde entier, s'élève vers sa mémoire, les confonde tous deux dans une identique et rouge communion !...

D'autres que moi retraceront pour l'édification de ce pays le détail des dernières heures de Philippe Baucq. Qu'il me suffisse de proclamer ici que sous cette terre repose un brave qui n'a pas connu de défaillances; tous les récits qui le dépeignent affaibli devant l'effroyable et inique sentence, sont formellement démentis par les poignants détails qu'hier encore, sa rude et vaillante compagne voulut bien me fournir sur sa dernière nuit.

Mon cher Baucq, vous laissez parmi nous une noble mémoire !

Vos yeux ne se sont pas fermés dans la tragique horreur des combats. Vous n'êtes pas tombé dans l'enivrement d'une vaste bataille, sous les plis frissonnants et volants des drapeaux !

C'est froidement, en pleine maîtrise de vous-même, dans la conscience réfléchie de votre devoir, que vous avez fait à la Patrie le sacrifice de votre vie.

Nous nous inclinons respectueusement devant la sombre et mâle énergie de votre volonté.

Quant au crime qui vous a couché ici, rien ne saurait l'effacer ! Selon la parole de l'Écriture : les grandes eaux ne sauraient le laver... les fleuves ne sauraient l'étouffer...

La conscience universelle en a fait le serment : vous serez vengé ! »

2. *Discours prononcé par Paul Bonduelle, président de la Société Centrale d'Architecture de Belgique lors de l'Inauguration du Mémorial Baucq et Baeckelmans * le 21 janvier 1922. (Bulletin mensuel de la S.C.A.B., 1922, n° 15, pp. 108 - 110 et l'Emulation, 1922, pp. 1 - 3).*

« Messieurs,

Votre Comité, conscient du vœu unanime de tous les architectes, a poursuivi l'édification du mémorial que nous avons aujourd'hui la satisfaction de voir incrusté dans la muraille de notre local.

Comme dernier acte de notre gestion, nous vous remettons, gravé dans le métal impérissable, le profil des deux héros dont nous sommes fiers à juste titre.

Ils nous rappelleront qu'au-dessus des intérêts professionnels, au-dessus de l'amour de l'Art, il existe quelque chose de plus impérieux, l'amour de la Liberté, l'amour du Pays.

A cet idéal supérieur, Baucq et Baeckelmans ont sacrifié leur vie.

Il importait que leur souvenir restât vivace parmi nous, que nous soit rappelée d'une manière tangible la page tragique qu'ils ont écrite.

Certes, et je me plais à le constater, durant les années que j'ai eu l'honneur de présider notre belle société, nous avons travaillé sans jamais avoir en vue un intérêt égoïste.

Si contrairement à toute prévision, il devait jamais en être autrement, il nous suffirait de lever les yeux, et nous puiserions dans la vue de la belle œuvre du maître Puttemans, une splendide leçon d'altruisme.

Chers confrères d'Anvers, la juxtaposition de ces deux images, de Baekelmans qui fut vôtre, de Baucq qui fut notre ami, est le symbole de l'amitié qui ne doit pas cesser de nous unir comme elle est le symbole de l'unité qui doit lier tous les architectes pour la défense d'un idéal commun : Faire une Patrie toujours plus belle.

Nous avons peu connu Baekelmans, mais Baucq était un bon camarade et nous nous souvenons avec émotion de nos années de camaraderie.

Nous nous rappelons ses débuts à l'Académie des Beaux-Arts. Il était tailleur de pierres. Ne possédant qu'une instruction rudimentaire, travaillant pour subvenir à ses besoins, on devine les prodiges de ténacité qu'il dut accomplir. Elève du regretté maître Ernest Acker, dont l'enseignement était tout en nuances et en distinction, Baucq aurait pu se sentir mal à l'aise dans ce milieu où sa rude et robuste nature ne pouvait se développer comme il l'eût fallu. Néanmoins, sans une défaillance, avec une volonté que nous admirions, il persévérait, et Acker avait fini par prendre en estime ce travailleur acharné.

Malheureusement il ne suffisait pas d'apprendre avec frénésie, encore fallait-il vivre, et Baucq fut géomètre, arpenteur, expert, surveillant de travaux. Aucune besogne, si ingrate fût-elle, ne le rebutait, pourvu qu'elle lui permit de marcher vers le but qu'il s'était fixé.

Enfin, après de longues années de gêne et de lutttes pour assurer son existence et celle de la petite famille qu'il s'était créée tout jeune, l'avenir s'éclairait; sa probité, la connaissance de son métier, son travail assidu lui avaient amené une clientèle; son nom commençait à être connu lorsque survint la guerre.

Dès ce moment, le confrère que nous aimions se révèle comme l'expression la plus haute des vertus de notre race.

Délaissant son art qu'il aime, risquant l'avenir des siens, conscient du danger, délibérément il se donne tout entier à la défense de son pays.

Laborieux et tenace, il consacre désormais tout son labeur, toute sa ténacité à l'œuvre de délivrance. Inlassablement il conduit à la frontière ceux qui veulent rejoindre les armées alliées, et lorsque les pieds en sang, exténué par ses marches nocturnes, il rentre dans la petite maison de la chaussée de Roodebeek, c'est pour collaborer avec sa compagne au « Mot du Soldat ».

Ce n'est pas encore assez pour cet infatigable; il propage la « Libre Belgique ». Certaines semaines plus de huit mille numéros partent de chez lui porter le réconfort aux bons citoyens et un défi goguenard à l'opresseur.

Baucq n'est pas riche; c'est non seulement le danger qui plane sur sa tête et celle des siens; c'est aussi la gêne qui, sournoisement, vient ajouter ses mille traces à la grande angoisse.

Qu'importe, Baucq ne veut pas y songer.

Messieurs,

Après l'armistice la Fédération des Prisonniers politiques nous avait prié de prononcer quelques paroles lors d'une manifestation organisée à la mémoire de notre noble ami.

Nous disions alors :

« Pour la gloire de notre pays on écrira la vie du héros que nous magnifions; on mettra en pleine lumière toute la mâle beauté de cette grande figure.

» Pour nous, qui savons quelle réserve d'énergie il possédait et combien il eût été utile dans l'œuvre de la reconstruction, nous nous contenterons de souligner la perte que l'ennemi nous a infligée en l'assassinant. Car si la guerre monstrueuse et meurtrière est finie, une autre, moins tragique mais cependant bien dure est commencée. Il faut refaire, matériellement et moralement, ce pays dévasté et démoralisé, le débarrasser des semences vénéneuses que l'Allemand y a semées à pleines mains et qui germent un peu partout.

» Pour collaborer à cette grande œuvre, c'est un rude artisan qui n'est plus. Pour le dur labeur qui nous attend, nous sommes privés de sa haute conscience d'artiste et de patriote. Tout au moins pouvons nous évoquer, pour nous soutenir, son noble exemple. »

Hélas, Messieurs, aujourd'hui nous ne pourrions plus prononcer ces paroles où il y avait de l'espoir.

Baucq, Baekelmans, chers disparus, si un ennemi féroce vous avait épargnés, vous auriez subi, comme nous, la vague de laideur et de mercantilisme qu'une administration incapable laisse déferler sur notre malheureux pays. Vous auriez, la rage au cœur, vu s'abattre sur le Sol Sacré, ravagé par les armées ennemies, une autre armée qui, moyennant de plantureux subsides, a jeté bas nos ruines historiques; vous auriez vu les guinguettes et les carrousels se dresser sur les charniers.

Vous auriez vu nos chers villages que nous avons rêvé de reconstruire pieusement, se relever avec le seul souci de satisfaire les appétits les plus méprisables.

Si vous n'avez pas connu l'enivrement de la victoire, vous ne connaîtrez pas non plus les déceptions que nous ressentons.

Chers Martyrs,

Si malgré ces déceptions nous pouvons croire quand même en l'avenir, c'est à vous, c'est à tous ceux qui comme vous ont fait l'ultime sacrifice pour la défense d'un idéal, que nous le devons.

Lorsque, dans ce local, les discussions s'agriront devant les misères du moment, nous lèverons nos regards sur vos mâles figures, nous évoquerons votre exemple; nous revivrons votre calvaire, nous assisterons à votre mort affreuse, dans le petit matin blafard, là-bas, contre un mur désolé du Tir National, et nous penserons : lorsqu'un pays a de tels enfants, c'est un grand pays; on n'a pas le droit d'en désespérer. »

3 *Discours prononcé par Adolphe Puissant, président de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, lors de l'inauguration du Monument Philippe Baucq - place Jamblinne de Meux (L'Émulation, 1924, pp. 121 - 123).*

« Mesdames, Messieurs,

Il y a vingt-sept ans que nous avons connu Philippe Baucq à l'Académie royale des Beaux-Arts de la ville de Bruxelles. Ancien tailleur de pierres, le jeune Baucq possédait ces belles qualités d'énergie

et d'amour du travail, cette persévérance admirable qui sont les caractéristiques de sa personnalité.

Je le vois encore; nous avions dix-huit ans. Il était de taille moyenne, râblé, blond, avec des yeux clairs. Taciturne, un peu alourdi par le marteau de tâcheron qu'il venait de quitter, il avait le grand désir de s'élever, d'apprendre.

Servi par une bonne santé, par l'habitude tôt prise du travail et par une belle volonté, il se mit à la tâche avec ardeur. Nous considérions son magnifique effort avec un étonnement plein d'admiration. Toujours le premier et le dernier à sa planche, ne manquant pas un seul cours, ne levant pas les yeux, il travaillait. Il ne participait guère à nos blagues d'atelier, il n'en prenait pas le temps, mais il en souriait avec bonté, comme aurait souri un ancien.

N'était-il pas d'ailleurs plus ancien dans la vie, lui qui avait connu très jeune les fatigues du chantier?

Sa jeunesse, à lui, était un peu morose; on le sentait pétri de l'idée du devoir, et sa réserve un peu farouche nous en imposait.

Un jour, nous apprîmes qu'il s'était marié, qu'il n'avait pas craint de nouvelles charges, de nouvelles responsabilités et qu'il était parti dans la vie avec confiance.

A ce moment, il travaillait au bureau toute la journée : il fallait gagner son pain. Le soir, il était à l'Académie : nous savions qu'il passait une partie de la nuit à l'étude.

Cette vie dura des années, et nous n'avons jamais pu constater une défaillance, une fatigue, une rancœur, un regret dans son admirable effort.

Élève architecte, il fut pour nous un exemple. Il le fut aussi comme architecte. Il possédait la technique de son métier d'une façon parfaite et un tel désir de perfectionner toujours cette technique qu'il ne reculait devant rien, ni devant les frais d'achat de livres, ni devant le travail nocturne pour parfaire son éducation. La conscience qu'il mettait à remplir ses devoirs professionnels était toute naturelle chez lui : il semblait rester toujours en deçà de son devoir.

Travailleur obstiné, allant vers le but avec une passion froide, sans marchander jamais ni son temps ni sa peine, il était dévoré par le souci de bien faire, de mieux faire.

Une jeunesse laborieuse, de lourds devoirs familiaux, l'exercice de notre profession si difficile, ingrate si souvent, et si souvent méconnue, avaient trempé ce caractère. Et quand la guerre l'appela à un autre devoir, il mit à servir sa patrie la même passion, la même énergie, le même esprit de sacrifice qu'il avait mis à servir sa famille, sa profession, son art. Nous l'avons connu, il y a bientôt dix ans, quand il commença sa nouvelle et héroïque tâche, et nous nous sommes parfois demandé s'il avait mesuré le risque qu'il courait.

Question oiseuse. Son passé, son caractère disaient assez que le risque importait peu : que l'œuvre était là à faire et qu'il fallait qu'elle se fasse. Il s'est livré tout entier, comme il s'est toujours livré tout entier.

Et quand il a dû payer sa responsabilité de sa vie, il a su payer, nettement, sans marchander. Son sacrifice fut admirable... comme sa vie.

Le blond petit tailleur de pierre, par un travail persévérant, a su se hausser à la maîtrise dans cette belle profession d'architecte, et le simple laborieux qu'il était, par la droiture de son caractère, par sa passion courageuse, a su se hausser à la gloire d'un martyr.

Un monument de pierres taillées, solide et fort, doit éterniser son souvenir. C'est justice.

Ses anciens compagnons d'école, ses confrères, sont heureux de l'avoir connu, ils sont fiers de lui, et c'est avec une respectueuse admiration, avec un peu d'orgueil aussi, qu'aujourd'hui ils acclament l'architecte Philippe Baucq, héros national. »

4. *Discours prononcé le 10 octobre 1965 par M. V.G. Martiny, président de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, à l'occasion du 50e anniversaire de la mort de Philippe Baucq (supplément au Bulletin hebdomadaire d'information de la S.C.A.B., N° 46-47, novembre 1965, pp. 2-4).*

« MM. les Représentants des Ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne,

M. le Bourgmestre, Madame et MM. les Echevins,
MM. les Présidents et Représentants des Associations patriotiques,
M. le Président du Conseil National de l'Ordre des Architectes,

MM. les Présidents et Représentants des Conseils provinciaux de l'Ordre des Architectes, des Sociétés d'Architectes, d'Ingénieurs et de Géomètres,

Mmes, Mlles, MM.,

Mes chers Confrères,

Il y a 50 ans, le 12 octobre 1915, à l'aube, l'architecte et géomètre Philippe BAUCQ était mené au Tir National devant un peloton d'exécution pour mourir, victime de son devoir. Un jeune patriote de 35 ans quittait ainsi cette vie terrestre pour entrer dans la légende.

Un demi siècle s'est écoulé depuis lors. Mais la Société Centrale d'Architecture de Belgique n'a pas oublié le sacrifice suprême d'un de ses membres.

A l'heure où se forge une Europe que tous nous souhaitons unie, il n'est pas superflu de rappeler les actes d'abnégation de ceux qui payèrent de leur sang la faveur que nous avons de nous sentir libres et le droit qu'ils nous ont forgé d'affirmer notre volonté de le rester.

Philippe Baucq fut de ces hommes pour qui la liberté ne pouvait se dissocier de l'existence humaine. Dès l'occupation du sol national par une armée étrangère qui avait violé les frontières au mépris de notre neutralité, il lui fut tout naturel de songer à soulager les misères d'un peuple opprimé en portant l'espérance au sein des foyers dont l'union avait été si brutalement rompue par le départ aux armées des meilleurs de leurs fils.

Né à Bruxelles de père wallon et de mère flamande, Baucq n'avait certainement pas de préjugé des races. L'unité nationale, il l'incarrait déjà tout seul bien avant qu'un acte d'atrocité vint la cimenter au cœur des Belges, ses frères.

Son seul crime fut d'être charitable. Ne trouve-t-on pas dans son « journal », à la date du 22 septembre 1915, après 53 jours de geôle à la prison de Saint-Gilles où il fut gardé au secret :

« ... je crois avoir accompli un beau geste, en courant le risque d'être condamné pour les autres... »

Car Philippe Baucq avait à ce point le culte de l'honneur et l'amour de son prochain que jamais, durant tout son calvaire, il ne

dénonça de tiers et que, même « devant le cercueil apporté sur le terrain d'exécution » — comme le stipule l'une de ses citations — il refusa encore d'acheter sa vie par la moindre faiblesse.

Enfant de la besace, autodidacte, travailleur acharné, cet esprit positif avait su se tailler une situation enviable dans la société. Il était fier d'avoir été l'élève du Maître Acker à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles et stagiaire chez les architectes Bosman et Vandeveld. Il était fier surtout d'une compagne zélée qui le combla de joie en lui donnant deux charmantes fillettes.

Cette fierté, cette joie, il souhaitait que tous les hommes puissent les connaître. C'est pourquoi, n'étant pas appelé sous les drapeaux lorsque le pays fut envahi, il voulut, à sa manière, servir malgré tout.

Profondément croyant, il puisera en sa foi la force nécessaire à réaliser ce qui pour lui n'était qu'Amour, mais pour l'ennemi qu'espionnage.

Aux dires d'éminents juristes, rien dans le comportement de Philippe Baucq, d'août 1914 à juillet 1915, ne justifiait une condamnation à mort. Soutenir le moral des affligés, lorsque le pays fut envahi, par la distribution du journal « La Libre Belgique »; permettre aux familles restées au pays de correspondre par le truchement des « Mots du Soldat » avec les pères, époux, frères ou enfants retenus, loin de chez eux, dans les boues de l'Yser; soustraite à l'incarcération certaine pour faciliter ensuite le passage en pays non-belligérant de soldats anglais, français ou belges hors de combat, aucune de ces actions essentiellement humanitaires ne pouvait conduire à une issue aussi tragique.

Les juges eux-mêmes le reconnurent par la commutation des peines de trois des condamnés à mort. Mais, ardent collaborateur de Miss Edith Cavell, Philippe Baucq devait boire le calice jusqu'à la lie et attacher à jamais son nom à celui de cette infirmière anglaise, en qui quelques hommes aveuglés de haine voulaient frapper l'Empire britannique.

Les deux Martyrs mêlèrent leur sang dans le sable d'une plaine d'exercice, non loin du lieu même où Philippe Baucq avait connu le bonheur. Avec Franck et l'architecte Baeckelmans, dont le souvenir est rappelé ici même aux côtés de son confrère, ils s'auréoleront des lauriers de la gloire, du mérite et de la vertu.

Madame Baucq et vous chers Enfants du héros, je ne veux pas prolonger la douleur qui vous étreint au rappel des moments pénibles que vous avez endurés si vaillamment il y a cinquante ans.

Sachez que la Société Centrale d'Architecture de Belgique garde pieusement la mémoire de votre époux et père. La cérémonie de ce jour en est un nouveau témoignage. Demain, s'il le faut, nous réédifions le monument qui, aux yeux des Nazis qui le détruisirent, faisait battre trop fort sans doute le cœur des Résistants de 40-45.

Madame, chers Enfants, c'est en pensée maintenant que vous referez le douloureux pèlerinage.

Quant à nous, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, méditons la conduite de l'architecte et géomètre Philippe Baucq et puisons dans l'exemple qu'il unous donna de nouvelles raisons d'espérer. »

..

5. *Discours prononcé le 27 avril 1974 par M. V.G. Martiny, président du Comité exécutif pour la réédification du monument Baucq.*

« Monseigneur,

Messieurs les Généraux,

Messieurs les Bourgmestres, Messieurs les Présidents,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs et Chers Confrères,

Le 12 octobre 1915 tombaient, au pied de poteaux d'exécution dressés à l'arrière des bâtiments du Tir national, cinq patriotes victimes d'un devoir qu'ils s'étaient fait de convoier vers la frontière hollandaise des hommes qui aspiraient à rallier le front belge pour donner un sens à leur espoir de reconquérir le sol national : Philippe Baucq, Louise Thulliez, Edith Cavell, Louis Severin et la comtesse Jeanne de Belleville.

La Société Centrale d'Architecture de Belgique, s'inclinant profondément devant ces martyrs qui allèrent jusqu'au sacrifice suprême, se devait d'honorer plus particulièrement le premier d'entre eux, l'architecte Philippe Baucq, membre effectif de la Société depuis le 27 janvier 1911.

Peu de temps après l'Armistice déjà, le 8 décembre 1918, elle lui rendit un premier et solennel hommage à l'occasion de la translation du corps au cimetière de Bruxelles; puis, en 1920, elle s'attela à l'édification par souscription interne, d'un mémorial en bronze sur lequel l'effigie de Baucq prit place aux côtés de celle de son Confrère l'architecte Anversois Baeckelmans, autre victime du devoir patriotique.

De Société Centrale d'Architecture de Belgique buigt diep voor deze martelaren, die het hoogste offer hachten, en zeer speciaal voor de eerste onder hen, architect Philippe Baucq, effectief lid van onze vereniging sinds 27 januari 1911.

Kort na de wapenstilstand op 8 december 1918 heeft de Centrale Vereniging van Architectuur reeds een eerste plechtige hulde gebracht bij gelegenheid van de overbrenging van het stoffelijk overschot naar het kerkhof van Brussel.

Daarna, in 1920, heeft zij door interne inschrijving, medegewerkt aan de oprichting van een memoriaal in brons, waarop de beeltenis van Baucq plaats neemt naast deze van zijn Antwerpse confrater Baeckelmans eveneens slachtoffer van zijn plicht aan het vaderland.

Cette juxtaposition, souligna lors de l'inauguration de la plaque de bronze, le Président de la Société Centrale, Paul Bonduelle, devait apparaître comme « le symbole de l'unité qui doit lier tous les architectes pour la défense d'un idéal commun : faire une Patrie toujours plus belle... »

Une Patrie plus belle, en ses paysages, certes, mais une Patrie plus belle encore en son âme.

Architecte, Baucq eut pu, si la vie lui avait été laissée, œuvrer pour atteindre le premier de ces objectifs. Cet idéal fauché, Baucq offrit généreusement l'exemple de sa trop courte existence pour que tous ceux qui réchappèrent de la tourmente puissent atteindre le second.

Les monuments que l'on élève à la mémoire des héros n'ont d'autre but que de cristalliser le concept même du devoir. C'est donc tout naturellement que l'on retrouve la Société Centrale d'Architecture de Belgique représentée au sein du Comité constitué en 1921 sous la présidence de la Comtesse John d'Oultremont en vue de l'édification place de Jamblinne de Meux, à deux pas de la demeure où Baucq fut arrêté, d'un édicule que signa l'architecte Georges Hendrickx et auquel

le sculpteur Paul Van de Kerckhove apporta l'appoint de son talent : un supplicé de bronze gisait aux pieds d'une victoire ailée taillée avec vigueur dans la pierre.

Ce supplicé, cette victoire aussi, devaient faire rougir de honte les envahisseurs de 1940 venus en martelant le sol sur le théâtre des exploits de leurs pères : le monument fut détruit!

On ne pouvait cependant tuer un patriote une seconde fois !

Dès la paix venue, l'idée de la réédification du monument prit rapidement corps et c'est encore tout naturellement que la Société Centrale d'Architecture de Belgique participa aux travaux d'un Comité que présidait cette fois Me Anciaux, avocat à Bruxelles. Cette idée devait se cristalliser à l'occasion du 50^e anniversaire de la mort de Philippe Baucq, célébré avec fastes en l'hôtel Ravenstein, siège de la Société Centrale.

Toen de vrede was teruggekomen, groeide zeer vlug de idee van de heroprichting van een herdenkingsmonument, en het was uiteraard aangewezen dat de Centrale Vereniging voor Architectuur van België deel nam aan de werkzaamheden van het Comité, deze maal onder leiding van Meester Anciaux, advocaat te Brussel.

Deze idee zou zich kristalliseren bij gelegenheid van de 50^e verjaaring van de dood van Philippe Baucq, met een stijlvolle en waardige plechtigheid in het hotel Ravenstein, zetel van de Centrale Vereniging voor Architectuur.

« A l'heure où se forge une Europe que tous nous souhaitons unie, avons-nous dit à cette occasion, il n'est pas superflu de rappeler les actes d'abnégation de ceux qui payèrent de leur sang la faveur que nous avons de nous sentir libres et le droit qu'ils nous ont façonné, d'affirmer notre volonté de le rester. »

« Op het ogenblik dat gesmeed wordt aan een Europa, dat wij allen verenigd wensen — zoals wij dit zegden te dezer gelegenheid — is het niet overbodig te herinneren aan de daden en de offers van dezen die hun eigen leven veil hadden opdat wij ons vrij zouden kunnen voelen, en het recht hebben onze wil te bevestigen van dit te blijven. »

Dès lors, sous l'impulsion énergique et inlassable de Mademoiselle de Mulder qui y œuvrait depuis 1964, un nouveau Comité de patronage fut mis sur pied en vue de la réédification d'un monument Baucq. Inlassablement aussi, la Société Centrale d'Architecture de Belgique prêta son concours à cette œuvre pie. En 1965, elle organisait un concours d'architecture entre ses membres et couronnait le projet de l'architecte Jacques Nisot.

Mais il fallut encore neuf longues années avant que le projet ne puisse se réaliser.

Grâce à l'accueil on ne peut plus favorable obtenu auprès de M. le Bourgmestre Nols, le rêve si longtemps caressé prendra corps et c'est ainsi que nous avons l'avantage de nous retrouver ici ce jour pour raviver la flamme du Souvenir qui, trop longtemps, ne brûlait plus que dans le cœur des témoins de plus en plus rares de la tragédie qui endeuilla l'Europe de 1914 à 1918 mais qui dorénavant pourra illuminer la pensée des jeunes générations.

Si, en 1921, le Roi Albert fut le premier à s'inscrire sur la liste de souscription ouverte dans les colonnes du Journal « La Nation Belge » en vue de la construction du premier monument, en 1974 S.M. le Roi Baudouin a tenu à être en tête du Comité d'honneur, en accordant son Haut Patronage à l'édification du second.

Que S.M. trouve ici l'expression de gratitude du Comité exécutif qui sut trouver en l'Union des Géomètres experts de Bruxelles et les Sociétés patriotiques une aide précieuse. Je m'en voudrais de ne pas remercier publiquement, en m'inclinant devant leurs drapeaux ici rangés :

- l'Association des Mères et Veuves de Guerre de l'Armée;
- la Fédération Nationale des Combattants de Belgique;
- la Fédération Nationale des Chevaliers avec Glaives;
- la Fédération Nationale des Militaires Mutilés et Invalides de Guerre;
- le Conseil National des Anciens Combattants de Belgique;
- l'Union des Résistants Prisonniers Politiques;
- le Syndicat National des Sous-Officiers;
- la Société Royale des Officiers Retraités;
- la Fédération Nationale des Croix de l'Yser;
- le Groupement des Amputés de Guerre Belges, Blessés à l'Ennemi;
- les Croix du Feu.

- l'Union des Fraternelles des Anciens Combattants 1940-45;
- l'Union Nationale des Mères et Femmes de Fusillés et de Prisonniers Politiques décédés;
- les Plus Grands Mutilés de Guerre Combattants;
- la Fédération Nationale des Volontaires de Guerre,
- l'Union Nationale des Croix de Guerre Belges;
- et l'Union Nationale des Officiers de Réserve de Belgique.

Excellences, Messieurs les Ministres, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Confrères,

le moment est venu de remettre à la garde de l'administration communale de Schaerbeek la stèle Philippe Baucq, fruit d'une longue marche vers une réparation.

Excellenties, Mijne Heren Ministers, Mijnhere de Burgemeester, Mevrouwen, Meijuffers, Mijne Heren, Waarde Confraters,

het ogenblik is gekomen om de vrucht van een lang werk, het vernieuwen van de herinnering aan Philippe Baucq over te geven aan de zorg van het bestuur der gemeente Schaerbeek.

Que cette pierre, Monsieur le Bourgmestre, rappelle à tout jamais cette fois, la noblesse du sacrifice de Philippe Baucq.

Et vous, passants, songez que la quiétude de ce beau parc ne fut possible que grâce aux hommes et aux femmes qui payèrent de leur vie le prix de *vo*tre liberté!

6. *Discours prononcé le 27 avril 1974 par M. Braun de Ter Meeren, président de l'Union des géomètres-experts de Bruxelles.*

« Excellences, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs, Chers Confrères,

Voici plus de trente ans, que les Allemands envahissant notre pays pour la seconde fois, en un quart de siècle, détruisirent le monument élevé à la mémoire de Philippe BAUCQ.

C'était pour eux un vivant reproche et ils craignaient sans doute que cette effigie ne rassemble les Belges autour d'elle, tel un étendard.

Récemment, un comité, présidé par Monsieur MARTINY, a été créé pour l'érection d'un nouveau monument.

Il rassemble diverses associations professionnelles, notamment l'U.G.E.B. dont Philippe BAUCQ fut jadis un membre actif.

Nous sommes heureux, aujourd'hui, de pouvoir contribuer à replacer notre confrère disparu sur son piedestal. Comment ne pas éprouver un sentiment de fierté à l'idée que ce grand patriote est sorti de nos rangs.

Il apporta, à servir son pays dans la clandestinité, la même conscience que celle dont il fit preuve dans l'exercice de sa profession.

Ce ne fut qu'après la guerre que le peuple belge put mesurer l'ampleur de son œuvre patriotique, réalisée durant la première année des hostilités.

Cette œuvre fut continuée par sa femme, qui avait été, dès le début, sa collaboratrice fidèle et éclairée.

A une époque où nous sommes submergés par le matérialisme, il est bon de remettre à l'honneur ceux de nos compatriotes qui nous ont montré le chemin du devoir jusqu'à l'héroïsme, qui n'ont pas hésité à donner leur vie pour un idéal qui avait nom « PATRIE ».

Je tiens à souligner ici, que son sacrifice, loin d'avoir été vain, en a suscité beaucoup d'autres, non seulement durant la première guerre mondiale, mais plus près de nous, en 40-45. De nouveau, dans les rangs de l'U.G.E.B., l'ennemi en faucha toute une moisson.

Ainsi, le grain meurt en terre et renaît au centuple.

A ces héros aussi, va toute notre admiration.

Si nous avons pu mener cette œuvre à bonne fin, nous le devons à la commune de Schaerbeek et à son Bourgmestre qui, non contents de nous réserver ce bel emplacement dans le parc Josaphat, nous ont beaucoup aidé à la réaliser.

Nous leur en sommes très reconnaissants. »

7. Discours prononcé le 27 avril 1974 par M. Nols, député-bourgmestre de Schaerbeek.

« Le grand écrivain que fut Emile Verhaeren terminait son remarquable poème « LA PATRIE AUX SOLDATS MORTS » par cette strophe admirable que je vous confie :

« Je recueille en mon cœur votre gloire meurtrie
» Je renverse sur vous le feu de mes flambeaux
» Et je monte la garde autour de vos tombeaux
» Moi qui suis l'Avenir, parce que la Patrie. »

C'est cette Patrie qu'aima Philippe BAUCQ jusqu'à lui donner sa vie.

« Vous pourrez toujours marcher la tête haute parce que j'ai la conviction d'avoir été brave jusqu'au bout.

» Je suis mort sans dénoncer un seul de mes compatriotes. »

Voilà ce qu'il écrivait à sa famille, le 11 octobre 1915, quelques heures avant de mourir.

La peine de mort avait été prononcée le 9 octobre par le tribunal de campagne allemand. L'architecte Philippe BAUCQ tout comme l'héroïque infirmière que fut Edith CAVELL étaient condamnés à être fusillés au Tir National, pour avoir aidé de jeunes recrues à rejoindre le front de l'Yzer et l'armée belge combattante.

Le 12 octobre 1915, à l'aube, sur un glacis du Tir National, aujourd'hui disparu, à deux pas de la maison qu'il habita et où son épouse et ses deux fillettes espèrent son retour, dans l'embrun qui traîne deci delà, un peloton attend, l'arme au pied.

L'officier allemand s'avance et présente un bandeau à Philippe BAUCQ. Il le refuse. On lui promet une dernière fois la vie sauve s'il dénonce ceux avec qui il travaillait pour la Patrie. Il refuse. On lui parle de sa femme, de ses fillettes. Il refuse.

Philippe BAUCQ meurt sous les balles allemandes pour avoir osé se redresser sous l'injure, fier et généreux, bravant la furie de l'occupant, pour l'Honneur et le Pays.

« VAINCU JAMAIS! PLUTOT LA MORT » telle fut sa devise.

Chevalier de l'Ordre de Léopold,
Cité à l'Ordre du jour de la Nation,
Décoré de la Croix Civique 14-18,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Décoré des Croix de Guerre française et belge avec palmes...

il avait 35 ans lorsqu'il tomba.

Trop âgé le 4 août 1914 pour être mobilisé, il ne se comptait pas dans l'attentisme. Puisqu'il ne pouvait faire son devoir au sein de l'armée sur le front de l'Yzer, il l'accomplirait sous une autre forme, celle du passeur d'hommes, celle de l'espionnage.

Résistant de l'ombre, soldat sans uniforme avant la lettre, il en avait le cœur généreux et fort, il en avait la fierté, il en avait la grandeur d'âme. Dévouement, bravoure et devoir, telles étaient les grandes qualités qui habitaient cette âme généreuse. Aucune autre victime n'a donné un plus bel exemple que ce père de famille, cet artiste à la belle intelligence, au grand cœur, qui sut sacrifier les joies d'un foyer adoré, les espérances d'une brillante carrière, se donnant à une cause juste et répondant simplement, calmement à ses ennemis qui lui demandaient le mobile de ses actes : « PARCE QUE J'AIME MON PAYS ».

Sa vie fut une lutte continuelle. Enfant de Bruxelles, né d'un père Wallon et d'une mère Flamande, il avait hérité de ces qualités propres à nos deux communautés : mystique profond, souvent colérique, mais sensible, passionné à l'extrême. Têtu comme savent l'être les gens de chez nous, l'adversité ne l'ébranlera jamais. Il ne connut pas la vie dorée des enfants de ce siècle. Son premier combat fut celui qu'il dut mener pour poursuivre ses études contre la volonté de son père, contre la volonté de son milieu familial. Tailleur de pierres ayant abandonné sur injonction familiale, l'école primaire dès la 5^{me} année, il conquit par la fréquentation de l'école du soir, ses premières armes. Devenu géomètre à force de travail et de volonté, il suivit les cours de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles, où il acquit avec cette science qu'est l'architecture, l'élégance intellectuelle et physique que ses contemporains lui connaissaient.

Architecte aux remarquables talents, son atelier devint rapidement une étude où deux stagiaires le secondaient. Ses premières œuvres furent l'hôtel d'Huart à l'avenue de Tervueren ainsi que l'actuelle

école Charles Janssens, place de Londres et l'Institut Solvay. Son art était le reflet de l'inspiration qu'il recherchait à la source du génie et de l'esprit français, s'éloignant le plus possible des banalités de l'existence.

C'est en 1911 qu'il devint maître-architecte, géomètre-expert à Schaerbeek... avenue de Roodebeek.

« Une telle personnalité doit être érigée en traits immortels sur l'horizon de notre vie commune, afin qu'elle rehausse notre vision et qu'elle enseigne aux Belges d'aujourd'hui et de demain ce qu'est l'obéissance à un grand idéal ». Voilà ce qui disait en parlant de lui en 1920, le Comte Carton de Wiart.

Immortaliser ce héros, ce n'est pas seulement l'honorer, c'est surtout honorer un peuple courageux et indomptable, qui toujours refusa la servitude.

Ce fut une heureuse initiative d'immortaliser ce héros par l'érection au lendemain de la Grande Guerre, d'un monument, place Jamblinne de Meux, dans un quartier qui fut le sien. Gravé dans un roc de chez nous, ce souvenir constituait pour nos générations à venir, l'enseignement de l'honneur, la leçon du devoir, de l'abnégation, du don total de soi-même.

La commune de Schaerbeek était fière du choix de l'emplacement pour l'érection d'un mémorial honorant un de ses plus valeureux fils.

L'occupant de 40-45 ne supporta pas la vue d'un monument qui lui rappelait trop le non respect des usages de la guerre, la violation du droit des gens. Le monument fut démoli. Ainsi, pensait-il, disparaîtrait à jamais dans l'esprit des futures générations, le souvenir du Héros.

La population bruxelloise tout entière fut bouleversée et indignée par ce geste outrageant la mémoire d'un de ses fils. Jamais elle n'accepta la disparition du mémorial.

Le temps hélas, a passé. Il a fallu attendre 29 ans après la fin de la deuxième guerre mondiale pour venir à bout de la léthargie administrative et publique. Il a fallu que l'initiative privée remue ciel et terre pour que soit érigé à nouveau un monument perpétuant le souvenir de ce Schaerbeekois. C'est grâce au courage, à la persévérance dont fit preuve Mademoiselle de MULDER, grâce à l'appui et à l'aide qu'elle trouva auprès de Monsieur MARTINY, Président de la Société Centrale d'Architecture de Belgique et Architecte en Chef à la Pro-

vince de Brabant, auprès de Monsieur BRAUN de Ter MEEREN, Président de l'Union des Géomètres Experts de Bruxelles, que nous devons ce second monument.

Un comité de patronage fut constitué, auquel il me plait de rendre hommage pour les multiples et longues démarches qui furent nécessaires et qui s'échelonnèrent sur de trop nombreuses années. La commune de Schaerbeek est particulièrement honorée d'avoir été choisie pour assumer la garde d'un monument perpétuant le souvenir de nos temps de gloire, honorant ceux qui sont morts, martyrs d'une cause juste.

Car la gloire des vivants n'atteint pas l'ombre de celle mes morts. Plus le sacrifice est gratuit, plus grand en est le prix.

C'est cette gloire qu'il était bon d'immortaliser par l'inscription dans la pierre d'un de ces noms qui ont fait notre histoire, celui de Philippe BAUCQ.

La commune de Schaerbeek est légitimement fière de l'honneur qui lui échoit.

Elle saura assumer dignement cette garde d'un mémorial perpétuant la mémoire d'un de ses plus valeureux enfants. »



LE COUDENBERG

comment la Place Royale succéda au Palais Ducal

par Pierre Boulangier

*

L'ANCIEN PALAIS DUCAL

Jouissant d'une situation exceptionnellement favorable, au croisement de la Senne — en ces temps-là, navigable vers le Nord — et de la route commerciale Gand-Cologne, la ville de Bruxelles s'agrandit rapidement à partir du Xe siècle. Le site primitif compris entre deux bras de la Senne devint trop exigü : la maison ducale — vraisemblablement un donjon entouré d'une palissade à la mode franque —, la chapelle Saint-Géry et le tribunal public s'y élevaient, tandis que les *stenen* des marchands s'étaient groupés autour de l'île pour jouir de la protection du castrum fortifié (1). Bientôt la construction d'une première enceinte au XIIIe siècle (2), puis d'une seconde au XVe, confirmaient la prospérité de la cité et son accession à la jouissance des droits communaux.

A la fin du XIe siècle ou au début du XIIe, les ducs de Brabant abandonnèrent leur habitation de l'île Saint-Géry pour un château bâti sur la colline du Coudenberg. Reconstitué sous les règnes d'Henri II et d'Henri III (fin XIIe et XIIIe siècles), la demeure ducale fut agrandie, modifiée et embellie

(1) Voir DES MAREZ, G. *Guide illustré de Bruxelles. Monuments civils et religieux*. Bruxelles, Touring Club de Belgique, 1958, fig. 20 et 21 pp. 36, 37.

(2) Voir VANHAMME, M. *Bruxelles, 1100-1800, Promenade dans le passé*. Bruxelles, Office de Publicité, 1949, hors-texte : « Tracé symbolique de la première enceinte ».

sans interruption jusqu'au XVII^e siècle. Ainsi, Philippe le Bon fit bâtir, en 1452, la *Magna Aula* dans la grande salle de laquelle Charles-Quint devait abdiquer un siècle plus tard, en 1555. Cette pièce d'apparat ne mesurait pas moins de 17 mètres sur 45 (3). La cour des Bailles (4), commencée en 1513, fut achevée en 1521. C'était une sorte de cour d'honneur entourée d'une balustrade. En 1525, Charles-Quint fit construire, conformément aux dispositions testamentaires de son père, une nouvelle chapelle sur l'emplacement de l'ancienne. Elle ne fut terminée qu'en 1553, faute de fonds suffisants. Les Archiducs Albert et Isabelle achevèrent de donner à l'ensemble du palais sa physionomie définitive en remaniant le grand quartier de la Cour sur l'ancienne muraille, vers le *Borgendael* (5). Vers 1614, ils rebâtirent la galerie édiflée une première fois entre 1533 et 1537 (6).

(3) DES MAREZ, *op. cit.*, p. 268.

(4) L'origine du mot « Bailles » semble assez contestée. Hymans y voyait un germanisme provenant du flamand *Balie*, balustrade, barreau (HYMANS, L. *Bruxelles à travers les âges*. Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, 1884, tome II, p. 206).

Il pourrait s'agir aussi d'une forme du mot *baillie* ou *bailli*, dérivé de l'ancien verbe *baillir* qui signifie gouverner, administrer et qui provient du nom *baill*, gouverneur (BLOCH, O. et VON WARTBURG. *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris, P.U.F., 1964, p. 53).

Plus vraisemblablement, il s'agit du nom *baill* signifiant pieu, palissade, enceinte (GRANDSAIGNES d'HAUTERIVE. *Dictionnaire d'ancien français*. Paris, Larousse, 1947, p. 50).

(5) Littéralement, ce nom signifie Vallée du château. Il s'agissait d'un quartier au statut très privilégié : il échappait à la juridiction de la ville comme aux règlements corporatifs.

« ... il y a environ trente maisons franches et exemptes de juridictions ordinaires, qui forment une petite place. Ceux qui ne sont pas incorporés dans les corps de Métiers, peuvent y travailler sans qu'on puisse les inquiéter » (FRICK, G. *Description de la Ville de Bruxelles*. Bruxelles, George Frick, imprimeur de Sa Majesté, 1743, p. 14).

(6) Pour l'historique du château, voir l'article de synthèse de DES MAREZ, G. *L'ancienne Cour de Bruxelles*. Dans « Le Home », 6^e année, n° 4 (30-4-1913), pp. 41 à 47.



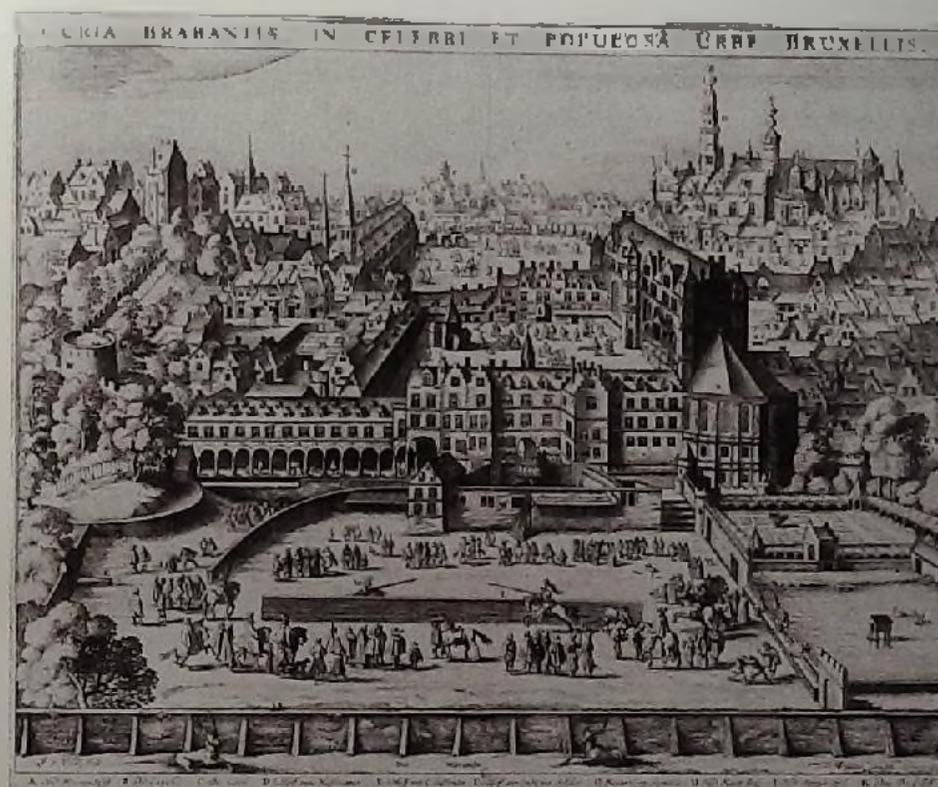
La place des Bailles - Gravure de Harrewijn.
(Coll. Van Cauter).

TENTATIVE DE LOCALISATION

Où se situaient les constructions palatiales par rapport à la configuration actuelle du quartier ? Une plaque commémorative avec plan gravé, apposée contre la façade de l'ancien Hôtel Belle-Vue nous enseigne qu' « Ici s'élevait le Palais des Ducs de Brabant. Construit vers 1200. Détruit par un incendie le 3 février 1731 ». Cette localisation est-elle correcte et pouvons-nous imaginer en ce lieu le vaste quadrilatère de bâtiments groupés autour d'une cour intérieure que nous révèle l'iconographie ancienne (7) ? C'est la comparaison des plans anciens qui nous permettra de répondre à cette question (8).

(7) L'iconographie est abondante. Citons entre autres :
— *Curia Brabantiae, in celebri et populosa Urbe Bruxellis* de J. v. Velde et gravée par Vischer.

- *Palatinum Bruxellense Ducis Brabantia*, dans SANDERUS, A. *Regiae domus Belgicae sive Palatinum Bruxellense cum aliis ad ducem Brabantiae, et comitem Flandriae, hodie Philippum IV...* Bruxelles Philippe Vleugaert, 1659, hors-texte.
 - *La Cour de Bruxelles avant l'incendie survenu le 4 février 1731*, Estampe de Harrewyn, dans CHRISTYN, J.-B. *Les Délices des Pays-Bas*. Liège, Bassompierre père, 1769, hors-texte.
 - Même vue dans LE ROY, J. *Le Grand Théâtre profane du Duché de Brabant*. La Haye, Chrétien Van Lom, 1730, hors-texte : *La Cour de Brusselle*.
 - *La Cour de Brabant vers 1550*. Tableau par un peintre anonyme du XVI^e siècle. Musée communal de Bruxelles.
 - L'on trouvera une documentation abondante dans HENNE, A. et WAUTERS, A. *Histoire de la ville de Bruxelles* Nouvelle édition du texte original de 1845, augmentée de nombreuses reproductions et de documents choisis par Mina Martens, Archiviste de la Ville. Bruxelles, Culture et Civilisation, 1969 (4 vol. et 1 table).
- (8) — *Bruxelles et environs immédiats*, par DEVENTER, J. Circa 1554. ± 1/8.800. 810 mm x 670 mm. Orienté au N. Bibl. Roy. (abréviation : *Deventer*).
- *Bruxella*. Edité par BRAUN, G. et HOGENBERG, F. 1572. ± 1/6.700. 330 mm x 475 mm. Orienté au S-E. Bibl. Roy. (Abréviation : *Braun et Hogenberg*).
 - *Bruxella, nobilissima Brabantiae Civitas*, par DE TAILLY, M. 1640. ± 1/2.700. 835 mm x 1.135 mm. Orienté au S-E. Bibl. Roy. (Abréviation : *De Tailly*).
 - *Bruxella*. Edité par BLAEU, J.W. 1649. ± 1/5.200. 458 mm x 567 mm. Orienté au S-E. (Abréviation : *Blaeu*).
 - *Plan de la Ville de Bruxelles*. Edité par FRICX, E.-H. 1711. ± 1/6.500. 500 mm x 600 mm. Orienté E-S-E. Bibl. Roy. (Abréviation : *Fricx*).
 - *Bruxel*. Plan dressé pour Charles de Lorraine (?). Circa 1768-1774. ± 1/1.200. 9 ft. 1.840 mm x 3.000 mm. Orienté E-S-E. Archives de la ville de Bruxelles.
 - *Plan détaillé manuscrit de la Ville de Bruxelles...*, par LE FEBVRE d'ARCHAMBAULT, 1774. ± 1/1.500. 1.500 mm x 2.070 mm. Orienté à l'O. Archives de la ville de Bruxelles.



La Cour du Coudenberg, vue du parc.
Copyright Bibliothèque royale Albert Ier, Bruxelles.
(Cabinet des Estampes).

- *Plan topographique de la Ville de Bruxelles et de ses environs*. Gravé par DUPUIS, LA 1777. ± 1/5.100. 570 mm x 905 mm. Orienté N-O. Bibl. Roy. (Abréviation : *Dupuis*).
 - *Plan routier de la ville de Bruxelles et ses environs...*, par JACOWICK, G. 1812. 1/7.000. 546 mm x 635 mm. Orienté O-N-O. Bibl. Roy.
- On lira une description sommaire de ces plans dans *Image de Bruxelles. Cartes et Plans*. Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique, 1958.

Deventer (1550-1565) ébauche à peine le tracé des bâtiments côté parc, l'étang, l'hémicycle des jardins, le parc entre les deux enceintes avec le portique d'entrée de la chaussée de Louvain. Le plan *Braun et Hogenberg* (1572) est beaucoup plus complet mais est réputé sacrifier parfois la présentation à l'exactitude. On y voit nettement, en vue oblique, les deux enceintes avec leurs tours, la Cour, la place des Bailles avec sa balustrade, les jardins d'agrément, le parc avec ses deux entrées, le Borgendael, le couvent du Coudenberg (9), l'actuelle rue de Namur joignant les deux portes de Coudenberg percées dans les enceintes concentriques. Sur le plan *De Tailly* (1640) les bâtiments sont dessinés avec un soin et une précision remarquables. Le graveur, Abraham Stantvoort, a su représenter une vue minutieuse de la Cour avec toutes ses dépendances. Au pied de la première enceinte, intra muros, court la rue Isabelle (10)

(9) Sa fondation est probablement contemporaine de celle de la Cour, malgré les traditions qui l'attribuent à Louis le Débonnaire en 830 ou à Godefroid le Barbu vers 1095. Au début du XIII^e siècle, la communauté prit la règle de saint Augustin.

Voir HENNE, A. et WAUTERS, A., *op. cit.*, III, pp. 406 à 408; fig. 1402 pp. 404 et 405 (reproduction d'une estampe de DE COSTER, extraite de *Le Grand Théâtre sacré du Duché de Brabant*. La Haye, Gerard Blok, 1734, tome I, 2^e partie, hors-texte : « *Antiqua Praepositura S. Jacobi de Frigido Monte Caudenberg Ordinis Canonorum Regularium S. Augustini Bruxellis* »).

(10) C'est en 1615 que l'Infante Isabelle fit percer, à l'intérieur de la première enceinte, cette rue reliant directement la Cour à Sainte-Gudule, en passant par le jardin des arbalétriers. La compagnie du Grand Serment fut dédommée par la construction d'un grand bâtiment adossé au rempart, qui servait d'habitation au maître arbalétrier et de lieu de distraction pour les membres. De chaque côté de la rue s'élevaient des maisons destinées aux Archers de la Cour (la Garde Noble) et aux hallebardiers (la Garde Bourgeoise).

Voir HENNE, A. et WAUTERS, A., *op. cit.*, III, pp. 361, 362; fig. 1335, 1336, 1337, 1338 pp. 364 et 365.

Comparer les plans *Braun et Hogenberg*, 1572 (n° 37 « *Die Grote Guldebol* ») et *De Tailly*, 1640 (la rue Isabelle y est tracée; la « *Maison d'Isabelle* » et les petites maisons de la Garde Noble et de la Garde Bourgeoise y figurent).

qui se prolonge le long de la chapelle de Charles-Quint et de la *Magna Aula* pour déboucher sur le côté de la place des Bailles où s'embranchent la Montagne de la Cour. Le parc a subi des transformations depuis les époques précédentes.

Le plan *Blaeu* (1649) ne montre pas les choses différemment, sauf peut-être en ce qui concerne le tracé de la rue du Borgendael qui n'est pas exactement dans le prolongement de la Montagne de la Cour, comme chez *Braun et Hogenberg* et *De Tailly*.

Fricx (1711) non plus, ne varie guère l'emplacement des bâtiments. La rue du Borgendael est ici dans le prolongement de la Montagne de la Cour. Certains exemplaires du plan donnent le nom des rues avoisinantes qui sont de précieux points de repère. En outre, il souligne la forte dénivellation existant entre la rue Terarken et la Montagne de la Cour qui communiquent par les quatre escaliers des Juifs (11).

Délimitons à présent sur un plan moderne le quartier qui nous intéresse. Il s'inscrit dans un polygone déterminé au nord par la rue de Louvain allant de la Collégiale SS. Michel et Gudule à la porte de Louvain, à l'est par la deuxième enceinte, au sud-ouest par la rue de Ruysbroek passant jadis à l'arrière de l'hôtel de Nassau, et à l'ouest par les rues des Paroissiens, de l'Impératrice et le Cantersteen.

Pour tracer en surcharge la disposition de l'ancien palais ducal, il faut recourir au plan *Dupuis* (1777) qui représente un stade intermédiaire dans la rénovation du quartier. Bien que la Cour et le parc anciens y aient disparu au profit de la place Royale et du parc moderne, les environs conservent un aspect moyenâgeux, avec des fragments considérables de la

(11) Le premier portait aussi les noms d'escalier de la Croix-Blanche ou de Saint-Roch; le deuxième s'appelait également rue de Notre-Dame (HENNE, A. et WAUTERS, A., *op. cit.*, Index général : « *Escaliers des Juifs* »).

BRUXELLA NOBILISSIMA BRABAN



Plan De Tailly (1640) - La cour et le parc.
 Copyright Bibliothèque royale Albert Ier, Bruxelles.
 (Cabinet des Estampes).

première enceinte, la rue Isabelle, les escaliers des Juifs. Cette dernière région fut nivelée au début de ce siècle (12), et la

(12) L'on peut encore percevoir la différence de niveau grâce à l'escalier descendant le long de l'hôtel Ravenstein pour rejoindre le dernier fragment existant de la rue Terarken.

construction du Palais des Beaux-Arts en 1927 modifia définitivement la site (13). Suivant des plans plus anciens (De

(13) Pour se faire une idée de la physionomie de ce quartier avant son remaniement, voir l'ouvrage abondamment illustré de DES MAREZ, G., *Le quartier Isabelle et Terarken*, Paris-Bruxelles, Van Oest, 1927.

Tailly, par exemple), c'est en face de l'intersection de la rue Terarken et de la rue Isabelle que se dressait le chevet de la chapelle de Charles-Quint. Dans son prolongement, la *Magna Aula* s'étendait jusqu'à l'angle de la Montagne de la Cour. Quant à la balustrade des Bailles, elle s'étendait jusqu'à la Grande rue de la Cour (*Dupuis*), actuelle rue du Musée, avant de bifurquer vers la rue de Namur. La surimpression ainsi réalisée (fig. 1) permet de conclure que la place Royale dans toute son étendue actuelle était occupée par les constructions palatiales et cette conclusion est en accord avec le tracé de la plaque commémorative susmentionnée.

QUELQUES TEMOINS DU PASSE

L'archéologie souterraine de la capitale confirme au moins partiellement cette ébauche de localisation. Dans les caves de la banque sise au coin de la place Royale (anciennement, le café de l'Amitié), à douze mètres de profondeur, on découvre un réseau de souterrains voûtés, un fragment de voie pavée, vestige de l'ancienne rue Isabelle, une cheminée monumentale du palais et des restes de la chapelle de Charles-Quint (14). Après l'incendie de la Cour en 1731, les travaux de terrassement destinés à donner à la nouvelle place son assiette définitive furent assez hâtifs. En effet, le palais incendié étant bâti à flanc de colline, il suffisait, pour racher l'importante différence de niveau par rapport à la rue Isabelle, d'apporter des matériaux de remblai. On se contenta donc d'enterrer les vestiges laissés par le sinistre (15).

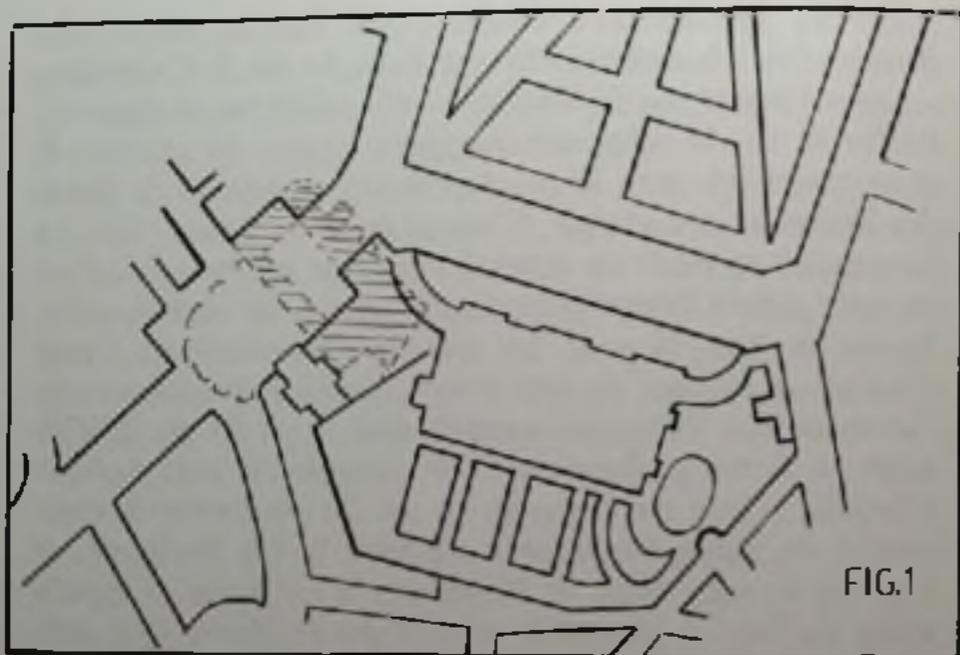
(14) Il serait temps que l'on procède à une étude détaillée du Bruxelles souterrain et que l'on en dresse une carte précise.

(15) HEMELEERS, G. *Dans les entrailles de Bruxelles. Dans Brabant*, n° 6, 1968, pp. 36 à 38 (photos).

Pour préciser cette localisation, il faut en revenir une dernière fois à la confrontation des plans. La rue de Coudenberg — actuellement rue de Namur — débouchait sur la place des Bailles là où la balustrade rejoignait l'église du couvent. Il reste aujourd'hui, dans la rue de Namur, un morceau de façade des bâtiments conventuels. C'est un point de repère (16). Le Borgendael en serait un autre si le passage portant aujourd'hui ce nom n'était déplacé par rapport aux plans anciens (17). Tenant compte de ceci, on arrive à circonscrire le Grand Quartier de la Cour du côté sud-est jusqu'à l'aboutissement de l'ancienne rue Verte qui correspondrait, à la fin du XVIII^e siècle, à la rue prolongeant l'allée centrale du parc moderne (*Dupuis*). Cette rue traversait ce qui est maintenant le corps central du palais Royal pour rejoindre la rue Brederode. A l'époque du plan *Braun et Hogenberg*, la rue Verte — appelée ruelle du Duc — longeait la muraille par l'extérieur. Plus tard, son tracé devint plus rectiligne (*De Tailly*). Ces précisions sont utiles car c'est près du débouché de la rue Verte sur le vieux parc que commençait l'aile arrière, reconstruite par Albert et Isabelle. C'est donc, selon toute apparence, à l'emplacement de la partie droite de la façade du palais Royal que s'élevait cette galerie. Nous pouvons donc, sans trop de témérité, achever de superposer le site ancien et le site moderne (fig. 1).

(16) L'abbaye fut supprimée en 1786 par Joseph II. Les bâtiments furent transformés en lycée en 1802, puis en école militaire en 1838 (VAN HAMME, M., *op. cit.*, p. 92). Il subsiste une série de caves voûtées, vestiges de l'abbaye; le Théâtre-laboratoire Vicinal y a installé ses locaux, au fond de l'actuelle impasse du Borgendael.

(17) *Braun et Hogenberg, De Tailly, Fricx. Projet pour l'agrandissement des Bailles du palais incendié dont une partie y serait incorporée pour y placer la statue de S-A Royale.* Archives de la Ville de Bruxelles, Cartes et Plans, Bruxelles, n° 1.927. Reproduit dans HENNE, A. et WAUTERS, A., *op. cit.*, III, fig. 1.429 p. 420. Sur ce document, l'entrée du Borgendael est bien dans l'axe de la Montagne de la Cour, suivant une médiane passant par la statue de Charles de Lorraine, au centre.



L'INCENDIE

Un premier sinistre éclata en 1674 dans la chambre du Conseil des Finances mais le feu fut maîtrisé. Il n'en fut plus de même pendant la nuit du 3 au 4 février 1731. Un brasier gigantesque enveloppa le palais, à l'exception de la chapelle. Des richesses inestimables furent perdues parmi lesquelles les Rubens du grand salon. Les ruines du palais subsistèrent jusqu'en 1775. Alors débuta un profond remaniement du quartier.

LES PROJETS POUR UNE NOUVELLE PLACE

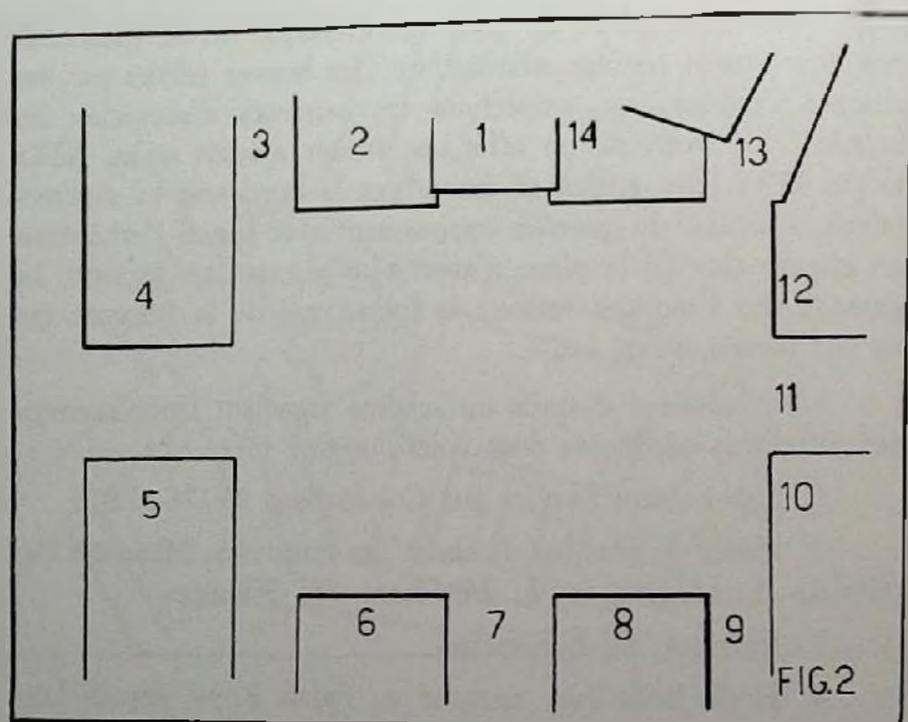
En 1772 on projeta de déblayer la place des Bailles et de la paver. La démolition du palais commença deux ans plus tard. En 1775 la statue de Charles de Lorraine qui favorisait l'embellissement de la ville fut érigée sur la nouvelle place. Entretemps, le projet de Barré, inspiré de la place Stanislas de Nancy, et remanié par Guimard, fut adopté et la construction des bâtiments actuels débuta en 1776.

Achevée, la place de style néo-classique ne se présentait pas absolument comme aujourd'hui. Des bornes reliées par des chaînes l'entouraient, empêchant les carrosses d'accrocher les façades; les trottoirs, en effet, ne furent ajoutés qu'au XIXe siècle (18). Des grilles et des arbres la bordaient et dissimulaient la vétusté du quartier environnant avec lequel l'urbanisme en champ clos de la place n'avait plus aucun lien logique. Le passage des Colonnes fermait la future rue de la Régence qui ne fut percée qu'en 1827.

L'on trouvera ci-après un schéma signalant l'emplacement des différents bâtiments dont voici l'origine (fig. 2) :

1. Eglise Saint-Jacques sur Coudenberg (1776-1787).
2. Hôtel de Flandre. Il abrite des locaux du Ministère des Affaires Etrangères et du Ministère des Finances.
3. Portique du Borgendael.
4. Hôtel Belle-View, rattaché au Palais Royal depuis Léopold II.
5. Pavillon érigé par l'abbaye de Grimbergen. Il abrita au XIXe siècle le " Café de l'Amitié ", puis le " Café Royal " et la librairie Muquardt. Aujourd'hui c'est le siège d'une banque qui possède dans ses caves d'importants vestiges du palais et de la chapelle de Charles-Quint.
6. Bâtiment élevé par Corneille, comte de Spangen, en partie sur l'emplacement de l'ancien hôtel d'Hoogstraten sis jadis entre la rue Terarken et la Montagne de la Cour, légèrement en contrebas du palais. Naguère, siège des magasins " Old England ".
7. Montagne de la Cour.
8. Hôtel construit en 1779 par le Lotto, loterie impériale et royale du gouvernement de Marie-Thérèse. Au XIXe siècle il devint un hôtellerie renommée (" Hôtel britannique ", puis " Hôtel d'Europe ").

(18) Pour une description plus détaillée, vois DES MAREZ, G., *op. cit.*, pp. 272 à 279.



9. Portique de la rue du Musée (rue menant, au XVIII^e siècle, au palais de Charles de Lorraine, bâti en partie sur l'ancien Hôtel de Nassau).

10. Pavillon élevé par la corporation des brasseurs sur l'emplacement de l'ancien Hôtel de Mérode.

11. Passage des Colonnes.

12. Pavillon élevé par Madame de Templeuve, comtesse de Tirimont, baronne de Gaasbeek. Il fut acheté en 1886 par le prince Philippe, comte de Flandre, père du roi Albert qui y naquit le 8 avril 1875.

13. Portique de la rue de Namur (anciennement rue de Coudenberg).

14. Hôtel du dernier amman de la ville, Rapedius de Berg.



La Place Royale - Lithographie Gerard.
(Coll. Van Cauter).

LE PARC DE LA COUR (19)

L'ancien parc n'aurait pas été, comme on l'a cru souvent, un débris de la forêt de Soignes (20). Jean III (règne : 1312-1355) qui avait une grande prédilection pour son palais de Bruxelles acheta des terres en dehors des murs pour accroître le parc vers la porte Sainte-Gudule. A cette époque, le parc était composé de terres cultivées, de bois, d'une vigne et de chemins. Philippe le Bon repeupla la *Warande* (Garenne) en gibier, la fit enclorre de murs et l'étendit vers la porte de Louvain où Charles-Quint acquit à son tour de nouvelles terres.

(19) SANDERUS, A., *op. cit.*, hors-texte : belle estampe de HARREWYN avec un cartouche explicatif.

(20) HENNE, A. et WAUTERS, A., *op. cit.*, III, p. 382.

Dans son extension maximale, le parc était compris, en largeur, entre la première et la deuxième enceinte et s'étendait, en longueur depuis le vieux marché au Bétail (Porte de Louvain) jusqu'au Borgendael (à l'intérieur de la première enceinte) (21).

Deux entrées y donnaient accès : la première du côté de la chaussée de Louvain, par un portail; la deuxième par la ruelle du Duc, appelée plus tard rue Verte.

Il était constitué de deux parties distinctes. D'une part, les jardins d'agrément comprenaient l'étang Clutinc, que jouxtait un jardin de plaisance avec fontaine, une vigne, une esplanade de joutes, la feuillée ou *folie* avec un labyrinthe, des fontaines jaillissantes, des bassins, des terrasses, des portiques, des statues et des rocailles. Tout cela faisait l'admiration des visiteurs (22). Au-delà du Borgendael, derrière la première enceinte, un pré fut transformé en lice où les jeunes nobles pouvaient s'entraîner à l'exercice des armes, c'était la *Picquerye*. D'autre part, la *Warande* se composait d'une succession de vallons et de collines, avec des enclos pour les sangliers et les lièvres, une grotte avec la statue de Madeleine par Duquesnoy et des fontaines dévalant vers le labyrinthe (23).

LE NOUVEAU PARC TEL QU'IL FUT CREE...

L'ancien parc des ducs de Brabant était très accidenté. Son relief irrégulier n'était pas en harmonie avec le style calme de la place Royale. Dès 1775, le gouvernement et la ville s'entendirent sur un projet, en accord avec la mode du temps. A cette époque, la distraction favorite était la promenade et la plupart des capitales d'Europe possédaient des jardins où chacun pouvait déambuler, voir et se faire admirer. Paris, Londres, Madrid, Vienne, Rome sacrifiaient à ce rite. Bruxelles n'y faisait pas

(21) *Fricx*.

(22) FRICX, G., *op. cit.* pp. 14 à 22.

(23) *Ibid.* p. 19.

exception : l'Allée Verte était le lieu où élégants et élégantes se pavanaient. Mais le nouveau parc, plus proche des résidences urbaines, était appelé à un succès sans précédent qu'il devait conserver jusqu'à la création de la promenade du Bois de la Cambre vers 1900.

Le nouveau parc exigeait des travaux de nivellement considérables. La rue Royale, la rue de la Loi, la rue Ducale et la Montagne du Parc furent tracées et pavées. Le comblement de l'étang et des vallons ainsi que l'endiguement de la rue Royale coûtèrent beaucoup de peines. On y utilisa les déblais des démolitions. Nous avons déjà signalé que de la place Royale à la rue Isabelle, l'ancien palais, bâti à flanc de coteau fut rasé mais non démenbré en profondeur (cf. *supra*).

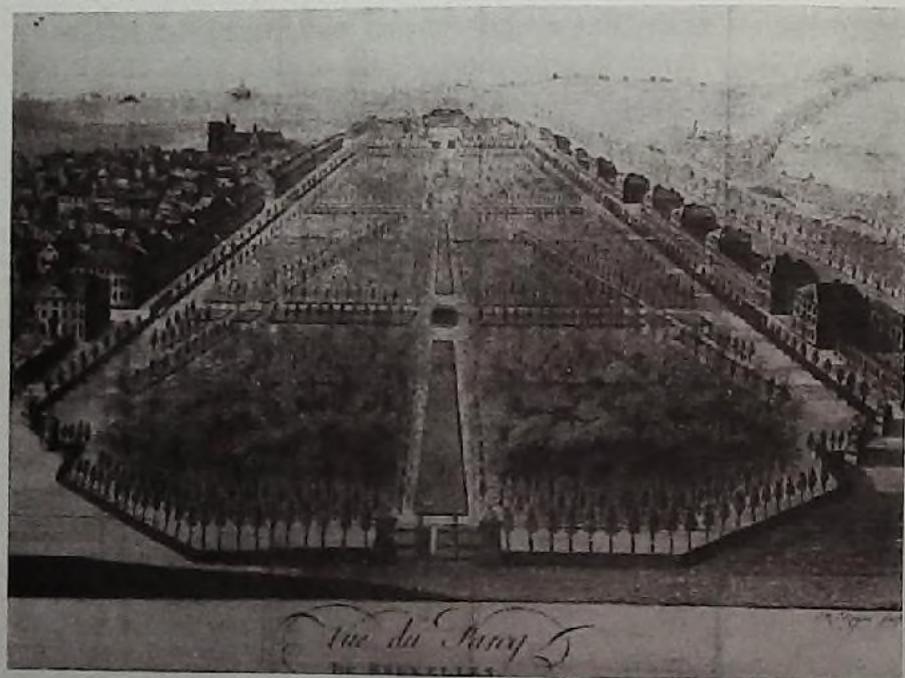
Il est vain d'épiloguer sur le point de savoir qui de Joachim Zinner ou de Barnabé Guimard fut le véritable créateur du parc. Un monument triomphal à la gloire de Marie-Thérèse, par Godecharle, devait rehausser cette promenade de prestige. Il ne fut jamais exécuté car Joseph II s'opposa à cette dépense qu'il estimait inutile (24).

Le parc ne fut pas conçu comme un "hortus conclusus" mais comme une perspective liée à l'ensemble architectural voisin. Trois allées s'ouvrent en éventail à partir du grand bassin qui fait face au Palais de la Nation et conduisent vers la place des Palais (25), à l'époque, rue de Belle-Vue. L'allée centrale débouchait sur le portique de la Chambre Héraldique démolie par Guillaume Ier et remplacée par le péristyle du Palais Royal (26). Celle de droite s'alignait dans l'axe de

(24) L'empereur jugeait d'ailleurs sévèrement les dépenses consenties à l'édification du nouveau quartier : « Quant à l'arrangement du Parc et de la Nouvelle Place, le contre-sens et le mauvais goût qui y règnent, joint aux grands frais que cela a occasionnés, ne méritent aucune considération ». (Cité dans DES MAREZ, G., *op. cit.*, p. 271.)

(25) En 1906, l'élargissement de la Place des Palais entama la plus grande partie des bas-fonds du parc.

(26) La Chambre Héraldique était en retrait par rapport au palais actuel (DES MAREZ, G., *op. cit.*, p. 287).



Le parc à la fin du XVIIIe s. - Gravé par R. Rogers.
(Coll. Van Cauter).

la place Royale et sa perspective s'arrêtait au passage des Colonnes (27). L'allée de gauche donnait vue sur un parterre de végétation au pied de la deuxième enceinte (28). Les allées latérales menaient d'un côté au rempart agrémenté de plantations (rues Zinner et Lambermont) et de l'autre côté vers le bas de la ville. Pour éviter le heurt avec les constructions vétustes de ce quartier, on masqua les issues dans cette direction (29).

(27) Cette perspective fut approfondie par le percement de la rue de la Régence en 1827 et débouche sur le Palais de Justice inauguré en 1883.

(28) Dupuis.

(29) Un cercle de verdure masquait, au fond du passage de la Bibliothèque, la Domus Isabellae, avant sa démolition.

Les essences plantées dans les allées du parc furent choisies avec soin : des tilleuls à larges feuilles pour les allées obliques; des tilleuls à petites feuilles pour l'allée centrale; des ormes pour l'allée latérale depuis le passage de la Bibliothèque vers le rempart et pour la rue de la Loi (30); des hêtres pour l'allée latérale de la Montagne du Parc vers le rempart; des platanes autour du rond-point (31). Ainsi, tout dans la conception du parc fut réfléchi, calculé pour satisfaire les yeux. Pourtant, ce produit de la raison et du bon goût faillit connaître une fin précoce. En 1803, Bonaparte, premier Consul, projeta de transformer le parc en esplanade pour les exercices militaires. Ce plan souleva une telle vague d'indignation qu'il ne fut jamais réalisé (32).

...ET TEL QU'IL SE PRESENTE AUJOURD'HUI

Dans les années qui suivirent sa création, le parc fut doté de statues d'ornement. Plusieurs d'entre elles, endommagées par les intempéries, se trouvent aujourd'hui au Musée communal et aux Musées Royaux des Beaux-Arts, tandis que de bonnes copies ont pris leur place *in situ* (33). Certaines méritent une attention toute spéciale, comme la *Vénus aux Colombes* d'Ollivier de Marseille, *Narcisse* et *Diane* de Gabriel Grupello et, surtout, la fameuse *Vénus à la coquille* dont l'auteur n'est pas

(30) Celle-ci se terminait par l'Impasse du Parc avant la percée de la rue des Colonies.

(31) DES MAREZ, G., *op. cit.*, pp. 287, 288.

(32) MEIRSSCHAUT, P., *Les sculptures de plein air à Bruxelles*. Bruxelles, Bruylant, 1900, p. 2.

(33) DES MAREZ, G., *op. cit.*, pp. 289 à 292.
TERLINDEN, Ch., (+ Vicomte), *Les statues du parc de Bruxelles*. Dans « Brabant », juin 1972, pp. 38 à 45 (nombreuses photos).
CETTE, J., *Leçons d'art dans les parcs de Bruxelles*. Dans « Brabant tourisme », n° 12, décembre 1963, pp. 24 à 29.

connu avec certitude. Cette dernière causa un véritable scandale lors de son installation dans le parc (34).

Si le mobilier du parc, grâce aux copies fidèles qui ont été exécutées, a conservé son caractère premier, il n'en est pas de même des plantations. En plusieurs endroits des marronniers ont progressivement remplacé les essences d'origine. Quant à la terrasse comprise entre la rue Royale et la rue de la Loi, elle fut endommagée lors des récents travaux du Métro et elle montre aujourd'hui piètre figure avec ses plantations chétives

P. BOULENGER

Il est à noter que depuis la rédaction de cet article (mai 1975), la Ville de Bruxelles a décidé l'exploration et la mise en valeur des souterrains du Coudenberg et notamment des vestiges de la Chapelle de Charles-Quint et de la rue Isabelle. Voir à ce sujet : GOFFAUX, R. *Vers des fouilles, Place Royale, pour dégager le Palais Ducal*, dans "Le Soir" du 20 mars 1976.

(34) TERLINDEN, Ch., *op. cit.*, pp. 43 à 45.

Chaumont-Gistoux

par Myriam Lechêne

Chaumont-Gistoux est une de ces petites cités rustiques qui font la renommée du Brabant. Tantôt, sa terre s'étire à perte de vue, brunâtre en ce mois de mai, comme un vieux parchemin; tantôt son horizon se heurte à des collines où serpentent des cavées de cailloux.



Un coin champêtre à Chaumont-Gistoux.

Le Train, l'Inchebroux, le Ry du Pré Delcourt, le Hélo et le Ry des Papeteries bondissent côte à côte par les chemins des écoliers. Le Train fait maints détours par bois et campagnes, allongeant sa course à plaisir dans ces coteaux où la nature se donne des airs d'enfant sauvage. Il est si jeune encore puisqu'il jaillit au hameau d'Al Mez, qui jouxte Corroy-le-Grand, proche voisin de Chaumont-Gistoux. Le Ry du Pré Delcourt échappe à l'emprise de la terre, à Chaumont, vagabonde durant 3200 mètres puis vient se liguier à jamais avec le Train et s'expatrie avec lui vers des terres nouvelles. Le Ry des Papeteries cède plus vite à l'appel du Train, après un parcours d'un kilomètre, il s'en fait un éternel allié. L'Inchebroux se réunit au Train après l'avoir suivi pendant 600 mètres.

..

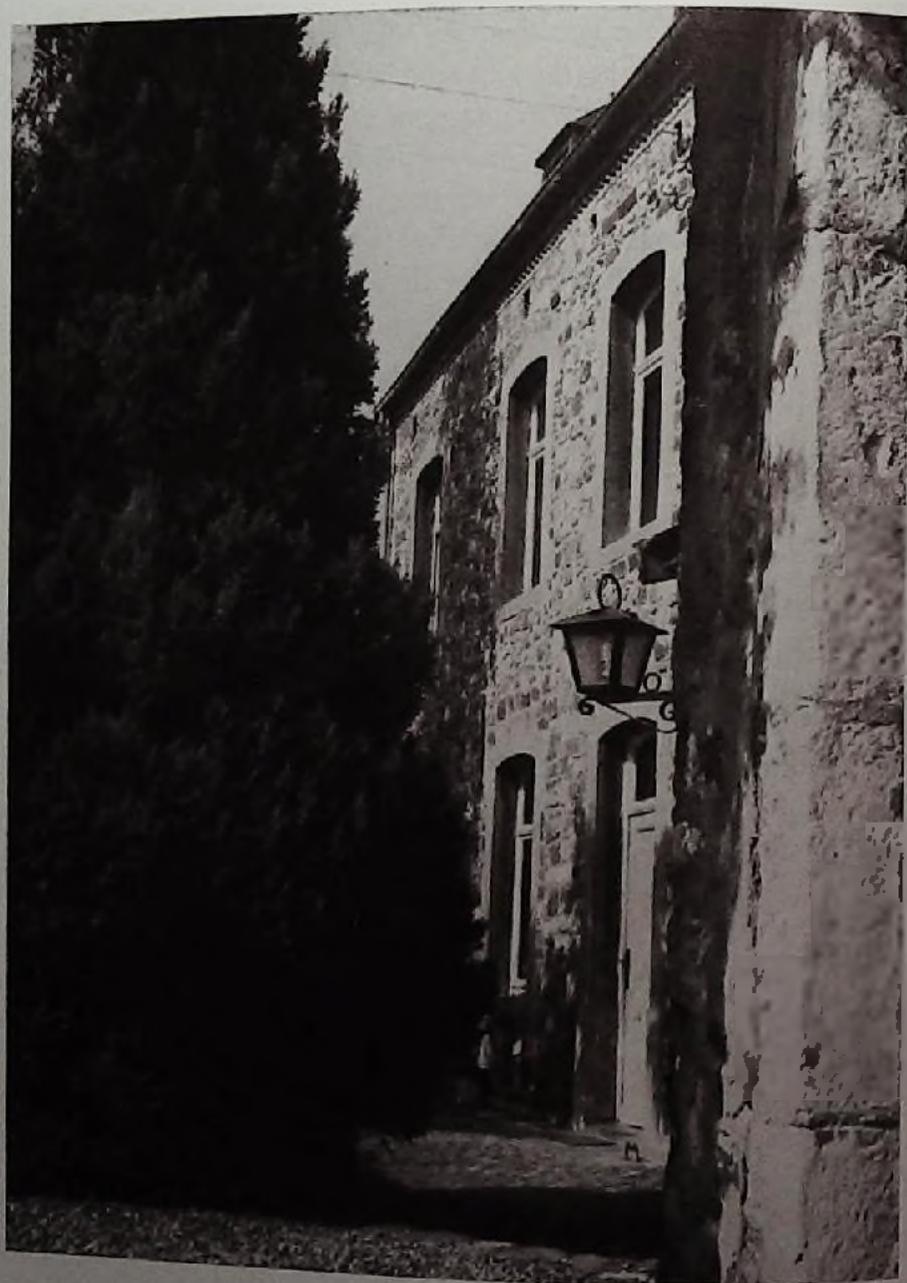


Le moulin d'Inchebroux.

Chaumont-Gistoux émergea des brumes de l'histoire au VII^e siècle, au terme de l'époque mérovingienne. En ce temps là, Saint Amand fonda un monastère au confluent de la Lys et de l'Escaut. Allowin, dit aussi Bavon, qui le suivait dans ses pérégrinations apostoliques interrompît sa course pour y mener une vie de moine. La population se groupa peu à peu autour de cette abbaye, berceau de la ville de Gand. Vers 650, l'abbaye reçut la terre de Chaumont d'un roi mérovingien. Nos historiens pensent que cette donation est due à l'intervention de Bavon. Plus tard, l'abbaye porta son nom, l'église de Chaumont également.

Suite aux invasions normandes du IX^e siècle, les moines de Saint-Bavon durent fuir en France. Leurs biens furent pillés et leurs terres lointaines convoitées par les comtes et les évêques. C'est ainsi que Chaumont-Gistoux se retrouva propriété de l'évêque de Liège. Au retour, un siècle plus tard, les moines réclamèrent leur bien, en vain. Chaumont-Gistoux demeura un fief dépendant de l'évêque de Liège, son suzerain. L'évêque y délégua un seigneur foncier qui bénéficiait du droit de banalité, recueillait le cens et possédait la juridiction sur les biens et les personnes. C'est ainsi que Chaumont-Gistoux, terre enclavée dans le Brabant, fut dépendante du Prince-Evêque de Liège jusqu'à la Révolution française. Cet état de choses permit aux habitants d'échapper aux lois et aux taxes du Brabant. Ceux qui y cultivaient, circulaient librement, sans payer de taxes tant à l'entrée qu'à la sortie. Les criminels brabançons pouvaient se réfugier à Chaumont, à condition de payer un droit d'asile et de ne plus causer de "vilénie". Cette situation fut cause de bien des querelles entre les ducs de Brabant et le seigneur de Chaumont.

En 1196, Godefroid de Chaumont fit don de l'église et de la dîme de Chaumont à l'abbaye de Bonne-Espérance. En 1254, le curé de Chaumont, Michel, reçut la permission de garder cette dîme moyennant le paiement de 7 muids de blé.



*Le Presbytère attenant à l'église Saint-Bavon,
bâti sur l'emplacement de l'ancien château.*

Ce même curé la confia au seigneur qui la réintégra dans son patrimoine. Le seigneur et ses héritiers jouirent de cette redevance pendant dix ans, jusqu'au moment où l'abbaye de Bonne-Espérance introduisit une réclamation auprès d'eux. En 1452, après une longue procédure entre les seigneurs successifs et l'abbaye, l'abbé de Bonne-Espérance se déclara seigneur et baron de Chaumont.

Les seigneurs protestèrent, en référèrent même au Saint-Siège, s'offrant à payer les 3500 muids de blé exigés au départ par l'abbaye. Rien n'y fit. Un dernier essai de conciliation fut tenté à la fin du XVII^e siècle, mais sans plus de succès.

En 1546, la régente des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, ayant violé le droit de franchise, la cour échevinale certifia que " la terre et seigneurie de Chaumont et Gistoux était tenue en franc fief de l'évêque de Liège, que tous les habitants avaient toujours été francs et exempts de tous impôts au duc de Brabant, que cette terre avait toujours été pays de Liège et que les homicides en pays de Brabant étaient francs en la terre de Chaumont et pouvaient demander la franchise au maîtreur. "

Malgré ce décret, en 1562, Marguerite de Parme fit arrêter un délinquant réfugié sur la terre franche de Chaumont-Gistoux. L'abbé de Bonne-Espérance protesta contre cette atteinte aux privilèges de Chaumont. De tels faits se reproduisirent à nombreuses reprises. Le village souffrit beaucoup des guerres successives qui sévirent dans nos Provinces dont les guerres qui opposèrent à l'Espagne, la France, alliée aux Provinces-Unies; les guerres de Louis XIV; la Révolution française qui s'insinua chez nous en 1792. Le 14 fructidor an III (31 août 1795) la commune de Chaumont-Gistoux revêtit son caractère actuel; elle fut créée dans le canton judiciaire de Nil-St.-Martin. Elle fut rattachée à l'arrondissement de Nivelles, le 28 pluviôse an VIII (18 février 1800). Le 19 novôse an X (9 janvier 1802), elle fit partie du canton de Wavre.

Ainsi se succédèrent les faits qui forgèrent la remuante histoire de Chaumont-Gistoux. A la base de ces événements, il y a la volonté d'un peuple désireux de conserver ses privilèges et sa vie propre. Les guerres successives ont fait table rase de tous les témoignages du passé.

Cette vieille cité, bâtie dans un site superbe, nous lègue aujourd'hui peu de traces de son lointain passé. Quelques silex attestent de la présence de l'homme sur ces terres à l'époque du néolithique. Tout son charme réside maintenant dans sa beauté naturelle, dans la parfaite et harmonieuse ordonnance de ses sites, où le citoyen et le villégiateur trouvent l'apaisement.

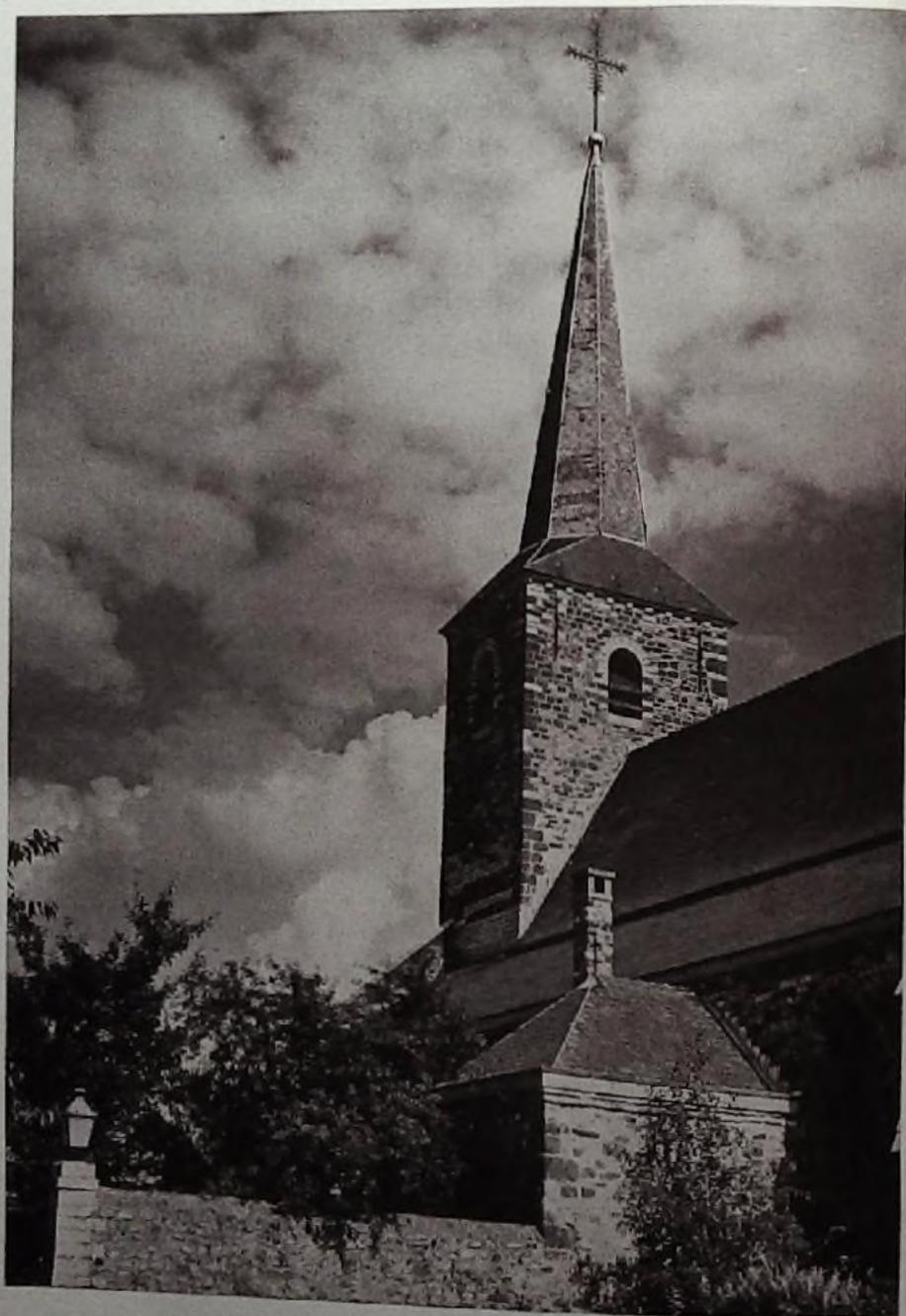


Comme l'histoire ne vit qu'au travers de l'intérêt que les hommes lui portent, quelques chercheurs, férus d'histoire, ont fouillé les annales, rassemblé des archives, contacté les villes dont Chaumont dépendit et reconstitué patiemment les éléments essentiels pour nous restituer son passé dans une belle exposition, complétée par un luxueux catalogue édité grâce à l'appui du ministère de la Culture française. Cette exposition vient d'être organisée du 24 avril au 9 mai, dans l'église de Saint-Bavon de Chaumont à l'initiative de Monsieur P. Gillet, curé de Chaumont.

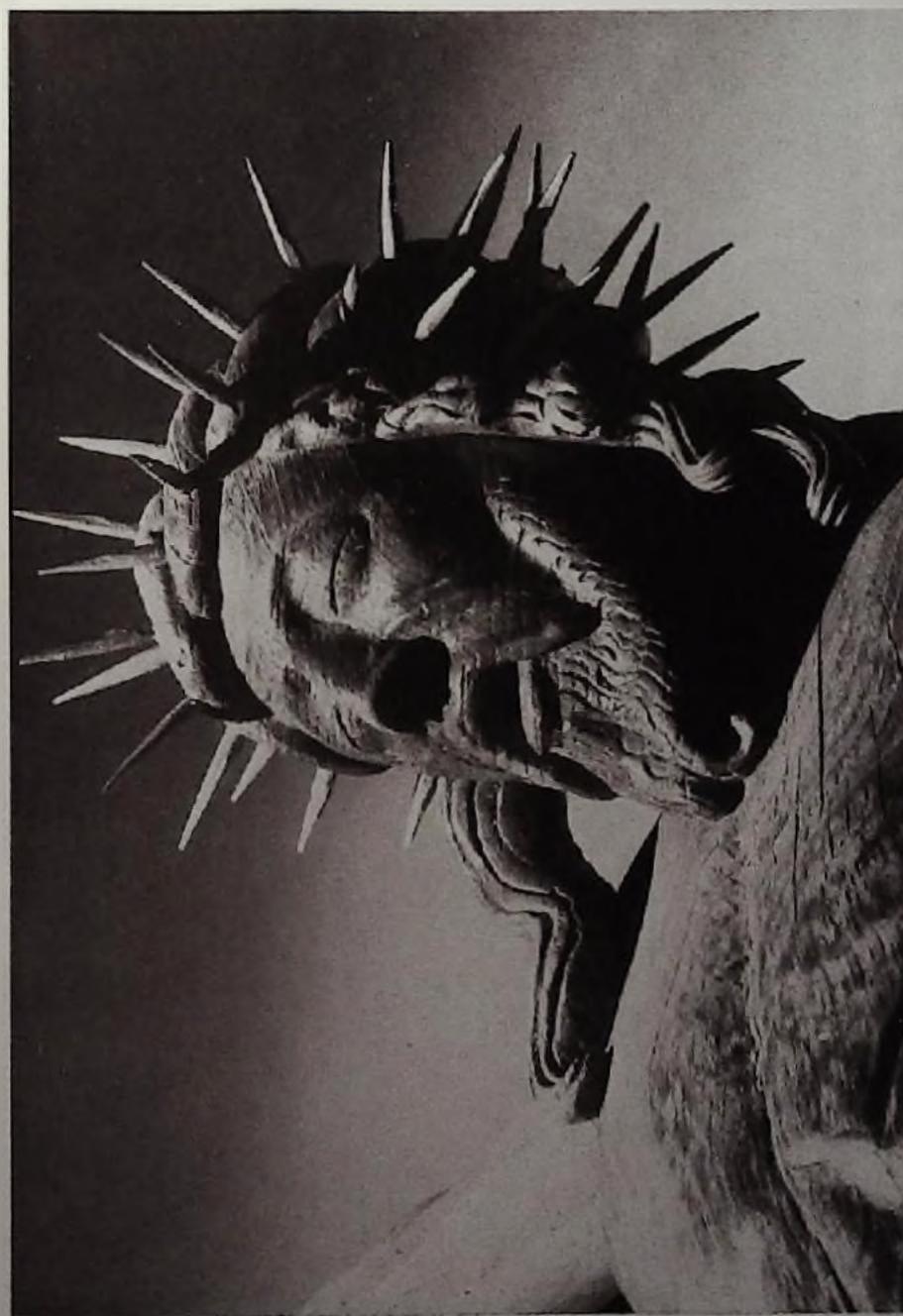
La châsse de Saint-Machaire de Gand était la pièce maîtresse de cette exposition; elle fut offerte par la ville de Mons à la cathédrale Saint-Bavon pour la remercier de lui avoir confié les reliques de Saint-Machaire lors de l'épidémie de peste de 1615. Les églises de Chaumont-Gistoux exposèrent également leurs trésors. C'est ainsi que nous avons pu contempler une belle pietà de pierre de la fin du XVe s., provenant de l'église de Saint-Jean-Baptiste à Gistoux de même que de nombreuses pièces d'orfèvrerie. Certains documents prêtés par les Archives de l'Etat à Mons et à Gand ont fort intéressé les visiteurs : une lettre dénonçant la spoliation, par l'évêque de Liège, des terres de Chaumont-Gistoux; des placards témoignant de l'impérieux besoin d'indépendance des habitants. L'exposition était également illustrée de tableaux et photos montrant la ville dans son état actuel. Une peinture de 1935, signée Charles le Bon rendait, avec beaucoup de délicatesse, le pittoresque de l'endroit.

Soucieux de toucher un plus grand nombre de gens et de redonner vie à l'histoire de Chaumont-Gistoux, les organisateurs imaginèrent de reconstituer ses grandes heures dans un jeu scénique qui obtint auprès du public un succès remarquable tant les événements restitués par Monsieur Martin et relatés par les récitants étaient empreints de verve et de conviction.

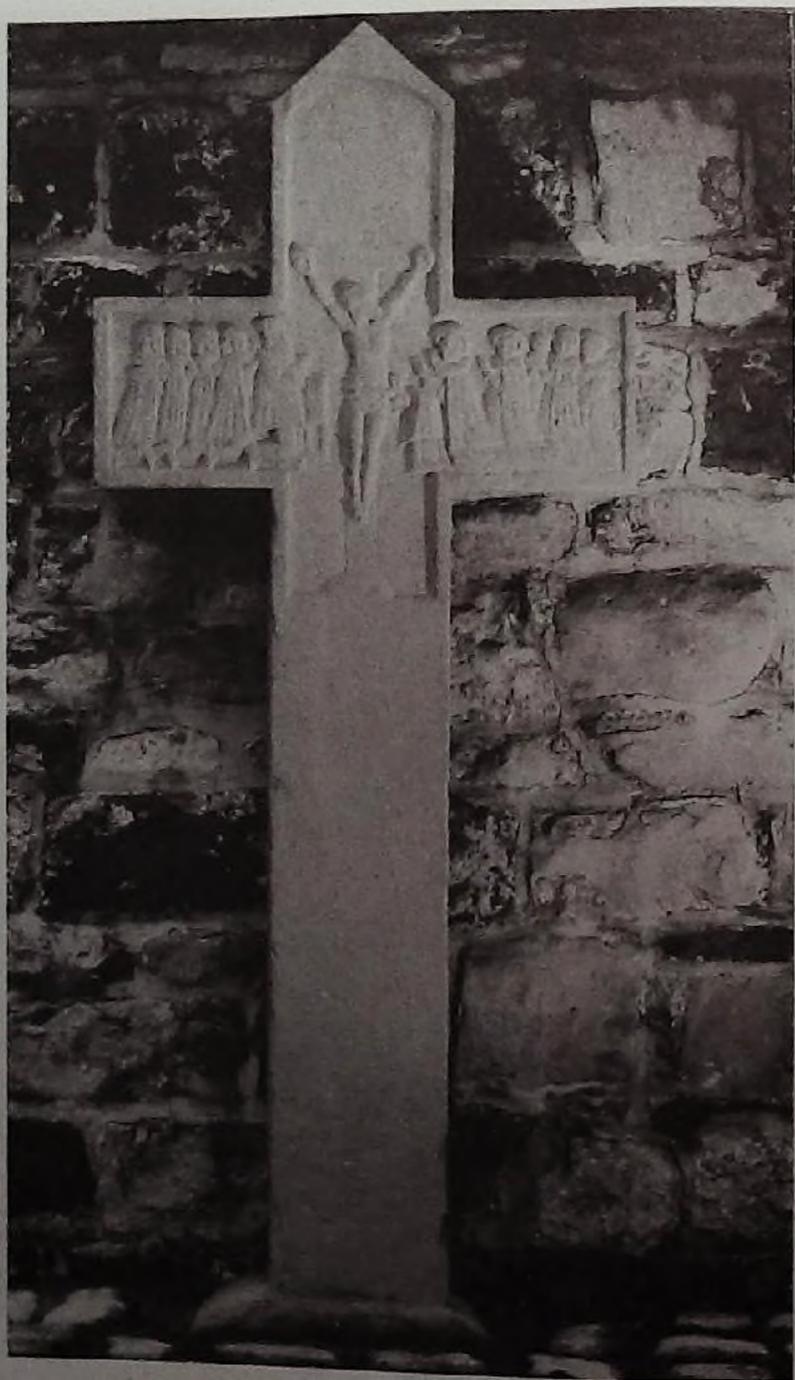
Outre M. l'abbé Gillet déjà cité, remercions tout particulièrement Messieurs A. Docquier, Bourgmestre de Chaumont-Gistoux; A. Martou, Curé de Gistoux; J. Martin, Président du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la Région;



L'église de Chaumont située au sommet d'une colline escarpée.



Christ du XVIIe s. de l'église Saint-Bavon.



Croix funéraire du XVII^e s. adossée à l'église Saint-Bavon.

D. Coekelberghs, Docteur en Histoire de l'Art; Luc F. Genicot, Professeur à l'Université catholique de Louvain; M. E. Mariën, Conservateur aux Musées royaux d'Art et d'Histoire; A. Tilman, Conseiller communal de Chaumont-Gistoux; R. Versteegen, Chef des Services photographiques à l'Institut royal du Patrimoine artistique; R. Gauthier; Mesdames Jacqueline Docquier; D. Barbason-Bihet, Collaborateur scientifique au Ministère de la Culture française; et souhaitons que cette heureuse initiative en amène d'autres très bientôt.





Notre passé enfoui...

Y a-t-il eu un menhir sur Jodoigne ?

LA MISE AU JOUR D'UN MEGALITHE

Dans son numéro 42 du 17 octobre 1897 l'hebdomadaire " Le Jodoignois " imprimait la nouvelle suivante :

" Une trouvaille archéologique à Jodoigne : des fouilles pratiquées dans une terre appartenant à Madame veuve Bomal au Bois des Cailloux ont mis au jour une pierre des Gaulois; de 3m50 de long sur 2m50 de large, ayant plus de 2000 ans d'existence. Cette pierre sur laquelle on a taillé des figures allégoriques servait, dit-on, aux sacrifices des Gaulois. On y trouve en effet des points d'attache des chaînes et des fers destinés à ligoter les animaux à immoler. "

A la demande de Jean Poils qui avait fait dégager la pierre, le docteur Raeymaeckers de Tirlemont, géologue, alla l'observer et écrivit le 7 novembre 1897 à la Société d'Archéologie de Bruxelles, une lettre qui fut publiée dans l'Annuaire de cette

société, tome IX, de 1898, aux pages 34 à 37. En voici les extraits capitaux :

" Il y a une vingtaine d'années, comme cette pierre dépassait la surface du sol et gênait la culture, le propriétaire du champ en tenta l'extraction, mais en vain : le bloc fut de nouveau enterré.

Le champ du Caillou est longé par la cote 112 : la terre où se trouve la pierre appartient à Madame veuve Bomal. Le bloc se trouve à 620 m au SO du cabaret " La Justice " sur la route pavée de Jodoigne à Piétrain et à 400 m au NNE de la borne 22 de la chaussée de Jodoigne à Wavre.

La coupe de l'excavation a 2m25 de profondeur. En dégageant la pierre, les ouvriers ont trouvé au-dessus de celle-ci quelques éclats informes de silex, des fragments d'un quartzite primaire et un morceau de tibia de porc. L'enfouissement de ces débris date probablement de la fouille prérappelée.

Le monolithe est une grande dalle de grès landenien supérieur de couleur gris-brunâtre, semblable aux blocs du même étage géologique que l'on trouve éparpillés au sein du landenien. Il est orienté du NNO au SSE et a une inclinaison de 35° par rapport à la verticale. La pierre a 3m90 de long sur 2m30 de large et 0m50 d'épaisseur.

La face supérieure offre une série de ces mammelons et sinuosités communs à beaucoup de pierres du landenien et qui représentent les restes du concrétionnement du sable qui a constitué la roche elle-même.

A la face supérieure : des trous cylindriques de 20 mm de diamètre et de 30 cm de profondeur parfois, produits par la rotation d'un fleuret de mine.

Près du bord supérieur : une pointe d'outil encastrée dans la pierre.

Près du bord gauche de la face supérieure : un trou de section rectangulaire produit par un coin en fer.

Vers le bord inférieur : des traces de feu.

La face inférieure n'a ni mammelons, ni sinuosités. Elle repose sur le limon jaune en place.

La pierre n'a donc pas été apportée à cet endroit par la main de l'homme mais déposée par les glaçons du fleuve hesbayen. Après dégel, le limon est venu l'ensevelir sur place. Cette pierre est très commune dans la région et son aire de dispersion est très étendue.

Conclusion : la pierre de Jodoigne n'offre aucun intérêt archéologique et doit rentrer dans le domaine de la géologie." (signé Raeymaeckers.)

CRITIQUE DU RAPPORT D'EXHUMATION

Le texte de cette lettre manque plusieurs fois de précision.

Le bloc, écrit le docteur se trouve à 400 m au NNE de la borne 22 de la " chaussée de Jodoigne à Wavre ". Or, comme il est aussi à 620 m au SO du cabaret " La Justice " la pierre ne peut se trouver qu'à 400 m au NNE de la borne 22 de la chaussée de Jodoigne à Hannut. Première inexactitude. L'examen du plan Popp de Jodoigne et des registres, datant de plus ou moins 1870, des propriétaires de parcelles de cette commune nous ont permis de déterminer que la parcelle où fut trouvée la pierre porte le numéro 157 de la Section B et était un champ de 82 a 50 ca, appartenant à la veuve Jean-Joseph Capron-Crehen de Jodoigne. D'autres parcelles des environs appartiennent à la veuve Dieudonné Bomal-Crehen. Comme les plans Popp sont antérieurs à 1897, que le docteur Raeymaeckers écrit en 1897 que la parcelle appartient à Madame veuve Bomal, on peut en déduire que cette dernière a très bien pu hériter de la parcelle 157 appartenant à la veuve Capron-Crehen puisqu'elles ont le même nom de jeune fille Crehen.

Tout ceci confirme donc que la parcelle 157 de la section B de Jodoigne est bien celle qui nous intéresse. Le docteur aurait pu donner dans sa lettre la localisation cadastrale.

La dalle, écrit-il est orientée du NNO au SSE; nous admettons qu'il s'agit de son grand axe comme il aurait dû le préciser.

Quelle est la forme des deux grandes faces de la dalle ? Un rectangle, un parallélogramme, une ellipse, un trapèze rectangle, un ovale ? Ou est-elle oblongue ou informe ? Un sérieux oubli de la part du docteur.

Dans son rapport on lit qu'il y a des traces de trous artificiels et de pointe d'outil encastrée et des traces de feu vers le bord inférieur de la pierre. Ce qui prouve bien que la dalle fut autrefois à la surface du sol, dressée ou couchée. Or le docteur en tire une conclusion en contradiction avec ses constatations.

La face inférieure de la dalle est sans mammelons ou sinuosités. Elle est donc plate : or, plusieurs menhirs et tables de dolmen de nos régions ont une face plate et l'autre mammelonnée ou brute.

Le champ du Caillou est sur la courbe de niveau 112, dit le docteur. En réalité ces 82 a 50 ca sont à une altitude variant de 110 m à 115 m. Deux cent mètres plus à l'est se trouve le point culminant de la région : 117m50 où on a dressé un château d'eau. La pierre, si elle fut un jour dressée, était donc bien en évidence.

Le docteur n'a pas eu l'attention attirée sur l'importance de ces deux dernières constatations; face plate et altitude.

En résumé nous relevons dans ce rapport qui se prétend géologico archéologique une erreur de localisation, des imprécisions regrettables, un silence sur les formes des faces de la pierre, ce qui est tout de même capital : enfin son laconisme sur Jean Poils qui fit dégager la pierre.

Ses conclusions nous paraissent d'autre part en contradiction évidente avec ses propres constatations : pierre sans intérêt archéologique et qui doit rentrer dans le domaine de la géologie. N'oublions pas que le docteur se dit géologue.

LE SITE D'OU FUT DEGAGEE LA PIERRE

La parcelle B 157 se trouve entre le vieux chemin de Jauche (plan Popp) et la lisière septentrionale actuelle du bois des Cailloux. Un sentier en pente douce le reliait autrefois à la chapelle de Notre Dame à l'Arbre, sise sur la route de Jodoigne à Piétrain, à un carrefour de six chemins ou sentiers et au pied d'un tilleul.



La chapelle primitive de Molembisoul, dite « à l'Arbre ».

Autrefois, mais avant l'an 1662, une statuette de la Vierge était placée dans une niche accrochée au tronc d'un tilleul déjà cité au XIV^{me} siècle, sur le fief de Molembisoul.

En 1721 on érigea près de cet arbre une chapelle à Notre Dame de Molembisoul, appelée ensuite Notre Dame à l'Arbre. Le tilleul séculaire fut foudroyé et abattu en 1876. La chapelle fut restaurée en 1908.

Or, Molembisoul, diminutif de Molembais (en flamand Molenbeek, ruisseau du moulin) est un lieu-dit où se trouvait jadis un tumulus qui donna son nom au fief de la Motte, appartenant à une famille seigneuriale qui y avait son domaine. Le domaine était arrosé par le Molembais, principal affluent jodoignois de la Grande Gette dont le nom devint le " ruisseau St Jean " du nom d'une chapelle dédiée à St Jean Baptiste et sise hors de l'enceinte de la ville près de la porte de Tirlemont.

Le château fort de Molembisoul fut construit au milieu du XIIIème siècle sur la rive droite de ce ruisseau au milieu de prés marécageux et à portée d'arbalète de ce tumulus près duquel on érigea bien plus tard la chapelle de Notre Dame à l'Arbre. Ce château tomba progressivement en ruines et ses derniers vestiges disparurent en 1843.

Venons en maintenant au Bois des Cailloux. Ce bois était très grand autrefois. Il s'étendait entre le domaine de Molembisoul à l'ouest, le chemin de Piétrain au nord, le chemin des Hougardiens à l'est et l'ancien chemin, disparu en partie, de Jodoigne à la ferme de Stoquoi. Le sol de ce bois et les terres y jouxtant abondaient en cailloux et en silex.

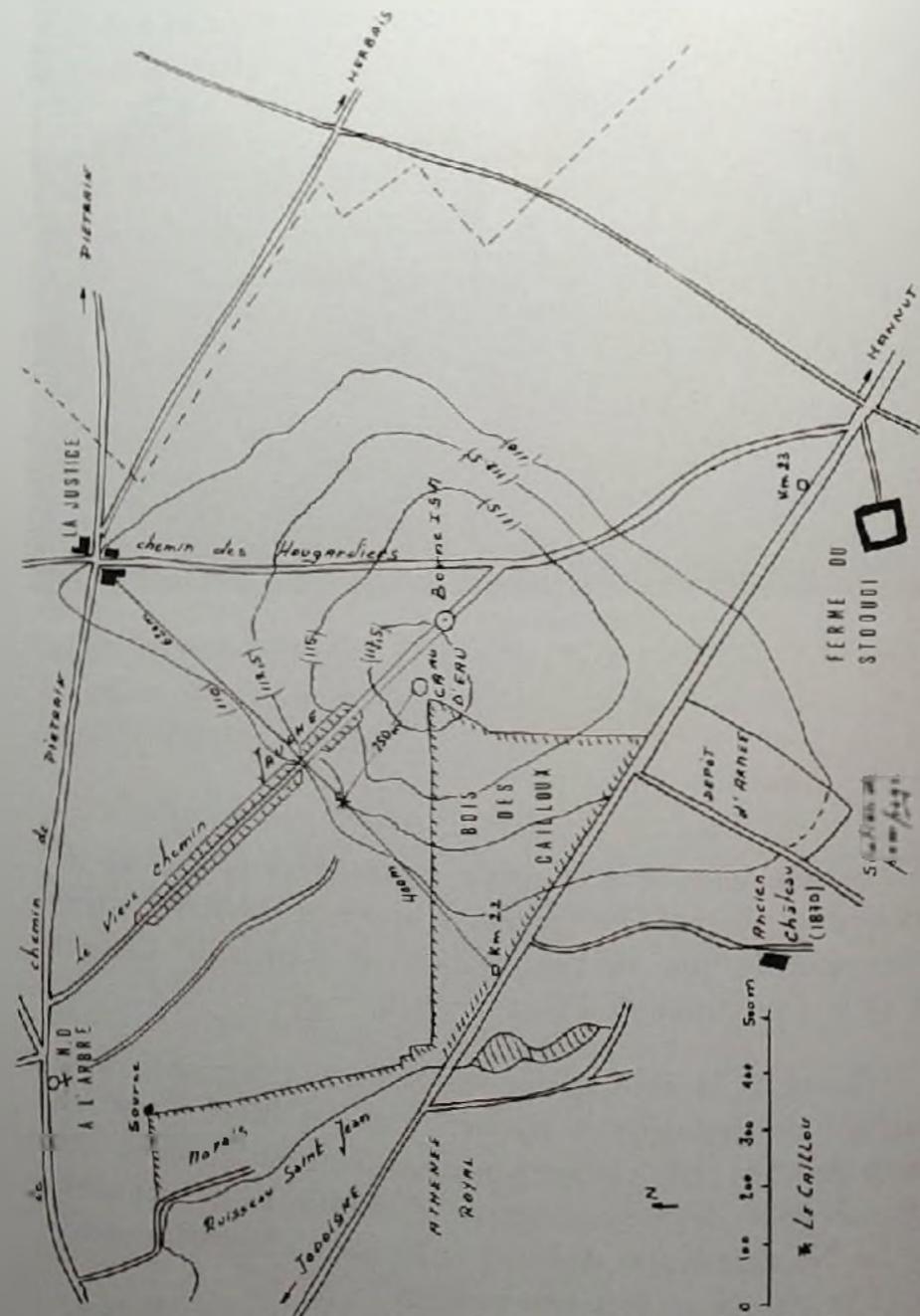
Le plus ancien document où l'on trouve ce toponyme est une Ordonnance du 26 octobre 1618 où l'on parle d'une terre gisant entre le bois du Caillou et la Justice. Or, " caillou " ou " cayou " est le mot caillou, au singulier, en wallon jodoignois. Dans les actes de loi et ordonnances ultérieurs, le mot est écrit en français, tantôt au singulier " caillou " tantôt au pluriel " cailloux ". D'importants déboisements eurent lieu aux XVIIIème et XIXème siècles. De ce grand bois il ne reste



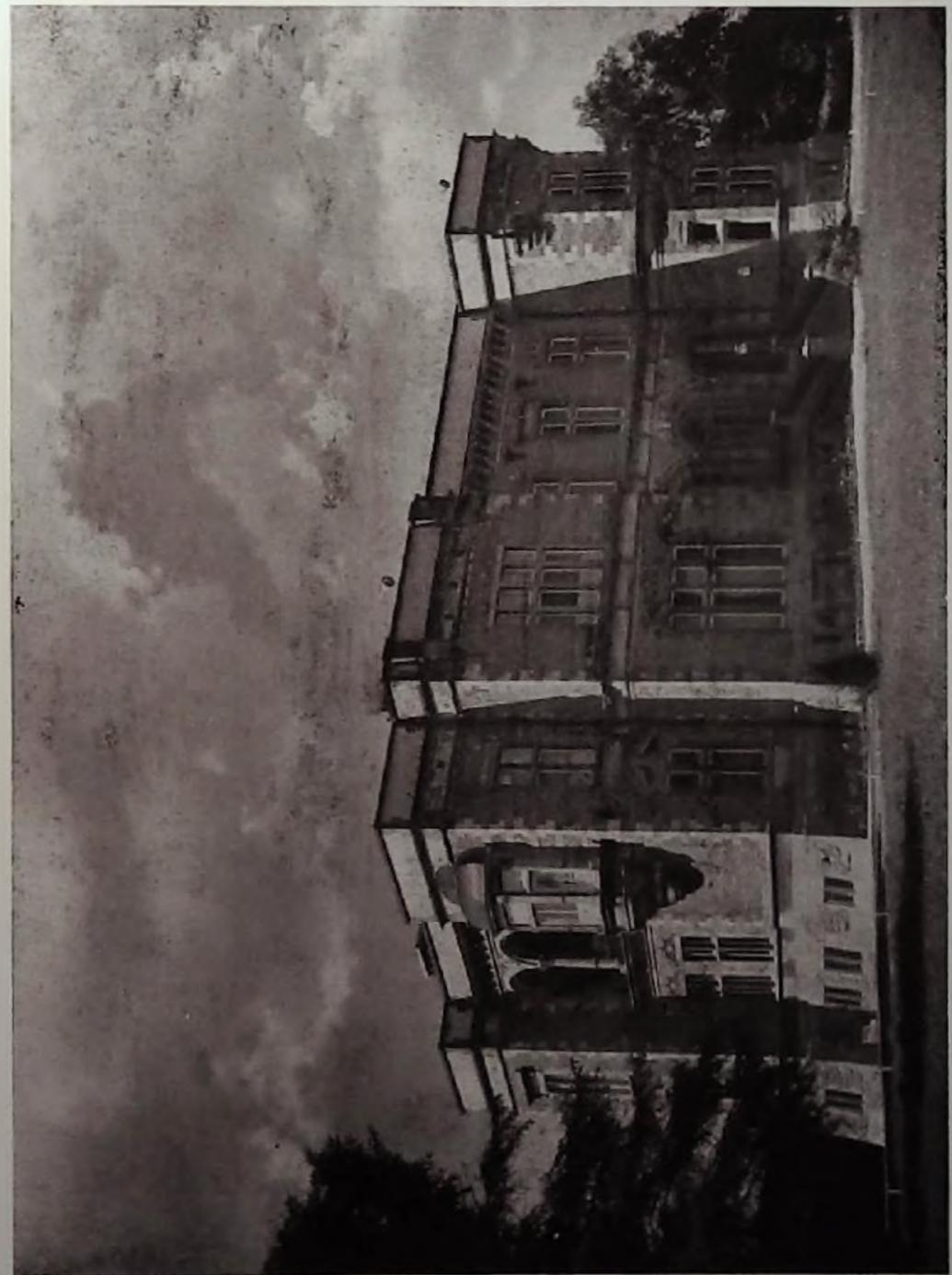
La Ferme de Stoquoi, au porche d'entrée à colombier datant de 1755.

plus de nos jours que la partie traversée par la chaussée de Jodoigne à Hannut. Le château construit en 1881-83 a reçu et perpétue le nom de l'ancien bois : le château des Cailloux qui devint propriété de l'Etat en 1939.

Quant à la belle ferme du Stoquoi, à proximité de la chaussée de Jodoigne à Hannut, dont les bâtiments actuels datent de 1751, elle a des origines également très lointaines. Une église-chapelle de Stoquoi fut en effet bâtie au XIIème siècle par les Norbertines et dédiée à St Nicolas : elle existait encore en 1659 comme en témoigne un écrit.



Le site du Caillou à Jodoigne.



Vue générale du Château « Les Cailloux ».

QU'EST DEVENU DE LA DALLE APRES 1897 ?

Relevons enfin que la parcelle B 157 est à l'altitude 112 et à proximité du château d'eau construit en 1965 au point le plus haut de Jodoigne, à l'altitude 117m50. Or, ce mamelon est encadré par trois itinéraires antiques qui traversent cette région sise à 2 km à l'est de Jodoigne, la " Geldonia villa " romaine ou le Geldenaken flamand.

Ces trois itinéraires sont :

- l'itinéraire de Nivelles à Jodoigne prolongé par Piétrain, Noduwez, Linsmeau (église St Pierre), Racour (église St Christophe et la " Longue Pierre " disparue) jusqu'à Landen. Le caillou-dalle est à 500 m au sud de cet itinéraire.
- l'itinéraire Jodoigne-Erines-Jauche (église St Martin)-Jaudrin (église St Pierre)-Thisnes (église St Martin) et Hannut (église St Christophe). Le caillou-dalle est à 150 m au sud du " vieux chemin de Jauche " tronçon de cet itinéraire sur le territoire de Jodoigne (plans cadastraux Popp).
- l'itinéraire Namur-Tirlemont qui passe par Eghezée-Taviers (au croisement avec la chaussée Bruneholde de Bavaï à Tongres et Cologne)-Ramillies-Offus-Autre Eglise (au Piroi ou Pirroy)-Huppaye (église St Pierre à Molembais)-Jodoigne (où il porte le nom de " chemin des Hougardiens " sur les plans Popp, depuis la ferme de Stoquoi (1751) jusqu'à St Jean Geest. Le caillou-dalle est à 500 m à l'ouest de ce chemin des Hougardiens)-Outgaarden-Rommerson sous Hoegaarden-le " Lange Steen " et le " Leeuwensteen " sur Bost-lez-Tirlemont.

Le mamelon d'altitude 117m50 et la pierre y dressée à proximité ou à son sommet initialement, avant le boisement de la région n'auraient-ils pas constitué pour chacun des itinéraires une excellente borne indestructible et aisément repérable par tous les temps, comme tant d'autres menhirs disparus et dont il ne reste plus qu'un toponyme combien évocateur ? Et plus tard, quand la région devint boisée, n'est-ce pas à cette pierre dressée qu'on doit l'appellation de " Bois du Caillou " ?

La pierre avait de très respectables dimensions quand on les compare avec celles de quelques menhirs ci dessous, existants ou disparus :

	Cheval de Golte Chaumont (exist)	Caillou de Jodoigne (?)	Pierre de Hollain (exist)	Zeupire Gozée (exist)	Leeuwensteen Bost (disp)	Pierre de Bray (disp)			
	3m90	3m90	7m	4m90	6m60	6m70	longueur		
	1m30	2m30	3m	2m	2m40 à 3m60	3m80	largeur		
	0m40	0m50	0m50	0m50 à 0m90	0m90 à 1m80	1m65	épaisseur		
	2	4,5	10	10	20	42	volume (m3)		
	5	11	25	25	50	100	po ds (tonnes)		

La pierre déterrée en 1897 dans la parcelle B 157 a-t-elle été enterrée à nouveau, ou bien débitée en pavés ou encore transportée ailleurs ? Qui pourrait nous donner des renseignements à ce sujet ? (*) Le sentier figurant sur la carte au 1/10.000 de l'Institut Géographique Militaire et reliant la parcelle B 157 à la chapelle Notre-Dame de l'Arbre a disparu de nos jours, mais on en voit encore nettement le tracé sur le terrain. Il aidera peut-être à retrouver la pierre, curiosité géologique, voire archéologique.

W. BROU,
Ingénieur Civil.

(*) S'adresser à M. BROU, avenue nouvelle 54, 1040 Bruxelles.

BIBLIOGRAPHIE

- Cartes de Ferrari, 1770-76.
Plan de Jodoigne par le géomètre Charcot, 1753.
Tarlrier J. et Wauters A., le Canton de Jodoigne, Bruxelles, 1859-67.
Plan cadastral Popp. de Jodoigne, 1838-79.
Annuaire de la Société Archéologique de Bruxelles, tome IX, p. 34-37, 1898.
Duschesne O., La Chapelle de Notre-Dame à l'Arbre de Jodoigne, Folklore Brabançon n° 11, 1923.
Chanoine R. Hanon de Louvet, Histoire de la Ville de Jodoigne, Gembloux, 1941.
Martiny V.G., Passé, Présent et Avenir, Bruxelles, 1963.
L. Delvaux, Quelques Fermes Historiques à Jodoigne. Le Folklore Brabançon, n° 192.
J.P. Crèveœur, Saint-Lambert à Jodoigne. Le Folklore Brabançon, n° 201.

Le mérite de cet article est de sortir de l'oubli un personnage dont l'importance politique, pour éphémère qu'elle soit, s'est exercée à une époque difficile pour les Pays-Bas autrichiens. Les matériaux ici rassemblés pourront constituer un point de départ pour des travaux ultérieurs.

A. VAN RIE
Archiviste, Adjoint à l'Archiviste —
Conservateur de la Maison du Roi.

MARIE-ANNE

Archiduchesse d'Autriche

Duchesse de Lorraine et de Baar

Gouvernante-Générale éphémère des Pays-Bas

par Willy CLAIKENS. †

Harcelé par une maladie qui devait l'emporter avant que ne paraisse cet article, l'auteur — qui s'était passionné à l'âge de la retraite pour les recherches historiques — n'a pu y mettre la dernière main. Ces circonstances expliquent d'éventuelles imperfections.

Elle avait tout pour réussir dans la vie; ses titres étaient si nombreux, qu'on ne sait dans quel ordre il faut les énumérer; mais le plus touchant est celui que lui donnèrent spontanément les Belges :

" DELICES ET AMOUR DU PEUPLE " (1a)

Une mort brutale nous l'enleva moins de neuf mois après son arrivée à Bruxelles.

(1a) H.V.B. t. II, p. 229.

AVANT PROPOS

A l'origine de cette étude, il y a la découverte fortuite dans un manuscrit du Fonds Houwaert, le II-6447, collé, on ne sait pourquoi, ni par qui, à la fin de cet ouvrage, d'une double feuille imprimée, à laquelle je n'attachai d'abord qu'un regard distrait et amusé. Il y était question, avec force détails inaccoutumés, d'un accouchement d'une Gouvernante-Générale des Pays-Bas, épouse de Charles de Lorraine, et qui s'était terminé par la mise au monde d'une fille mort-née. Je commis la grave imprudence, à ce moment de ne pas noter la référence, car j'eus beaucoup de mal à la retrouver.

Lisant peu après dans le n° 2 — Série VII des Cahiers Historiques un intéressant article de *Jean-Didier Chastelain*, sur les derniers jours de *Charles de Lorraine*, j'y appris, qu'il avait perdu son épouse après quelques mois de mariage.

Il n'en fallût pas plus pour que la curiosité me pousse à en savoir plus, sur cette Gouvernante-Générale, dont on a peu parlé et écrit.

Ces recherches furent longues et laborieuses, mais je finis par réunir plusieurs documents qui m'intéressèrent. Dans l'histoire de Bruxelles, par Henne et Wauters, je trouvai même un résumé succinct de l'arrivée à Bruxelles de l'Archiduchesse, de la mise au monde d'un fils (sic) mort-né, et de son décès (1). Cela suffira à de nombreuses personnes. Ce fut surtout dans la « *Gazette de Bruxelles* », qui paraissait deux fois par semaine, que je trouvai une relation très détaillée et intéressante des cérémonies auxquelles participa *Marie-Anne*. Initialement, j'avais cru insérer servilement et littéralement ces chroniques mondaines, tant elles sont parfois pittoresques et tant elles contiennent de détails, en citant les noms des personnages ayant assisté aux diverses cérémonies, patronymes connus encore actuellement. Pour ne pas allonger outre mesure ces mémoires, je les ai résumés; mais ceux qui voudraient tous les détails trouveront les références nécessaires. A l'occasion d'événements importants, on éditait des feuilles volantes, sortes de tirés à part. Il est étonnant qu'on ne trouve que de rares exemplaires de ces feuilles à large diffusion.

Le but que je me suis assigné a été de regrouper, sans prétentions, les renseignements divers, très éparpillés, trouvés un peu partout au sujet de cette malheureuse Princesse ou au sujet des cérémonies auxquelles elle assista.

(1) G.B. S. XI, 52.1745.

Pour la facilité du lecteur; il trouvera :

en annexe I, un calendrier des événements importants auxquels *Marie-Anne* participa.

en annexe II, quelques notes concernant les personnalités qui jouèrent un rôle important à cette époque.

J'adresse mes très vifs remerciements à tous ceux et celles qui m'ont aimablement aidé et conseillé et ont guidé mes recherches; et je rends hommage à la complaisance et à la serviabilité du personnel attaché, à quelque titre que ce soit, aux services des Archives Générales du Royaume et de la Bibliothèque Royale Albert 1er.

ABREVIATIONS ET BIBLIOGRAPHIE

A.G.R. Bruxelles	Archives générales du Royaume.
A. Vi.	Archives de Vienne, en microfilms aux A.G.R.
A.VB	Archives de Ville de Bruxelles.
B.R. Bruxelles	Bibliothèque Royale - Section Imprimés.
B.R. Est.	» - Section Estampes
B.R. Mss.	» - Section Manuscrits.
B.R. R.Pr.	» - Réserve Précieuse.
.. S.L.	» - Salle de Lecture.

OUVRAGES ANONYMES ET COLLECTIONS

- B.N. Biographie Nationale.
Beschrijving van het laatste Tafelgeregt ofte dessert te Ghende den 27-4 1744. B.R.-V.B.-10.315 1, f°.
Chancellerie Autrichienne des Pays-Bas. A.G.R. Inv. n° 7.
Entrée à Gand ou Inauguration de Marie-Thérèse à Gand.
B.R. R.Pr. 10.315 f°, et *Messenger des Sciences historiques* 1888, p. 258.
- G.B. « *Gazette de Bruxelles* » G.B.S. id., supplément des numéros sont en chiffres romains, les dates en chiffres arabes. Aux A.G.R. « *Jubé* ». Collection réelle, aux armes du comte de Cobenzl, à la B.R., VB-7845/B.
- O.C. « *Ouvrages de la Cour* ». A.G.R. Inv. n° 518.
Précis historique de la vie de Charles de Lorraine. B.R. VI/21.429/A.
Relation de l'Inauguration de Marie-Thérèse, B.R. R.Pr., VB. 10.316, f°.
Relation de l'Inauguration de Marie-Thérèse à Gand, B.R. R.Pr., V.B. 10.315, f°.
- S.E. Secrétairerie d'Etat et de Guerre. A.G.R. Inv. n° 2 (contient e. a. l'inventaire des biens de Charles de Lorraine à son décès).

PAR AUTEUR

- DE BOOM (Ghislaine). Les Ministres Plénipotentiaires dans les Pays-Bas autrichiens. Bruxelles, 1932.
- FOPPENS. Histoire générale des Pays-Bas.
- FOPPENS. Les Délices des Pays-Bas.
- HENNE et A. WAUTERS. Histoire de la Ville de Bruxelles. Edit. 1968-1972 (H.V.B.)
- LAFUE (Pierre). Marie-Thérèse, Impératrice et Reine. Paris, 1957.
- NENY, Patrice (Comte de). Mémoires des Pays-Bas Autrichiens.
- PFEFFEL. Histoire du Règne de Marie-Thérèse.
- J. SCHOUTEDEN-WERY. Charles de Lorraine et son temps. Bruxelles, 1943.
- SCIENTIARUM HISTORIA, 1972 (14de jaargang), pp. 97-111 : - G.A. Lindeboom « Het Consult van Gerard Van SWIETEN voor Aartshertogin MARIANNE ».
- TARLIER. Almanach de la Cour 1725-1740.
- VALLOTTON (Henry). Marie-Thérèse Impératrice; Fayard, 1963.

I. BREF RAPPEL HISTORIQUE

Le 14 septembre 1718 naquit à Vienne, une Archiduchesse, qui reçut au baptême le prénom de *Marie-Anne*. Son père *Charles VI*, Empereur du Saint-Empire était le dernier descendant mâle de *Ferdinand Ier*, auteur de la branche autrichienne, frère de *Charles-Quint*. Sa mère, plus effacée, paraît avoir été très belle. Leur mariage eut lieu par procuration à Vienne, en 1708. Charles — alors en Espagne dont il avait été proclamé Roi par ses partisans — était représenté par son frère consanguin, l'Empereur Joseph Ier. Les jeunes mariés ne s'étaient jamais vus. La jeune épouse *Elisabeth-Christine de Brunswick Wolfenbuttel*, qui avait seize ans, alla retrouver son mari — qui en avait 23 — à Barcelone. Un auteur rapporte que lorsque Charles vit son épouse pour la première fois, il s'exclama : " *Mon Dieu ! je ne savais pas que vous étiez si belle* ".

Le ménage connut hélas plusieurs déboites et désillusions, qui rendirent Charles craintif et ombrageux. Il ne pût conserver le trône d'Espagne; cependant et curieusement les enfants sont qualifiés d'Infants d'Espagne. En contrepartie, Charles VI, devenu Empereur en 1711, après le décès de son frère, Joseph Ier obtint en compensation au traité d'Utrecht en 1713, les Pays-Bas et les possessions du Roi d'Espagne en Italie. L'année suivante à Rastadt, Charles VI, accepta ce partage. Aussi voulut-il éviter des difficultés à ses héritiers — à venir — et en 1713, il décréta la " *Pragmatique Sanction* ", acceptée par la plupart des puissances étrangères, et dont le but était d'éviter le partage de ses états à son décès; ceux-ci devaient rester en une seule main.

Au point de vue familial, les époux n'eurent pas plus de chance; ils eurent d'abord un fils en 1716, qui ne vécut que quelques mois; en 1717 naquit *Marie-Thérèse*. La naissance d'une deuxième fille dut sans doute être une désillusion. Six ans après naquit une troisième fille, qui ne vécut que jusqu'à l'âge de six ans, mais plus de garçon.

La guerre contre les Turcs assombrit les années suivantes. En 1737, Charles soutint la Tsarine contre ces intrus. Cette guerre permit aux ducs de Lorraine de se faire valoir. Le duc *François-Etienne* fût nommé Généralissime de toutes les troupes de l'Empire en 1737; le Prince *Charles-Alexandre* voulut accompagner son aîné en qualité de volontaire (2). Parti avec le grade de colonel, il devint bientôt général-major, puis fut nommé lieutenant-général, après avoir été blessé à Croska (3).

Le duc *François-Etienne* était né à Nancy en 1708, et avait épousé à Vienne en 1736 *Marie-Thérèse*, qui était destinée à monter sur le trône. Il avait auparavant passé plusieurs années à la Cour de Vienne et avait été désigné très tôt comme futur époux de *Marie-Thérèse*.

Charles-Alexandre était né à Lunéville le 12 décembre 1712. " Accompagné des principaux Seigneurs de la Lorraine, il assista au mariage de son frère, et fit l'ornement et les délices d'une fête dont *Marie-Thérèse* et *François* étoient (sic) l'amour " (2). Fut-ce le coup de foudre réciproque ? Lui était beau à cette époque et Elle belle.

" Dès ce moment, en tous cas, Charles ne quitta plus son frère... Tous deux devinrent les consolateurs, le conseil et l'appui de la " Maison d'Autriche " (2). "

Charles VI s'éteignit le 20 octobre 1740.

Les puissances qui avaient accepté la " *Pragmatique Sanction* " renièrent leur signature. Ce fût la guerre de Succession d'Autriche. *Marie-Thérèse* dut quitter Vienne et se réfugier en Hongrie avec ses deux jeunes enfants. Pour comble de malheur, *Charles-Albert*, Prince-Electeur de Bavière, né à Bruxelles en 1697, et dont la femme était *Marie-Amélie de Habsbourg*, cousine germaine de *Marie-Thérèse*, parvint à se faire élire et couronner Empereur du Saint-Empire. Le premier

(2) Anonyme. Précis Historique.

(3) B.N. t. 4, col. 11.

qui n'était pas un Habsbourg ! Il prit nom de "CHARLES VII" en 1742, mais mourut à Munich de dépit et de chagrin, après avoir subi des revers militaires, en 1745 (5).

François Ier, nommé Corégent à la mort de *Charles VI*, et qui portait ce titre lors du mariage de son frère, put être élu " Roi des Romains " à Francfort, le 13 septembre 1745 (7) et fut couronné *Empereur du Saint-Empire* le 6 du mois suivant. Ainsi tout rentrait dans l'ordre et la Dynastie des *Habsbourg-Lorraine* était dès lors bien assise.

Que se passait-il en Belgique entre temps ? *Marie-Elisabeth*, sœur germaine de *Charles VI*, qui était gouvernante-générale des Pays-Bas, s'éteignit à Mariemont, le 26 août 1741. " Désigné comme successeur de *Marie-Elisabeth*, depuis le 17 avril 1741, *Charles de Lorraine*, investi du commandement de l'Armée Autrichienne et guerroyant contre les alliés n'avait pu rejoindre son poste " (6).

Revenons un instant en arrière. *Charles* avait accompagné son frère et l'archiduchesse *Marie-Thérèse* en Toscane, en 1739. Le Duc *François* était allé prendre possession de son nouveau Grand-Duché. Il avait en effet cédé le 31 décembre 1738, ses Etats héréditaires de Lorraine et de Bar, à Stanislas Leckzinski, qui s'était engagé à les abandonner définitivement à la France, à son décès (8). L'auteur ne dit pas si *Marie-Anne* prit part à ce voyage.

Le duc *Charles-Alexandre*, qui avait été nommé *Feldmarechal* au décès de *Charles VI*, en même temps que son frère devenait *Corégent*, était la plupart du temps en campagne. On ignore s'il fit la cour à sa future épouse.

(5) *Vienne et Bruxelles ou la Maison d'Autriche* A. Rastoul de Mongeot. Bruxelles, 1854. p. 326.

(6) DE BOOM, *Ghist.* opus cité p. 35.

(7) A.V.B. liasse 618, lettre de Kaunitz dd. 15 sept. 1745; H.V.B. t. 2 p. 229, donne le 29 sept. comme date du couronnement. Ou'elle est la date exacte ?

(8) B.N. t. 4, col. 11.

Th. JUSTE (9) écrit : " Marie-Thérèse ne fut pas ingrate, elle accorda au prince Charles la main de l'archiduchesse Marie-Anne, sa sœur, et en outre, le gouvernement général des Pays-Bas, vacant par le décès de l'archiduchesse Marie-Elisabeth ". La dernière partie ne semble pas entièrement exacte, puisqu'il avait déjà été désigné à cette haute fonction dès le 17 avril 1741.

Ceci laisse tout au moins supposer que Charles avait fait une demande en mariage. Lui était séduisant, elle était belle; pas de doute qu'ils se plaisaient. Marie-Thérèse aurait pu cependant espérer un plus beau mariage pour sa sœur : un roi ou un prince-régnant.

Le duc François et son frère s'entendaient fort bien; Marie-Thérèse chérissait sa sœur cadette, tenait en grande estime son beau-frère et avait pleine confiance en lui. Cette entente perdura jusqu'à leur décès, tous deux s'éteignirent en 1780.

Nombreux sont ceux qui disent que Charles resta inconsolable du décès de Marie-Anne, parce qu'il ne prit point d'autre femme ! On ne trouve nulle part trace de la réaction de Charles, qui était aux armées, lorsqu'il apprit d'abord les mauvaises nouvelles de sa femme et la mort de sa fille, et deux mois après le décès de son épouse. On trouve dans la Secrétairerie d'Etat, e.a. des lettres de Königsegg-Erps (4) à Marie-Thérèse et au Duc corégent donnant des nouvelles continues de l'accouchement; il n'y relate pas toute la gravité de la situation et ne parle pas du décès de l'enfant. Par qui Charles apprit-il ces événements ? Serait-ce le duc d'Arenberg, intime de Charles, qui se serait chargé de cette délicate mission ? Dans A. VI. on trouve la copie d'une lettre en date du 12 octobre 1744, envoyée d'Axelwalle par le duc d'Arenberg à Königsegg-Erps : " La lettre que Vous m'avez fait l'honneur de m'envoier (sic) hier m'avait un peu tiré de l'accablement où j'étais, et celle que je reçois dans ce moment, me donne tout lieu de désespérer, que les vœux publics (sic) et particuliers nous conserveront cette Auguste Princesse. Notre armée doit marcher... "

(9) B.N. t. 4, col. 12.
(4) S.E.

D'après l'inventaire des portraits de famille trouvés à la mortuaire de Charles de Lorraine (S.E. 2632, p. 108) on sait qu'il y avait dans la chambre à coucher du duc une estampe représentant Marie-Anne, et une gouache la représentant accompagnée de sa grande-maitresse, costumée en St-Nicolas. Il avait donc tenu à conserver dans ses appartements les plus intimes des souvenirs de jeunesse de sa femme.

Sans prétendre que ce fût le grand amour, on peut supposer qu'il y avait plus que de la sympathie et que leur union rencontra l'entière approbation de tous les intéressés.

II. L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE

Henry Vallotton (10) est un des seuls à nous parler quelque peu de cette période de la vie de la jeune princesse. Marie-Thérèse surnommée Reserl ou Resl, et Marie-Anne surnommée Mariandl ne différaient que de 16 mois et ont donc été élevées ensemble. Les gouvernantes se succédèrent; la préférée de Reserl fût son " Aja ", la comtesse Fuchs. Les jeunes princesses paraissent avoir été intelligentes, espiègles mais peu studieuses. L'histoire, les mathématiques, le latin, et les langues vivantes : français, italien et espagnol outre l'allemand, bien entendu, alternent avec les cours de danse, de poésie, de chant, de musique et d'étiquette. Les deux sœurs s'entendaient à merveille.

Six ans après la naissance de Maria-Anna naquit encore une petite sœur Marie-Amélie, qui ne vécut que six années. Ce fût peut-être un jouet pour les grandes sœurs. Rien d'étonnant que les deux sœurs aient conservé une écriture peu formée et que le style resta peu brillant dans les différentes langues. Vallotton cite ce mot gribouillé, adressé par Marie-Thérèse à Marie-Anne : " Madame ma chère sœur ! Pardonnez-moi la tromperie que je vous ai fait; mais même si fallait encourir tout votre courroux, j'ai aimée m'y exposer pour être plus tranquille... "

(10) opus cité.



Marie-Anne vers 1740
Tableau Meytens. (Kunsthistorisches Museum, Vienne)

Pierre Lafue, qui avait aussi trouvé cette lettre, ajoute une phrase, très intéressante et qui situe cette lettre dans le temps (11) : " il importe trop votre heureux accouchement... Je sais ce que cela est ainsi, j'y pense avec horreur; celle-ci vous trouvera déchargée et j'espère bien... ".

Marie-Thérèse n'était donc plus enfant lorsqu'elle adressa ce mot à sa sœur. Ce style reflète simplement la formation littéraire. Ceci confirme d'autre part les appréhensions et pressentiments de *Marie-Thérèse*. Dans une lettre de septembre 1744 à Freiherrn von *Bartenstein* (12) elle écrit : " Nichts habe ich gern für den Monat October verspart, den unglücklichsten Monat in ganzen Jahre, aus welchen der Ursprung all'unseres Unglukes und der Ruine der Lander herkomt ".

On ne connaît pas de lettre manuscrite de *Marie-Anne*, mais quelques unes de *Marie-Thérèse*. Quand on compare les signatures, on se rend compte qu'elles ont eu les mêmes professeurs.

De très nombreuses lettres de *Marie-Thérèse* ont été imprimées, mais les fautes d'orthographe ont certainement été corrigées, et qui sait, peut-être certaines tournures. On reconnaît dans les lettres de l'impératrice sa sagesse, son bon sens, son esprit de décision et de clairvoyance, mais aussi son esprit de famille et une grande sensibilité. Pourquoi sa sœur cadette n'aurait-elle pas eu les mêmes qualités ?

(11) *opus cité*.

(12) von Arneth (Alf.). *Lettres de Marie-Thérèse*.



Marie Anne âgée d'environ 16 ans. Tableau de Möller.
(Kunsthistorisches Museum, Vienne).

III. LES FASTES D'UN GRAND MARIAGE A VIENNE

Ce fut alors, tandis qu'un ouragan soufflait sur l'Europe et que partout on s'attendait à une guerre entre *Louis XV* et *Marie-Thérèse*, car c'étaient les monarques plus que les états qui se faisaient la guerre, que la mariage fut décidé pour le début de 1744.

C'était une occasion de divertir et d'éblouir les Viennois par des fêtes d'un faste encore jamais vu, et peut-être de montrer aux Puissances étrangères qu'on ne les craignait pas.

Dès le 25 décembre 1743 une chronique de Vienne donne le programme des réjouissances prévues à l'occasion du mariage. On espère surtout que la neige se mette à tomber, car on escompte des parties de traîneaux; la Cour n'est pas seule à faire des préparatifs; le Comte *Frédéric de Harrach* et le jeune Prince de *Lichtenstein* font faire des équipages superbes, et dépensent des sommes énormes pour donner un spectacle éblouissant aux jeunes époux. Ordre a été donné à Mr de *Selliers* (de la même famille que les Chevaliers de *Selliers de Moranville*) de n'épargner aucune dépense pour exécuter le 8 janvier, lendemain du mariage, un opéra au Grand Théâtre de la Cour. Il y aura un grand bal dans le manège couvert de la Cour, un autre dans les salons de la Cour, deux jours de fêtes à *Schoenbrun* d'où la Cour, les mariés et invités reviendront en traîneau. Il y aura aussi un bal masqué public dans la maison du *Jeu de Paulme*, " où cependant la Noblesse sera distinguée du peuple " (G.B., II, 7.1.1744).

De Vienne, le 1er janvier : " S.A.S. le Prince *Charles de Lorraine*, en habit écarlate bordé d'or avec une garniture de boutons de diamants, se rendit avant-hier chez S.M. la Reine suivi d'un grand nombre de Noblesse du premier rang pour faire la demande de S.A.S. l'Archiduchesse *Marie-Anne d'Autriche*, Sœur de S.M., il fût reçu dans la première Antichambre par S.E. le Comte de *Sintzendorff*, Grand Maître de la Maison de la Reine. S.M. la Reine en personne avec le *Grand Duc Co-Régent*, le reçurent dans la seconde Antichambre, où il



Médaille frappée à l'occasion du mariage
de Charles de Lorraine et de Marie-Anne.
(Bruxelles, B.R., Section des Médailles).

demanda publiquement la Princesse en Mariage ". Peu après, le Duc Charles accompagné du cortège royal passe chez l'Impératrice-Mère, afin d'obtenir également son consentement. Le Prince présenta ensuite son portrait à sa fiancée, que l'Impératrice artacha à la poitrine de la Princesse sa Fille. Le Prince baisa ensuite les mains de l'Impératrice et l'Archiduchesse. Celle-ci est représentée tenant en main le médaillon avec son portrait sur une gravure de J. Houbraken. Pour terminer cette première journée officielle, il y eut un diner " en public ", un Bal dans la Grande Salle Espagnole, puis un souper de plus de cent couverts. " Le Cardinal Archevêque de Vienne et tout le Ministère avec leurs habits de cérémonie, parurent à la Cour pour assister à l'Acte de Renonciation des Sér. Epoux... (G.B. IV, 14.1.1744).

La Gazette de Bruxelles (V 17.1.1744) rapporte encore de Vienne en date du 4 janvier que la Moravie, la Basse-Autriche, la Bohême, la Hongrie sont en fête. Le portrait dont le Prince Charles a fait don à l'Archiduchesse est estimé à plus de 100 mille florins d'Allemagne. Les jeunes époux se



MARIA ANNA ARCHIDUX AUSTRIACAE

L'Archiduchesse Marie Anne tenant son propre portrait,
que vient de lui offrir son fiancé.
Gravure J. Houbraken. (cliché B.R., Est.)

rendront après le mariage chez la Duchesse Douairière de *Brunswick Wolfenbuttel*, Mère de S.M. l'Impératrice, grand' mère de la marié, mais resteront à Vienne jusqu'au 26 février. C'est en passant par Prague, Dresde, Wolfenbuttel, et Hanovre qu'ils se rendront aux Pays-Bas.

Le 6 janvier " fête des Rois, S.A.R. le Duc Co-Régent, Duc de *Lorraine* et Grand Duc de *Toscane*, Grand Maître de l'Ordre de la *Toison d'Or*, accompagné des Chevaliers de cet Ordre, tous revêtus de leurs habits de cérémonie, avec le Grand Collier de l'Ordre se rendit à 9 heures du matin dans l'Eglise Aulique des RR.PP. *Augustins*, où il assista à la Grand Messe... et fit la Promotion de seize nouveaux Chevaliers. Parmi eux : e.a. le Comte de *Kaunitz*, le Comte de *Konigsegg-Erps*, le Comte de *Lannoy*. La cérémonie fût suivie d'un dîner en public au Palais Royal, auquel assistèrent les dignitaires et les nouveaux promus (G.B. VI, 21.1.1744).

" Le 7 de ce mois, S.A.S. le Prince *Charles de Lorraine* arriva de son château de *Mollerstoff* en cette ville (Vienne), et descendit au Palais Royal sur les 7 à 8 heures du soir; S.M. la Reine menant l'Archiduchesse sa Sœur par la main, le Grand Duc Co-Régent et le Prince son frère, avec toute la Cour, accompagnés d'un nombre prodigieux de Noblesse tant de cette ville qu'étrangère, se rendirent dans la même Eglise Aulique des PP. *Augustins*, où S.E. le Cardinal *Paolucci*, Nonce du Pape, donna la bénédiction Nuptiale à ces Illustres Epoux; cette cérémonie achevée, cette Eminence entonna le *Te Deum*, qui fut chanté par la musique (sic!) pendant lequel toute l'artillerie de nos remparts fit une triple décharge, et S.M. reconduisit ensuite l'Archiduchesse sa Sœur dans le même ordre qu'Elle étoit venue à l'Eglise. et soupa le soir en public ". Plus de 70 Evêques et Abbés assistèrent à la bénédiction nuptiale. Jamais fête n'avait été célébrée avec plus de magnificence et d'éclat.

Ce même jour S.M. avait procédé à de nombreuses nominations : Officiers généraux, *Chambellans Actuels*, *Chambellans*



A.G. Bibiena. La Salle du mariage royal de Vienne orné en vue des fêtes du mariage. (cliché B.R. Est.)

par Décret, Maison de l'Archiduchesse *Marie-Anne*. Notons ici : Grand Maître, le Comte de *Kaunitz*, Grande Maîtresse la comtesse de *Belrupt*, Dames de la *Clef d'Or* (13), les Comtesses de *Furstenberg* et de *Hamilton*, etc., etc.

La journée n'est cependant pas encore finie, la Cour assiste à la représentation de l'opéra *Ipermestra*, commandé spécialement à Métastase pour l'occasion, et qui a été joué sur le grand théâtre (G.B. VI, 21.1.1744).

H. Valloton (opus cité, p. 85) écrit : " Le maestro Metastaso a composé pour la circonstance un opéra intitulé "*Ipermestra*", qui, selon les instructions de *Marie-Thérèse* célèbre le bonheur conjugal et magnifie la constance des époux dans l'adversité.

(13) Les Dames (ou Seigneurs ou Princes) de la Clef d'Or portaient, une clef d'or à leur ceinture, emblème de leur droit et privilège de pouvoir pénétrer sans y être convoquées dans les appartements privés.

" Pour la première représentation, les rôles sont tenus par des courtisans et des femmes de l'aristocratie. A son vif chagrin, la reine n'a pas été autorisée par le protocole à monter sur les planches; elle doit se contenter de prendre place dans sa loge avec François et les mariés. Aux représentations suivantes, des acteurs professionnels remplacent avantageusement les amateurs "

Dans un communiqué de Vienne du 11 janvier, on revient à la cérémonie religieuse pour donner le nom de tous les témoins, etc. Marie-Thérèse envoie des messagers de marque auprès des princes régnants et des cours étrangères, pour leur annoncer la nouvelle du mariage. Le duc d'Arenberg e.a. est envoyé dans les Pays-Bas. Parmi les magnifiques présents offerts aux jeunes époux, on retient ceux de l'impératrice-mère, et qui consistent en pierreries " d'une richesse immense et d'un prix infini ". De son côté, le Cardinal Paolucci, qui a béni l'union, s'est vu offrir une croix de diamant de plus de 15.000 florins d'Allemagne (G.B. VII, 24.1.1744).

Une des plus belles fêtes fut sans contredit le grand bal donné dans la salle du manège espagnol, qui avait reçu une décoration spéciale à cette occasion.

Le graveur ajoute qu'il n'a dessiné que cinq lustres alors qu'il y en avait 40 et 8.000 chandelles de cire fine, pour ne pas alourdir sa gravure.

Reproduisons ici ce que dit la G.B. VIII du 28.1.1744 des dernières festivités.

" Samedi 11 janvier au soir Sa Majesté la Reine, accompagnée de S.A. R. le Grand Duc Co-Régent, de la Sér. Archid. Marie-Anne d'Autriche et du Prince Charles de Lorraine, & suivie de soixante personnes de la première qualité, se rendit vers les six heures du soir au Grand Manège Royal, qui avait été converti pour cette fête en une Salle de Bal des plus magnifiques, & ornée des meubles les plus précieux qui y étoient distribués avec tout le gout & l'art imaginables....



A.G. Bibiena. Le grand bal donné dans la salle du manège royal.
(cliché B.R., Est.)

" Sa Majesté et toute son Illustre suite étoient vêtus à l'Américaine; trente masques déguisés en Hongrois, qui avoient attendu Sa Majesté à la porte du Salon, y furent introduits avec le Cortège Royal, qui furent suivis de quinze Seigneurs avec chacun une Dame à qui ils donnoient la main, déguisés tous en paysons Flamands; enfin on n'a jamais poussé la magnificence au point où elle a paru dans cette superbe assemblée, où tout se passa avec une régularité & un ordre suprenant. S.M., le Grand Duc & Leurs A.S. l'Archiduchesse & le Prince Charles de Lorraine l'honorèrent de leur présence jusqu'à minuit, qu'ils se retirèrent au Palais de la Cour, où S.M. & la Famille Royale soupa en public sur une table de soixante couverts.

" S.M., pour diversifier les plaisirs & rendre les fêtes de plus brillantes en plus brillantes, chacune en leur espèce, avoit ordonné une partie de traîneaux pour le lendemain,

" qui fût exécutée environ sur les deux heures d'après midi,
 " que S.M. sortit de la Cour avec trente quatre traîneaux, à la
 " tête desquels étoit le Grand Ecuyer, qui conduisoit cette
 " Auguste Course. S.M. la Reine étoit menée par S.A. le Grand
 " Duc Co-Régent, & l'Archiduchesse *Marie-Anne*, par le Prince
 " *Charles de Lorraine*, etc... Il y eut encore le même soir un
 " Bal masqué sur le petit Théâtre de la Cour... Et indépendam-
 " ment des autres fêtes qui se donneront, il y aura pareillement
 " un Bal sur le même théâtre, jusqu'à la fin du Carnaval, tous
 " les mardis de chaque semaine. "

Bruxelles, résidence des Gouverneurs généraux, ne veut pas demeurer en reste. Son Excellence le Ministre Plénipotentiaire après avoir été complimenté par les Généraux, Officiers supérieurs, Ministère, Noblesse et Ministres Etrangers invités à la fête se rendit à cinq heures du soir le 7 janvier, au Grand Théâtre où fut exécuté la *Princesse d'Elide*. Toute la population fut admise *gratis*. Un souper servi avec magnificence et délicatesse fut ensuite offert par S.E. en son hôtel.

" Et pour terminer cette fête, toute cette compagnie se rendit
 " vers une heure après minuit au Bal masqué, que S.E. fit
 " donner *Gratis* au Grand Théâtre. Simultanément eurent lieu
 " de splendides illuminations. S.E. fit tirer pendant la grande
 " partie de la nuit, un nombre considérable de fusées et de
 " pots à feu vis à vis de son hôtel, & vers les huit heures du
 " soir, l'on fit une triple décharge de l'Artillerie de nos rem-
 " parts, laquelle fût suivie de divers feux d'artifice que le
 " Magistrat-assemblé à l'Hôtel de Ville, orné et pareillement
 " illuminé de Flambeaux de cire blanche — fit tirer pour
 " marquer la Joye publique que ressentent les habitants de
 " cette ville.... "

La Gazette de Bruxelles du 28-1-1744 fait état des mesures de clémence prises envers les déserteurs à l'occasion du mariage.

IV. UNE ENTREE TRIOMPHALE ET EXALTANTE A BRUXELLES.

" S.E. Le Comte de *Konigsegg-Erps*, les princes de *Ligne*, de *Chinai*, & de *Hornes*, le comte de *Lannoy* et les Seigneurs Députés de la Province de Brabant se rendent à Anvers pour y accueillir LL.AA.SS. La Duchesse d'*Arenberg*, que l'on retrouvera constamment auprès de *Marie-Anne*, va à sa rencontre jusqu'à *Sundert* en Hollande... (G.B.S. XXIV-24-3-1744).

Au milieu des acclamations, au bruit du canon et au son de toutes les cloches les nouveaux gouverneurs généraux, firent une entrée triomphale à Anvers le 24 mars. Toute la garnison était en armes. Le Magistrat eut l'honneur de leur présenter les clefs et de les féliciter. Ils logèrent le soir à l'abbaye *St-Michel*. Bien entendu il y eut illuminations et feux d'artifice. Le lendemain escortés par 600 hommes des régiments de *Styrum* et de *Ligne*; LL.AA. firent une 1ère halte à Malines où elles furent conduites par 60 bourgeois en habit de cérémonie à la Commanderie de l'Ordre *Teutonique* — dont le Duc *Charles* était ou devint *Grand-Maitre*. — Elles y furent reçues par le Cardinal d'*Alsace*, Primat des Pays-Bas. (G.B. XXV - 27-3-1744).

Lisons ce que dit — en résumé - la G.B. XXVI - 31-3-1744, au sujet de l'arrivée à Bruxelles.

" L.A.S. l'Archiduchesse *Marie-Anne* d'*Autriche* et le Prince *Charles* de *Lorraine* et de *Baar*, Nos Gouverneurs Généraux, étant heureusement arrivés en cette ville, jeudi dernier sur les 4. heures d'après midi, trouvèrent au bas de l'escalier de la Cour, les trois Conseils Collatéraux, qui les attendoient. Mr. de *Steenhault*, Chef et Président, qui portoit la parole, eût l'honneur de les complimenter au nom des Conseils d'Etat et Privé, et Mr le Marquis d'*Herzelles*, Surintendant et Directeur Général des Finances, s'acquitta du même devoir, au Nom et à la tête du Conseil des Finances, qui furent tous admis à baiser la main de S.A.S. l'Archiduchesse. Toutes les Dames de la première distinction, les Ministres et toute la Noblesse, eurent ensuite le même honneur. La foule enfin y étoit si grande, que

quelque vaste que soit la Cour, elle suffisoit à peine à contenir la quantité de Courtisans des deux sexes qui s'y étoient rendus, en sorte que l'on peut avancer, que l'on n'a jamais vu ici une Cour ni plus brillante, ni mieux choisie, ni en plus grand nombre. Les réjouissances publiques et les démonstrations de joye, qui ont duré pendant trois jours consécutifs de la part de tous les habitants, indépendamment de celles que la ville fait ordinairement dans de pareille circonstances, sont des preuves trop éclatantes du respect qu'ils ont conçu à l'arrivée de L.A.S., qui se sont acquis au premier abord par leur affabilité et toutes les autres vertus, appanages naturels de ces deux Augustes Maisons, tous les cœurs non seulement de tous les habitants, mais même de plus de 20.000 étrangers, qui sont accourus de toutes les provinces voisines et éloignées, pour leur rendre hommage et participer à la joye publique.

S.E. le Cardinal d'*Alsace* et notre Archevêque, vint à la Cour le vendredi suivant, avec une suite de trois carrosses, où il y eut audience de L.A.S. et fut reçu au bas de l'escalier, par les Adjudans de la Cour, et dans l'antichambre, par Mrs les Chambellans, il fut reconduit dans le même ordre. Le Souverain Conseil de *Brabant* en Corps et en Robes, Mr *Schoeckart*, Chancelier, à la tête, fut admis ensuite à leur audience, de même que la Chambre des Comptes, Mr le Président *De Witte* à la tête de ce corps; les Députés des Etats de *Flandre*, du *Hainault*, de *Namur* et de *Tournai*, vinrent ensuite successivement les uns après les autres, et furent pareillement admis à Audience et à baiser la main de Son Altesse Sérénissime l'Archiduchesse. Le Magistrat en corps de cette Ville eût aussi l'honneur de présenter le samedi suivant à L.A.S. le Vin d'Honneur de la Ville en cercle, traîné sur un Char de Triomphe attelé de six chevaux richement harnachés; il étoit terminé par le Genie de *Bruxelles*, avec ses attributs et représenté par une jeune personne magnifiquement vêtue et précédé par une superbe Cavalcade composée des jeunes étudiants du Collège des RR. PP. de la Compagnie de *Jésus* et par un nombre de différens animaux de toutes les espèces, sur lesquels paroissaient de jeunes enfants galamment vêtus et portant chacun à leur main, quelque attribut

allégorique, ayant trait à la fête que l'on célébroit; cette Cavalcade enfin, étoit précédée par une compagnie de Bourgeois lestement vêtus et des bonnets de grenadier de peau de tigre. Mr. de *Fraye*, Capitaine de cette compagnie, marchant à la tête et précédé par des hautbois, corps de chasse et autres instrumens. Ce magnifique cortège étant arrivé à la Cour, Mr *Lion* Pensionnaire de la Ville, eût l'Honneur de faire un Compliment sur l'heureuse arrivée de LL.AA.SS. qui fut universellement applaudi. Les Députés de la célèbre Université de *Louvain*, en habits de cérémonies, eurent aussi l'Honneur de les Haranguer ensuite en latin, après quoi plusieurs autres Députés des Villes et Chatellenies de ces Provinces, eurent pareillement le même Honneur. Pendant les premiers jours Leurs Altesses ont donné en public et assistèrent Dimanche dans leur chapelle à la Bénédiction des Ramcaux et à tout l'Office Divin. "

" La relation détaillée de la Pompeuse et Magnifique Entrée de Leurs Altesses Sérénissimes *Marie-Anne* Archiduchesse d'Autriche et du Prince *Charles-Alexandre* de Lorraine et de Baar à Bruxelles, le 26 mars 1744 " a fait l'objet d'une feuille volante de 16 pages, imprimée chez Claudinot, Imprimeur de la ville et éditeur de la Gazette de Bruxelles. Elle est des plus intéressante, pour ceux qui aiment les détails. Elle relate en plus, les réceptions à Anvers et Malines où les Gouverneurs-généraux s'arrêtèrent. On en trouvera un exemplaire, dans la collection de la Gazette de Bruxelles aux A.G.R. Cet exemplaire porte des ajoutes et corrections manuscrites, de l'époque.

Le carosse devait réellement être remarquable. Il y avait à la Cour, d'après *Lucien Perey*, trois voitures somptueuses, sorties des ateliers du fameux carrossier Bruxellois "*Simon*". Il n'a pas été possible de savoir ce qu'il en est advenu.

Il est question en plusieurs endroits de six heyduques, qui suivaient les cortèges. On écrivait aussi Haïdoucks. Il faut le Larousse en 7 volumes, pour savoir de quoi il s'agit. En réalité, le costume des fantassins hongrois, les haïdouks, donna

l'idée de vêtir au XVIII^e siècle, des valets de pied ainsi déguisés. (14) L'uniforme était vraiment superbe.

L.A.S. assistent à tous les Offices de la Semaine Sainte, dans leur chapelle, qui existe encore de nos jours au milieu de l'Albertine.

Charles de Lorraine n'en oublie pas pour autant les devoirs de sa charge. Il visite les écuries de la Cour, l'Orangerie dans le Parc d'où il examine les débris de la Cour Brulée. L.A.S. donnent journellement de multiples audiences aux Tribunaux, Magistrats des villes et provinces. " Le Prince s'occupe continuellement à procurer le bien et l'utilité à ces Provinces, dont il ne s'applique qu'à trouver le moyen d'y rendre le commerce dans sa première splendeur. " (G.B. XXVII - 3-4-1744).

Le Prince *Charles* accompagné du Prince de *Hornes* va aussi visiter le château de Tervuren.

Le 5 avril, jour de Pâques, il y eut *gala* à la Cour. LL.AA.SS. se rendent en cortège en la Collégiale des SS. Michel et Gudule, où elles entendent pour la première fois la grand' messe célébrée pontificalement par l'évêque de *Tournay* et qui fut chantée par la musique de la Cour. (G.B. XXVIII - 7-4-1744).

Le vendredi 17 avril le Baron de *Brautzenburg*, délégué par les Etats généraux de Hollande arrive à Bruxelles sur un yacht magnifique, pour complimenter les nouveaux Gouverneurs-Généraux. Il fut reçu en audience solennelle le dimanche suivant avec plus de faste que sont reçus actuellement les nouveaux ambassadeurs. Cortège de carrosses à six chevaux. LL.AA.SS. se trouvaient sous un dais. Compliment éloquent et digne des Maîtres, que l'ambassadeur représente. L.A.S. y répondirent avec toutes les grâces qui leur sont naturelles... (G.B. XXXII-21-4-1744).

(14) « Dictionnaire du Costume » Maurice Leloir, donne une photo du costume des haïdoucks

Le dimanche 19 avril, le Duc *Charles*, par procuration pour son frère, Grand-Maître de l'Ordre Souverain, remet en l'église abbatiale de *St-Jacques* sur *Coudenberg*, en présence de son épouse, les Colliers de la *Toison d'Or* aux comtes de *Konigsegg-Erps* et de *Lannoy* (voir : Le Parchemin, n° 166).

Les cérémonies officielles et somptueuses auxquelles *Marie-Anne* assiste se succèdent à un rythme accéléré.

" Le 20 avril se fit avec beaucoup de Pompe et d'éclat la Cérémonie de l'Inauguration de S.M. la Reine, comme Duchesse de *Lothier*, de *Brabant*, de *Limbourg*, et Marquise du *St Empire* ". Un cortège splendide et coloré conduisit S.A.S. le Prince *Charles* à *Ste Gudule* par la rue de la Cour et le *Cantersteen*. Grenadiers et Dragons ouvraient la marche; les Etats des diverses provinces accompagnés de domestiques en livrées rutilantes, représentants des grandes villes, hauts fonctionnaires, la Noblesse, les cinq Rois d'Armes en cotes d'arme; un guidon, un timbalier et quatre trompettes de la Cour; les dignitaires du Palais, etc. Le Duc est dans un carosse à 8 glaces attelé de six chevaux.

En *Ste-Gudule* est chantée une grand-messe solennelle par le Cardinal Archevêque avec assistance des Prélats du Brabant, etc., chacun occupant une place réglée par le protocole. La messe finie, la bénédiction donnée, avec le T.S. *Sacrement des Miracles*, S.A.S. fit au nom de S.M. sur les Saints Evangiles, le serment ordinaire, c. à. d. de conserver et maintenir les Droits et Immunités des Eglises de la Province. Elle fit pareillement les mains du Comte d'*Esseren*, Doyen de maintenir les Droits et privilèges de cette Eglise et des autres du district de Bruxelles ".

Le cortège se rendit ensuite à la Grand-Place où il passa sous un " Arc de Triomphe en forme de Château d'Artifice à trois galeries dans la hauteur " flanqué de quatre " Pyramides garnies de Lampions " etc.

Aux Bailles avait été dressé contre l'église de *St-Jacques* un superbe Théâtre, où tous les dignitaires prirent place, les

uns couverts, d'autres nues-têtes. S.A.S. sous un très riche Dais était entouré du Duc d'Ursel portant l'Estoc en qualité de Maréchal Héritaire du Brabant et du Marquis de Wemmel en qualité de guidon héritaire portant le Guidon Armorié à l'Ecu de Brabant. Après les discours et harangues d'usage, Mr Vanden Broeck, Conseiller Pensionnaire de Mrs les Etats, debout et nue-tête présenta les Procurations des trois Chefs-Villes, et donna lecture des Lettres de Procuration de S.M. la Reine. Mr de Nenny lut les serments qui se doivent prêter par les Etats de Brabant; les membres des Etats, les Prélats *Manu pectori apposita*, les Nobles, les Députés des Chefs-Ville en levant les doigts jurèrent Fidélité, Vasselage et Obéissance à S.M. Les rois d'Armes firent ensuite retenir les airs d'acclamation de " *Vive Sa Majesté, Marie-Thérèse, Duchesse de Lothier, de Brabant et Marquise du St-Empire.* " La même Cérémonie se répéta pour le Duché de Limbourg. Les acclamations étaient accompagnées du son des fanfares, des Trompettes et Timbales du bruit du canon et du son de la Grosse Cloche. Les Conseillers et Commis des Domaines et Finances jettèrent alors d'une maison située en face du Théâtre, grande quantité de pièces d'or et d'argent, représentant le portrait de S.M., frappées à cette occasion. Qui en possède encore ! S.A.S. accompagnée des Dames de sa Cour, etc. assista à la cérémonie d'une maison située également vis à vis du Théâtre. Le soir LL.AA.SS., leur Cour assitèrent à un excellent concert donné à la Chambre des Etats, pendant lequel furent distribués Rafrachissemens (sic) de toutes les espèces, après quoi fut tiré dans la Place un superbe feu d'artifice.

Le Grand Maître de la Maison de LL.AA. dut pousser alors un grand soupir de soulagement, car il avait eu une tâche bien rude, et tout se déroula sans heurts ! (G.B.S. XXXII-21-4-1744).

Ces festivités sont relatées avec plus de détails encore dans une plaquette imprimée chez Claudinot (B.R. R.Pr. V.B. 10.316 in f°). Aucune gravure de ces festivités n'a été trouvée. (Un texte flamand ou hollinois fut imprimé en 1758, chez Georges Fricx). Les festivités durèrent trois jours.

Le soir du 1er jour vers les 8 heures, une députation des Etats du Brabant composée e.a. du Duc d'Ursel, des comtes de Lannoy, de Sart, et de Corroye, des bourgmestres des trois chefs-villes firent prendre à la Cour LL.AA.SS. pour aller voir tirer à l'hôtel de ville un feu d'artifice. Celui-ci fut précédé et suivi d'un concert donné dans les appartements des Etats, et accompagné d'une distribution de rafraichissements.

" C'est du balcon, que S.A.S. Madame l'Archiduchesse lâcha un OISEAU de FEU, qui fit allumer le feu d'artifice.

Le mardi soir LL.AA.SS. dînèrent en public, et furent vers 6 h. du soir voir le spectacle au grand théâtre de la Monnoye, (sic) dont l'entrée était gratis à tout le monde. La nuit, LL.AA.SS. donnèrent un bal masqué au même théâtre, qu'Elles honorèrent de leur présence. Il y eut un concours de masques. Ces deux jours furent célébrés comme jours fériés; les boutiques étaient fermées".

Le mercredi ce fut au tour du comte de Konigsegg-Erps d'offrir un divertissement à LL.AA. Il fit tirer des " Fusées d'air " et un " Oiseau rempli de feu d'artifice ". Le soir à l'hôtel de Ville, les Magistrats de la Ville donnèrent un concert et firent servir des rafraichissements.

Le comte de Konigsegg-Erps fit présent d'un bassin et d'une aiguère en argent à celui qui avait mis le feu à l'Oiseau. LL.AA. se retirèrent à 10 h. 1/2.

Les princes se rendirent le lundi 27 avril à Gand, où le duc Charles prêta les différents serments au nom de l'Impératrice, qui fut proclamée Comtesse des Flandres.

Plusieurs plaquettes narrent ces festivités, (e.a. B.R. Rts. Pr. : V.B. 10315, in f°). Elle contient, en frontispice, une très belle gravure de Marie-Thérèse et on y a encarté une gravure représentant la cérémonie place du Vendredi. Marie-Anne fut servie avec les Dames de sa suite et quelques Seigneurs



*Théâtre dressé à la place du vendredi à Gand,
à l'occasion de la reconnaissance de l'impératrice
Marie-Thérèse comme Comtesse des Flandres. 27-4-1744.
Gravure extrait des Aiales. (B.R. R.Pr. 10.315) (cliché A.C.L.).*

de la Cour, à une table particulière dans la chambre des assemblées du Conseil des Flandres. Comme à Bruxelles ce fut Marie-Anne qui du balcon d'une maison où Elle était placée avec Son Sérénissime Epoux alluma le feu d'artifice par l'entremise d'une fusée.

Les confiseurs de Gand avaient rivalisé pour présenter, sur une table longue de 150 pieds, 172 groupes allégoriques tout en sucre.

Ironie du sort ; pièce n° 168 : un enfant portant un chronogramme dans la main souhaite aux Gouverneurs-Généraux " une longue Vie et une heureuse Fertilité ".

Tout ceci est raconté en détails : " Beschrijving van het laetste Taefel-Geregt (ofte) Dessert, dienende op de Solemnele Huldinge (sic) van Haere Koninglyke Majestey, *Maria-Theresia* ".

Le duc *Charles de Lorraine* ne procéda pas personnellement aux Inaugurations dans les autres états. Plusieurs d'entre elles eurent lieu le 4 mai : en Hainaut par le prince d'Arenberg; à Namur et au Luxembourg par le prince de Gavre; à Malines par le président du Grand Conseil. Suivirent Tournai et la Gueldre, le 18 mai. En Flandre rétrocedée, le prince de *Ligne* ne procéda à l'Inauguration qu'après le départ des Français, le 1er octobre 1749. (18)

Mais trêve de festivités. Le 7 mai *Charles de Lorraine* embrasse sa femme; lui promet sans doute que sa présence aux armées ne sera que de courte durée, et s'en va combattre Louis XV et ses alliés.

Il était loin de se douter, qu'il quittait sa femme pour de bon.

De cette époque, on trouve plusieurs lettres authentiques intéressantes aux A.V.B. dont une reproduite en photocopie en annexe.

1. Le 8 janvier 1744, Marie-Thérèse fait savoir dans le style ampoulé de l'époque au Magistrat de Bruxelles " que Nous, ce que ci-dessus considéré et nous confiant à plein de notre ditte Très Chère et Très Aimée Sœur, l'avons établie crée et

(18) de Boom (G.), *op. cit.* p. 43, note (1).



Régistre de la Confrérie de N.D. des sept douleurs.
Armoiries de Marie-Anne, accompagnées de sa signature
et sur lesquelles on a inscrit la date de son décès.
(A.V.B. arch. anc. n° 3413).

V. LA RESIDENCE ET L'ENVIRONNEMENT

Les Ouvrages de la Cour (15) nous apprennent que depuis octobre 1743 on s'affaire à remettre en état l'*Hotel de Nassau*, qui a été désigné comme résidence des Gouverneurs-généraux. Le Palais de Bourgogne aussi appelé Palais de Charles-Quint avait été détruit par le feu, dans la nuit du 3 au 4 février 1731 (16).

A propos de *Marie-Elisabeth*, notre gouvernante-générale à l'époque, le colonel-baron de la Kethulle de Ryhove écrit :
" Toute bouleversée, elle descendit en hâte prier dans la cha-
" pelle, puis se réfugia dans l'hôtel du prince de Rubem-
" pré (17), son grand veneur, qui lui fit donner les bas de
" sa fille..., enfin le grand maître, le comte Visconti-Arese,
" la conduisit chez lui à l'hôtel d'Orange (ou de Nassau) ",
dont il était locataire. Depuis lors cet hôtel, qui passait pour être le plus beau et le plus luxueux de Bruxelles, mais plutôt délabré devint la *Résidence* Officielle des gouverneurs-généraux.

Tapissiers, passementiers, galonniers, menuisiers, etc., travaillent d'arrache-pied, pour rajeunir la résidence. On relate des livraisons de Damas, de velours, de lustres, de fers forgés venant de Paris, de boiseries, de miroirs, de parures pour les carrosses. La loge au théâtre de la Monnaie fût rafraîchie et ornée aux armes des princes.

De cet ancien hôtel, il ne subsiste actuellement que la chapelle St-Georges, heureusement conservée et incorporée à l'Albertine. *Marie-Anne* la fréquentait régulièrement. Hormis l'hôtel de ville, la cathédrale — actuellement St-Michel, seul — il ne doit rester aucun local qui vit *Marie-Anne*. Le théâtre de la

(15) O.C. 285 et 286.

(16) *Cahiers historiques*. 46, p. 26.

(17) l'hôtel de Rubempré ou de Mérode était situé, là où actuellement se dresse un immeuble occupé par le Musée d'Art Moderne, et qui a été construit sous Charles de Lorraine par la Maison des Brasseurs. La rue de la Régence n'existait pas à l'époque, et l'hôtel de Rubempré occupait ainsi en partie l'emplacement actuel de cette rue.

Monnaie fut reconstruit. Charles de Lorraine se porta acquéreur de l'hôtel de Nassau vers 1750, le rasa et fit construire au même emplacement un Palais moderne avec un bel hémicycle, qui a été bien mis en valeur récemment. Ce palais porte erronément le nom de " Ancienne Cour ". Il est évident que de son temps c'était la " nouvelle cour ", qui remplaçait le Palais de Bourgogne. Ceci était donc longtemps après le décès de sa femme.

Il nous reste heureusement deux très belles vues de l'hôtel de Nassau à cette époque. Une peinture de Guillaume Van Schoor, conservée aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. On en trouve une reproduction photographique dans le n° 5, année 1970, p. 18. de la Revue BRABANT. Un dessin rehaussé de couleurs, signé Paul Vitzhumb, 15 brumaire an VII (5.11.1798) est conservé A.V.B. (F.I GG Ibis.) Ce dessin est reproduit sub " V " de la brochure éditée en 1973, à l'occasion de l'exposition documentaire présentée à l'Albertine, à l'occasion du 2me centenaire des Académies Royales de Belgique.

Il ne fait pas de doute que l'auteur s'est fortement inspiré du tableau de Van Schoor.

Il existe aux A.G.R. une reconstitution assez récente de la disposition des appartements de l'hôtel de Nassau.. Ce plan nous semble assez fantaisiste !

Où étaient les appartements de Marie-Anne ? La façade principale, côté est, donnait sur un beau jardin, au bout duquel s'élevait une maisonnette de jardinier ou de gardien probablement. Plus loin l'Hôtel de Rubempré ou de Mérode. On accédait à l'hôtel, à partir de la place des Bailles par la rue d'Orange (actuelle rue du Musée) qui longeait les jardins au nord, après avoir longé l'hôtel de Rubempré. Dans cette rue il y avait un hôtel plus petit appartenant aux de Marnix de Ste Aldegonde. Au sud, les jardins surplombaient la rue de Ruysbroeck de l'autre côté de laquelle il y avait les jardins du couvent des Jésuites. C'est évidemment de ce côté que la vue était la plus étendue et la plus belle. C'est dans un hôtel, sans aucun doute

peu confortable, mais dans un cadre vraiment très beau que Marie-Anne attendit le retour de son époux et rendit l'âme à Dieu, après de longues souffrances.

La Gazette de Bruxelles du 21 janvier, citée plus haut, nous a donné la composition de Sa Maison. La duchesse d'Arenberg, qui ne quitta pas la princesse aux moments les plus pénibles ne faisait donc pas partie officiellement de sa Maison. Elle demeurait à l'époque au petit hôtel d'Egmont appelé aussi hôtel du Luxembourg, qui était situé rue aux Laines, à côté du palais d'Arenberg, et qui fut détruit par le feu en 1892.

A l'occasion de la fête patronale de Marie-Anne, le 26 juillet, ainsi qu'à celle de l'anniversaire de sa naissance, le 14 septembre, des salves furent tirées par l'artillerie de la Ville, à la requête de Konigsegg-Erps. (A.V.B., liasse 618, B.)

Marie-Anne, après le départ de son époux, ne fit probablement que peu de sorties. A. Wauters (19) rapporte que le 8 septembre 1744 eut lieu une procession extraordinaire du Sacrement du Miracle, afin d'attirer la protection du ciel sur les armées impériales. " Malgré sa grossesse avancée, l'Archiduchesse y assista le flambeau à la main ".

Il paraît que trop fatiguée, elle fit une chute au cours de cette procession, et qu'il faut chercher là, l'origine des couches difficiles.

Sander Pierron (20) raconte que Marie-Anne ne fit qu'une seule promenade dans la forêt de Soignes. Elle se promena au couvent des R.P. Capucins, se rendit ensuite au château de Tervueren, où elle dina, et revint le soir à Bruxelles.

(19) t. 2, p. 229.

(20) Histoire illustrée de la forêt de Soignes, t. I, p. 266.

VI. UN ACCOUCHEMENT LONG ET TRAGIQUE, SUIVI D'UNE MORT BRUTALE

Lisons la Gazette de Bruxelles du 9 octobre 1744, ou la feuille volante imprimée simultanément par *Claudinot* (21).

“ S.A.S. Madame l'Archiduchesse *Maria-Anne d'Autriche*, Gouvernante Générale des *Pays-Bas*, Epouse du Sérénissime Prince *Charles de Lorraine* et de *Baar*, approchant du terme de sa grossesse, il parût vendredi 2 de ce mois, sur les 10 heures du soir, quelques marques d'un prochain accouchement, les maux ne commencèrent cependant qu'à 4 heures du matin du 3, et le soir du même jour S.A.S. fut attaquée d'un accès de fièvre assez violent, qui fût suivi le lendemain d'un autre accès, mais moins vif que le précédent. On exposa dès le 3 le *S. Sacrement des Miracles* à la Collégiale de *S. Michel* et de *Ste Gudule* qui fût continu les jours suivants dans cette Eglise et dans toutes les autres de cette ville, avec affluence extraordinaire de Personnes de toute condition, dont les vœux ardents se réunissoient à implorer du Ciel l'heureuse délivrance de S.A.S. Ces vœux furent surtout redoublés à la Chapelle de la Cour, où le *St. Sacrement* resta jour et nuit. S.A. a donné pendant tout ce temps, des marques d'une Piété profonde, et d'une résignation parfaite. Elle éclata surtout le 5 au matin, qu'Elle se Confessa, et Communia par les mains de son Confesseur, qui le soir du même jour, lui Administra le *Sacrement de l'Extrême-Onction*; après que des Convulsions violentes, dont S.A. fut saisie vers les 8 heures du soir, eurent rempli la Cour et la Ville, des alarmes les plus vives; S.A.S. fût assistée dans cette Crise, par S.E. Mgr le Cardinal Archevêque de *Malines* ainsi que par Mgr le Nonce. Cet accident ne dura heureusement que peu de temps, et S.A.S. recouvrant aussitôt une pleine connoissance, le premier usage qu'Elle en fit, fut de remercier le *Tout-Puissant*, en accordant la grâce à trois criminels condamnés à mort. Malgré tous ces accidents, les maux

(21) Il en existe un exemplaire dans A.Vi. film D.D.A. 44-250 à 253 et D.D.A. 44/45-254.

d'Enfantement ne furent que passagers et par cette raison, quoi que déjà depuis le 3 l'Enfant bien tourné se fut présenté, il n'a pas cependant été possible de gagner aucune avance notable; nonobstant l'habileté et prudence de la sage femme qui s'est très bien conduite, et nonobstant les soins que des Médecins très éclairés, assistés d'un des plus habiles Accoucheurs y aient apportés. Ce retardement de travail fit prendre la précaution d'ondoyer d'abord l'Enfant, bien qu'il n'y eût encore aucun danger décidé pour sa vie; cette sage précaution a été prise fort à propos, car le 6 à 5 heures du matin, on s'aperçut qu'il étoit mort, son décès faisant réunir tous les soins uniquement à la conservation précieuse de S.A.S., on jugea dans ces circonstances indispensables de la délivrer par le moyen de l'Opération, qui fût faite le quart avant 7 heures du matin par le Sr *Thoumain*, S.A.S. s'y détermina avec autant de résignation, qu'Elle en soutint les douleurs les plus aiguës avec un courage vraiment Chrétien, qui fit fondre en larmes tous les Assistants, à qui l'admiration d'une confiance aussi Héroïque en arrachoit également, que la douleur dont ils étoient pénétrés. L'opération a eût tout le succès désiré, S.A.S. ayant été heureusement délivrée de la Princesse qu'Elle portoit, ainsi que des suites des couches, et Elle se trouve à présent dans un état, qui donne tout lieu d'espérer que la Providence qui l'a tirée de maux et de dangers si éminents, la conservera de longues années à l'amour du Peuple, dont Elle fait également les délices, et l'admiration. Le Comte d'*Esseren*, Doïen de notre Collégiale célébra à 3 heures au matin, après laquelle il donna la Bénédiction du *St Sacrement des Miracles*, et où Mgr le Nonce, Madame la Duchesse d'*Aremberg*, et plusieurs autres Dames et Cavaliers assistèrent.

“ Le Magistrat de cette ville fit chanter à 10 heures, une grande Messe dans la même Eglise, où le Magistrat en Corps et tous les Doïens et Supports des Sermons assistèrent. Mardi après-midi on exposa sous un Dais, dans le grand appartement de Mgr, le corps de la Princesse, dans un Cercueil couvert de moire d'argent, et à 9 heures, on le transporta dans un carosse

attelé de 6 chevaux à la Collégiale, précédé par un autre à deux chevaux, dans lequel étoient deux Pages, et suivi d'un troisième où étoient deux valets de Chambre, qui l'avoient porté au carrosse.

" Le cercueil fût posé dans le fond du premier carrosse et sur le devant étoient le Comte de *Thiennes et de Rumbeque*, qui tenoit à la main le Cœur de la Princesse enfermé dans un gobelet d'argent, et le Comte *Magdonel*, tous deux Chambellans Actuels de la Reine, au service de LL.AA.SS. étant arrivés à l'Eglise, il y fût reçu à la porte, par le Doïen et le Chapitre de cette Collégiale, et déposé ensuite dans le caveau, sous l'Autel du *St-Sacrement des Miracles*. Mercredi à 10 heures, le Doïen de cette Eglise célébra la Messe des Anges à laquelle toute la principale Noblesse assista. S.E. Mgr le Cardinal Notre Archevêque, donna hier un mandement pour faire continuer les prières des 40 heures, avec l'exposition du *St Sacrement*, dans les différentes Eglises de cette ville, pendant un mois entier, pour la précieuse conservation de S.A.S., qui se porte toujours de mieux en mieux. "

Il n'y a rien à ajouter à ce récit.

La Gazette Supplément du 13.10.1744, reprend :

" La situation de S.A.S. *Marie-Anne*, Archiduchesse d'*Autriche*, qui forme *L'AMOUR ET LES DELICES DE NOTRE PEUPLE* et que nous avons laissée vendredi dans un état à tout faire espérer pour sa convalescence, changea si considérablement le jour suivant, que l'on s'aperçut visiblement que cette vertueuse Princesse s'est réellement acquis ce Surnom, par la façon unanime de penser de tous les États, etc..., ... un nouvel accident, qui survint le samedi vers les quatre heures d'après-midi, et qui mit vers les cinq heures S.A.S. à deux doigts de la mort, ne fût pas plutôt rendu public, que toute la ville fût dans une consternation dont on n'a jamais eu d'exemple... ". Les marques de sympathie, la piété de toute la population au cours des semaines qui suivirent furent innombrables. Exposition du *S. Sacrement du Miracle*,

processions, messes dites dans tous les Pays-Bas furent innombrables. Les églises ne désemplissaient pas d'une foule éplorée et confiante.

Et bien d'autres détails dans la Gazette du 13 octobre.

Konigsegg-Erps est sur les dents. Il n'a plus le temps de se reposer et envoie jusqu'à quatre lettres en un jour à Vienne. Certaines lettres existent encore. (S.E. et A.Vi.)

Le Magistrat de la ville de Bruxelles fait chanter des messes les 7 octobre et 7 novembre pour la convalescence de la Princesse (22).

Craignant le pire, " Comme dans les circonstances de l'enfantement douloureux dans lequel nous nous trouvons, " Nous sommes obligée de pourvoir, tant pour le tems, " que Nous ne serions pas en état d'Y vaquer, que pour le " cas qu'il plairoit à Dieu de Nous appeler à Soy, etc. ". Elle désigne le comte de *Konigsegg-Erps*, puis le comte *Kaunitz-Rittberg*, dès son arrivée à Bruxelles (celui-ci dépêché par l'Impératrice) pour régler les affaires d'Etat, pendant l'absence du gouverneur-général, et signer tous documents en son nom. Elle confirme plus bas, l'autorisation qu'elle a déjà donnée au " Maréchal Duc d'*Arenberg* ", pour régler toutes les affaires militaires, jusqu'au retour " du Sérénissime Prince Nôtre très cher et très aimé Epoux ". L'Impératrice confirme cet acte en le reprenant mot à mot, le 24 octobre. On en trouve une copie intégrale dans la Chancellerie Autrichienne des Pays-Bas, n° 702. (A.G.R.)

Pourquoi *Marie-Anne* fait-elle venir de Vienne, *Kaunitz-Rittberg*, pour remplacer *Konigsegg-Erps*, qui ne semble pas avoir démérité, et qui avait été ministre plénipotentiaire avant l'arrivée des gouverneurs-généraux ?

Cela reste une énigme. *Konigsegg* envoie le 19 octobre une lettre d'adieu à la ville. (A.V.B., liasse 617, A.) Il ne s'en va cependant pas. Les deux hauts fonctionnaires semblent au con-

(22) A.V.B., liasse 619, Deuils Publics - petite sous farde.

traire s'être bien entendus et avoir collaboré franchement. Il n'y a donc certes pas eu de limogeage, et on pourrait même se demander, si *Konigsegg-Erps* à bout de fatigue après trois nuits d'insomnie et surmené, n'a pas suggéré à *Marie-Anne* le 6 octobre au matin de le remplacer.

Dans *Scientiarum Historia* (23) 1972, p. 97, est raconté que *Kaunitz*, quelques jours après son arrivée à Bruxelles, prit sur lui d'appeler au chevet de *Marie-Anne* le professeur *Gérard van Swieten* de Leyden qu'il avait rencontré quelques années auparavant. *Marie-Thérèse* de son côté a envoyé son médecin personnel d'alors, le docteur *Engel*. On craignit un affrontement entre ces deux sommités, le second étant de caractère rude et peu poli. L'affrontement eut lieu en effet après quelques consultations.

Marie-Anne se mourait de péritonite, et tous les soins restèrent, hélas, vains. Dans A.VI, on trouve le compte rendu de l'autopsie qui fut faite après le décès de *Marie-Anne* (21).

Marie-Thérèse, malgré l'issue fatale, fut tellement satisfaite des soins que *van Swieten* avait donnés à sa sœur, ou excédée par la conduite de *Engel*, qu'elle demanda à *van Swieten* de venir s'installer à Vienne; elle le prit comme médecin personnel, et le créa baron dans la suite.

Partout dans le pays, e.a. à Namur et à Bruxelles, des prières publiques furent dites, des processions organisées pour demander la guérison de la princesse à laquelle tout le peuple s'était attaché.

Dans un article assez bref du 18 décembre la Gazette de Bruxelles annonce le décès.

"... un nouveau redoublement de fièvre nous l'enleva en vingt-quatre heures de temps, mercredi dernier 16 de ce mois sur les 11 heures et demie du matin... Son Amour pour les Peuples, dont elle est universellement regrettée, et le leur pour cette digne Princesse, et pour S.A.S. le Prince *Charles*,

(23) opus cité - Bibliogr.

en sont des preuves aussi convaincantes, que celui du Zèle que viennent de donner depuis sa mort, les Nations de cette ville...". (G.B., CI, 18.12.1744.)

Les dispositions prises à l'occasion de ce décès sont narées dans le supplément du numéro suivant : Sa dépouille fût embaumée et exposée sur un lit de parade entouré de quatre Autels. La Cour, les Dames et Cavaliers les plus distingués et tout le peuple défila à la Cour. " La Princesse était vêtue d'une étoffe de Tissu d'Argent, le visage découvert, ayant à Sa droite, la Couronne Archiducal posée sur un Carreau de Drap d'Or, et à Sa gauche l'Ordre de la Croisade, aussi sur un pareil carreau; d'un côté étoit le Cœur de Son Altesse Sérénissime, dans un Gobelet d'Argent avec l'Inscription suivante :

C O R

Sereniss. Principis *MARIAE-ANNAE*

Austriae Archiducis, nuptae Lotharingiae & Barri Ducis,

Belgii Austriaci Gubernatrix Generalis.

Obiit Die XVI. Decembris A. R.S. M.D.CC.XXXXIV.

De l'autre côté étoient les Entrailles de S.A.S. dans une caisse de plomb, et mises dans une autre garnie de velours noir avec des galons d'or, on y lisoit aussi cette Inscription :

In hac Urna

Ad perpetuam funesti Casus Memoriam,

Recondita sunt intestina

Archiducis *Austriae*

MARIAE ANNAE

D. CAROLI VI Romanorum Imperatoris filiae,

CAROLO ALEXANDRO Lotharingiae & Barri Ducis Nuptae,

Quae nata-Vindebonae Die XIV.

Mensis Septembris A. M.D.CC. XVIII.

Obiit Bruxellis Die XVI. Decembris A. M.D.CC.XXXXIV.

Omnemque posteritatem sui admiratione implevit. "

Remarquons, en passant, qu'à cette époque où les Duchés, Comtés, Marquisats subsistaient et formaient ensemble les " PAYS-BAS ", le vocable " BELGES " est déjà utilisé.

Le procès-verbal de décès fut dressé solennellement, puis les Dames de la Clef d'Or et autres Dames de la Cour déposèrent le corps dans un Cercueil de Plomb, qui fut ensuite couvert d'un autre recouvert de Velours Noir et garni de galons d'Or. Sur une plaque d'argent était gravée une inscription similaire à celle ci-dessus.

Le dimanche 20 au soir, les restes furent ensuite portés en cortège composé de la Cour, des Autorités et Corps Constitués jusqu'à la Collégiale des SS. *Michel et Gudule*. Le cercueil fut réouvert en présence du Comte de *Kaunitz* et autres Autorités. S.E. remit le Corps en dépôt au Doyen, auquel il remit la première clef, la seconde au Chef et Président, et la dernière au Chancelier du Brabant. Le Cercueil fut descendu dans la crypte où étaient l'Archiduc *Albert*, l'Infante *Isabelle*, le Prince Electeur de *Bavière*, S.A.S. *Marie-Elisabeth*, Gouvernante et S.A.S. la jeune Archiduchesse.

En annexe 3 on trouvera le texte de la lettre officielle envoyée par le comte de *Kaunitz-Rittberg*, au nom du duc *Charles*, pour annoncer à la ville le décès de l'Archiduchesse.

Les appartements, la chapelle de l'hôtel de Nassau furent garnis de tentures noires par les soins du tapissier J.B. Godtsuneau; elles y restèrent jusqu'aux obsèques (24).

Dans le dossier 946 de la Secrétairerie d'État, on trouve les résumés des lettres suivantes envoyées à Vienne.

Le 21 décembre 1744, S.E. le comte *Kaunitz*, " après avoir fait une description de la Tristesse, des pleurs et des gémissements que l'Évènement du Trépas de S.A.S. *Marie-Anne* arrivé le 16 de ce mois a causés, tant à la Cour qu'à tous les fidèles sujets de S.M. dans cette ville, aussi bien que tout ce Païs, rend compte à S.M. de ce qui a été fait à la Cour les 16 et 17 de ce mois, " pour l'ouverture des Testament et

(24) O.C. n° 285 et 371.

Codicile de feu S.A.S., pour mettre le scel à ses effets et pour régler les derniers devoirs à rendre à cette respectable Princesse "

Le 21 décembre, " S.E. Comte *Kaunitz* remet à S.A.R. Monseigneur le Duc Co-Régent le Testament de feu S.A.S. *Marie-Anne*, avec le Codicil qu'Elle y a ajouté, afin que ce Sér. Prince daigne y disposer de ce qu'Il trouvera convenir "

Qu'est devenu ce testament ? Existe-t-il encore dans les archives familiales des Habsbourg à Vienne ? Quelles pouvaient en être les dispositions ?

Le 21 toujours, " S.E. propose à S.A.R. le Duc Co-Régent des arrangements que les Intérêts, de Mgr le Prince *Charles* son frère, exigent que l'on prenne par rapport à sa Cour, après la mort de S.A.S. l'Archiduchesse *Marie-Anne*, son auguste épouse "

Ceci semble bien mystérieux, et ces deux dernières missives sont adressées coup sur coup à *François*, et non à *Marie-Thérèse* !

VII. LES OBSEQUES SOLENNELLES LE RETOUR A VIENNE

Une lettre au Magistrat de Bruxelles datée du 14 janvier 1745, fait savoir que le comte de *Konigsegg-Erps*, ci-devant Ministre Plénipotentiaire partira ce soir pour retourner à la Cour, et demande de tirer le canon à cette occasion. Il n'assistera donc pas aux obsèques. (A.V.B., liasse 618, B.)

Une autre lettre datée du 23 janvier (A.V.B., liasse 619) annonce que les funérailles et obsèques auront lieu le 4 février à 9 h 1/2 en l'église collégiale de Ste Gudule, et prie à cette occasion de fermer toutes les boutiques depuis le 3 après-midi, pour les Vigiles.

Suit une ordonnance calligraphiée, d'assez grand format, et rédigée en néerlandais, signée *Kini*, Amman, pour l'exécution de ces ordres de la Cour.

Marie-Anne s'était éteinte loin des siens, sans que personne de ses proches ne l'ait visité. Aucun membre de sa famille n'assista à ses funérailles.

Malgré l'absence de représentants des familles régnantes, les obsèques n'en furent pas moins imposantes et impressionnantes.

La Gazette de Bruxelles, Suppl. XI, 5.2.1745, en donne une description très détaillée.

Le catafalque posé sur une estrade de plusieurs degrés était dressé au milieu du grand Chœur de la Collégiale des SS. *Michel et Gudule*; la Couronne Archiducal posée sur un carreau de toile d'or reposait au Chef de S.A.S.; à l'opposé l'Ordre de la Croisade et le Sceptre; sur quatre chandeliers pendaient les Armes richement brodées représentant les quatre Quartiers : au Premier celles de l'Empereur *Léopold-Ignace*, au second *Eléonore-Magdeleine-Thérèse*, Princesse Palatine de NEUBOUG, au troisième : *Louis-Rudolphe de Wolfenbuttel*, Duc de *Brunswic*; au quatrième : *Christine-Louise*, Princesse d'*Oettingen*, toutes ces armes accompagnées des dates de naissance et de décès...

* Tout étant ainsi disposé, S.E. le Comte *Wenceslas Antoine de Kaunitz-Rittberg*, sortit de son hôtel le mercredi 3 de ce mois vers les 4 heures et demi d'après-midi dans un carrosse de deuil, et attelé de six chevaux, entourée par la Compagnie des Hallebardiers et précédée de deux autres carrosses, dans l'un desquels étoient Mrs les Adjudants de la Cour, et dans l'autre quelques Officiers de sa Maison; immédiatement devant la Carrosse où étoit S.E. marchaient aussi à côté du Carrosse. " S.E. était en manteau traînant et fût reçu à sa descente de Carrosse par les Rois et Hérauts d'Armes leur Caducée à la main, et le Clergé.

Tous les évêques et prélats des Pays-Bas étaient présents. Les corps constitués étaient rangés suivant le protocole : le Conseil Privé, le Conseil du Brabant, le Conseil des Domaines

et Finances, la *Chambre des Comptes*. Bien entendu le Magistrat de Bruxelles au grand complet.

Les Rois et Hérauts d'Armes, habillés d'une robe traînante de deuil, Caducée à la main entouraient le *catafalque*, dans l'ordre : *Martin-Ch. de Grez* pour Namur et le Duché de *Limbourg*, *Barthélémi-J. Jaerens* pour le Duché de *Luxembourg*; *Charles Van den Heecke* pour le Comté de *Haynau*; *Richard de Grez*, pour les Duchés de *Lothier* et de *Brabant*; *André-Fr. Jaerens*, Premier Roi d'Armes, dit *Toison d'Or*, revêtu de la riche Cotte d'Armes aux Armes pleines de S.M. la Reine de Hongrie et de Bohême.

Dans cette après-midi funèbre furent lus et chantés les Vêpres, Matines et leçons des Nocturnes.

Le lendemain 4 février furent chantées et célébrées pontificalement les Messes du St-Esprit, de la Sainte Vierge et de *Requiem*.

Les absoutes furent faites par les Evêques et Abbés assistants, en chape et mitre en tête avec un flambeau à la main.

Et ainsi prit fin dans la tristesse et le deuil, le court séjour aux Pays-Bas d'une Archiduchesse d'Autriche qui avait été accueillie dans la joie et les festivités quelques mois auparavant.

Une 2me service solennel fut célébré le lendemain ou quelques jours plus tard en l'Abbaye du Coudenberg. L'abbé de CAUBERGH (sic) signe le 5 février un reçu délivré au tapissier Godtsurneau, et s'engage à remettre au magasin de la Cour, les ornements suivants, qui lui sont prêtés à cette occasion : 80 aunes d'hermines, 16 Armoiries des quartiers, 20 grandes armoiries de S.A.S., 40 petites, 6 armoiries des provinces, la Couronne Royale, 2 cousins d'or fin, le Sceptre, la Grande Couronne, l'Ordre de la Croisade. (O.C. 371.)

Un dernier Service eut lieu chez les RR.PP. Capucins (idem).

Henne et Wauters (III, 320) rapportent que les restes de *Marie-Anne* et de son enfant, et ceux de l'ancienne gouvernante-générale *Marie-Elisabeth* furent retirés de la crypte le 20 avril 1749, pour être transférés à Vienne.

Aux A.V.B. (liasse 619) on trouve un note manuscrite en néerlandais, reproduisant le texte des inscriptions figurant sur le cercueil et l'urne contenant le cœur de *Marie-Anne*, et déjà citées par la Gazette de Bruxelles n° II, du 22 décembre 1744.

En apostille sur cette note, il est dit que les trois sarcophages par ordre de l'Impératrice-Reine, furent retirés dans la nuit du 10 avril 1749, pour être transportés à Vienne, où ils arrivèrent le 24 avril, et furent déposés dans la crypte impériale près de l'église des pères Capucins. *Marie-Thérèse* avait attendu que les armées de *Louis XV* aient évacué la Belgique, pour ramener les restes des membres de sa famille dans leur ville natale. Ce transfert s'opéra, presque en cachette, car les journaux n'en soufflent mot.

QUELQUES DATES IMPORTANTES

1743

30 déc. lundi : Demande en mariage à la *Hofburg*; bal dans la grande salle espagnole.

1744

6 janv. lundi : La Cour est reçue à *Mollerstoff*, château du Duc Charles-Alexandre. Le Duc *François-Etienne*, Corégent, procède à la nomination de 16 nouveaux Chevaliers de la *Toison d'Or*.

7 janv. mardi : L'Impératrice *Marie-Thérèse* procède au cours de la journée à d'importantes nominations à l'Armée, à la Cour de Vienne et à celle de Bruxelles.

Le soir : Mariage religieux suivi d'un souper en public.

8 janv. mercredi : Dîner en public. Représentation de gala de *Ipermestra* à l'Opéra.

9 janv. jeudi : Dîner en public, suivi d'un bal sur le petit théâtre de la Cour.

10 janv. vendredi : Journée passée à *Schoenbrunn*.

11 janv. samedi : Grand bal masqué, dans la Salle du Manège Espagnol.

12 janv. dimanche : Partie de traîneaux dans la ville de Vienne. Le soir : bal masqué sur le petit théâtre de la Cour.

6 févt. : Départ pour les Pays-Bas.

24 mars : Arrivée à Anvers.

25 mars : Arrivée et cavalcade à Malines.

26 mars : Joyeuse Entrée à Bruxelles.

5 avril, Pâques : LL.AA.SS. assistent à la grand-messe en SS. Michel et Gudule.

19 avril dimanche : Le Duc Charles de Lorraine, en présence de l'Archiduchesse Marie-Anne, remet deux colliers de la *Toison d'Or*, en l'église abbatiale de St-Jacques sur Coudenberg.

20 avril lundi : Inauguration de *Marie-Thérèse*, comme Duchesse de Brabant, etc., à Bruxelles.

27 avril lundi : Inauguration de *Marie-Thérèse*, comme Comtesse des Flandres à Gand.

7 mai : Charles de Lorraine quitte Bruxelles, pour aller prendre le commandement de l'Armée du Rhin.

7 juillet mardi : Te Deum d'action de grâces en SS. Michel et Gudule, à l'occasion du passage du Rhin par l'Armée de Charles de Lorraine.

8 septembre : S.A.S. *Marie-Anne* assiste — un flambeau à la main — à une procession extraordinaire pour implorer la protection du ciel sur les armées Impériales.

Du 2 au 6 octobre : L'accouchement tragique.

16 décembre : Décès de l'Archiduchesse *Marie-Anne*.

20 décembre : Les restes sont descendus dans la crypte des Gouverneurs-Généraux, devant l'autel du St Sacrement en la collégiale.

4 février : Obsèques solennelles en la collégiale des SS. Michel et Gudule.

1749

10 avril : Les restes de Marie-Anne, de sa fille, et d'autres encore sont transportés à Vienne.

Quelques Personnalités ayant été en relation
avec l'Archiduchesse MARIE-ANNE

1. ARENBERG, *Léopold-Philippe-Charles-Joseph*, IV^e Duc d'..., Xe duc d'Arschot, né à Bruxelles, le 14 octobre 1690. Chevalier de l'Ordre souverain de la *TOISON D'OR* à 9 ans. Il épouse en 1711, *Marie-Françoise Pignatelli*, duchesse de *Bisaccia*, petite fille de Marie-Claire-Angèle d'Egmont.

Le Duc Léopold d'Arenberg, colonel à l'âge de 16 ans, prit part à plusieurs guerres au service de son Souverain, l'empereur Charles VI. Il jouissait de la confiance et de l'estime de *Marie-Thérèse*, qui lui confia de très nombreuses missions militaires et diplomatiques.

Le 6 janvier 1744, elle confirme la nomination de " Son Altesse le Duc d'Arenberg, général-feldmaréchal, en tant que Commandant de l'Armée des Pays-Bas, sous S.A.S. le Prince *Charles de Lorraine*". Depuis, on le trouve sans cesse dans le siége du Duc Charles, tandis que son épouse — sans avoir une fonction officielle à la Cour de Bruxelles — devient la conseillère et vraisemblablement l'amie de *Marie-Anne*.

L'ancien hôtel d'Arenberg, sis rue des Peaux ou des Pelle-tiers — actuellement rue d'Arenberg — avait été si pas détruit, au moins fortement endommagé lors du bombardement de Bruxelles en 1695. La Duchesse Douairière — mère du Duc Léopold — avait alors loué pour 12 ans l'hôtel d'Orange-Nassau. C'est dans ce vieil hôtel — qui devint la *résidence* ducale — que sa belle-fille donna le jour à plusieurs de ses enfants. Le duc Léopold et son épouse eurent trois filles et un fils — le Prince Charles-Marie-Raymond, lequel était propriétaire d'un régiment d'infanterie.

C'est sans doute ce régiment qui rendit les honneurs à Malines, lors de la Joyeuse Entrée de Charles et de Marie-Anne dans cette ville.

Le Duc Léopold, lorsqu'il n'était pas en campagne, résidait habituellement en son château d'Enghien; mais il tint toujours à avoir une résidence à Bruxelles.

Lui ou sa femme louent successivement deux hôtels sis dans l'actuelle rue aux Laines, et ayant appartenu précédemment aux arrières-grands-parents d'Egmont de la duchesse. Ils occupent en 1729 le *grand hôtel d'Egmont*, auquel ils firent apporter de nombreux changements, et sur l'emplacement duquel le duc Léopold, qui l'avait acheté entretemps fit construire le "*Palais d'Arenberg*", occupé de nos jours, après remise en état par le ministère des Affaires Etrangères.

En 1737, ils louent le Petit Hôtel d'Egmont, appelé plus communément "*Hôtel du Luxembourg*" et qui n'était séparé du grand hôtel, que par une seule maison étrangère. Le Duc pût l'acquérir l'année suivante.

C'est là que les d'Arenberg résidaient en 1744, pendant la présence à Bruxelles de l'Archiduchesse Marie-Anne.

Des maisons furent construites plus tard à cet endroit, mais détruites par un incendie, à la fin du siècle dernier.

Le duc Léopold pût enfin acheter à son beau-frère Procope-Marie d'Egmont *Pignatelli*, le grand hôtel d'Egmont. C'est après 1745 qu'il y entreprit les grands travaux.

Bibliographie : e.a. : Biographie-Nationale T. 1-col. 412 et suiv. A.N.B. 1891, p. 263. /R. d'Udekem de Guertechin « Le château d'Héverlé et ses Seigneurs » Louvain 1948, p. 84 (B.R. 7 A/9.825/8°).

E. Laloire « Les deux hôtels d'Egmont et le Palais d'Arenberg ».

2. KAUNITZ-RITTBERG, *Wenceslas-Antoine, comte de...* et du St-Empire, nommé prince plus tard. Né à Vienne en 1711, y décédé en 1794, homme politique et diplomate autrichien, un des bras droit de Marie-Thérèse. Fit ses études à Leipzig, voyagea en Allemagne et aux Provinces-Unies en 1732, passa quelques jours à Amsterdam et à Leyde où il fit la connaissance des sommités de l'Université. En 1743, il est ambassadeur et ministre plénipotentiaire près du Roi de Sardaigne à Turin. Marie-Thérèse le rappelle et le nomme Grand-Maître de la Maison de S.A.S. l'Archiduchesse Marie-Anne, puis de LL.AA.SS. après leur mariage. Il remplit également les fonctions de Grand Chambellan à la Cour de Bruxelles. Après un accouchement long et épuisant, craignant le pire, à bout de forces, Marie-Anne, le 6 octobre, désigne Kaunitz-Rittberg pour gérer, en l'absence du duc Charles, les affaires des Pays-Bas. En attendant qu'il arrive de Vienne, elle en charge temporairement son Conseiller Konigsegg-Erps. Marie-Thérèse ratifie ces nominations par lettre patente du 24 octobre suivant. (A.G.R., Chancellerie Autrichienne des Pays-Bas, n° 702.) Il devient ainsi Ministre Plénipotentiaire en l'absence du Gouverneur-général, le Duc Charles-Alexandre.

Il assiste — la mort dans l'âme — en 1745 et 1746 à l'invasion de la Belgique par les troupes de Louis XV, négocie avec le Maréchal de Saxe, se retire à Anvers, lors de l'entrée à Bruxelles du vainqueur, et va attendre à Utrecht la suite des événements; en 1748, il négocie le traité d'Aix-la-Chapelle, qui rend notre pays à son Souverain légitime.

Bibliographie : e.a. Tarlier - Almanach de la Cour de Bruxelles 1725-1740.

G. De Boom - « Les Ministres Plénipotentiaires » e.a. p. 46 Gh. De Boom renvoi à Allgemeine Deutsche Biographie, 1882, t. XV, pp. 487-504 (art. de von Arneth).

Scientiarum Historia, 1972 - p. 100.

Encyclopédie Larousse.

H.V.B. t. 2 pp. 231 et suiv.

3. *KONIGSEGG-Erps, Charles-Ferdinand, comte de, marquis de BOISSCHOT*. Conseiller intime d'Etat, vice-président du Conseil suprême des Pays-Bas, Ministre-Plénipotentiaire en l'absence ou l'incapacité de vaquer à cette tâche de Charles de Lorraine et de Marie-Anne, en attendant l'arrivée de Kaunitz-Rittberg; faisant fonctions de Grand-Maître de la Cour (1744); f.f. de Grand-Maréchal de la Cour (1745-1750), etc. Né en 1695, fils de Albert-Eusèbe, comte de Konigsegg-Rotenfels, petit-fils de Léopold-Guillaume; il mourut à Vienne, le 19 décembre 1759. Il avait épousé, le 3 avril 1720, Hélène-Hyacinthe-Valentine-Thérèse de Boisschot, comtesse d'Erps, etc.

Le 2 octobre 1720, il obtint un acte de continuation du titre de Comte, supports et banderolles, et de permission de pouvoir relever le nom et armes de *Boisschot*. Il est qualifié à ce moment (1) de " Conseiller d'Etat à Bruxelles et présentement Conseiller Régent du Conseil Suprême des Pays-Bas lez la Sacrée Personne de S.M.I. et C. à Vienne en Autriche ". Le 11 novembre 1741, il obtint le titre de Marquis de *Boisschot*, etc. Sa 3me fille: Marie-Josèphe-Th.-Wern., épousa le 26 août 1744, c.-à-d. du vivant de *Marie-Anne*, le comte de *Scherotin*. On ne relate pas ce que fit Marie-Anne à l'occasion du mariage de la fille de son Conseiller.

Les *Konigsegg-Erps* habitèrent jusqu'à la fin du XVIIIe siècle l'ancien hôtel des *Boisschot* appelé " Maison de Saventhem ", cet hôtel était situé à côté du couvent des Bénédictines anglaises à l'Engtegat. Ce couvent fut démoli en 1798; l'Engtegat prolongé devint la rue de Berlaimont. Il y a quelques dizaines d'années, la rue fut démolie, et remplacée — à peu près au même endroit — par le boulevard de Berlaimont.

Bibliographie: Tarlier - Almanach de la Cour, opus déjà cité.
Bon de HERCKENRODE: Nobiliaire des Pays-Bas, p. 1149.
Liste des Titres de Noblesse, etc. Brux. 1847. Anonyme. (A.G.R.-S.L. 1510, pp. 98 et 173). GOETHALS - Dict. III p. 648, où il est dit qu'un de ses oncles: Jean-Iothaire épousa à Bruxelles, le 5 mars 1716, Marie-Thérèse - Is. - Flor. - Jo. de LANNOY dite de la MOTTERIE.
H.V.B. - t. III, p. 272.

(1) Chanc. Autr. 7 Pays-Bas, n° 770. Patentes de Noblesse / A.G.R.

4. *LANNOY de la MOTTERIE, Eugène, comte de, comte de HASSELT* et du St. Empire, Conseiller intime d'Etat, général d'infanterie, Gouverneur militaire de Bruxelles, et de ses dépendances, Grand Maréchal de la Cour (1751-1755).

Bibliographie: Tarlier - Almanach de la Cour, cité (p. 13) etc.

5. *NENY* (parfois *NENNI*), *Patrice-François, comte de*. Beaucoup de documents, en original ou pour copie sont signés par lui. Membre du Conseil privé en 1744, conseiller au Conseil suprême à Vienne, en 1750. Fit une carrière rapide et brillante. Greffier et chancelier de la *Toison d'Or*.

Il naquit à Bruxelles, le 24 décembre 1716, d'un père d'origine irlandaise. Sa mère était Marie-Anne *Peterbroeck*. Il épousa le 16 octobre 1739, Albertine-Isabelle, fille du financier, comte Goswin de *Wynants*.

Auteur d'un important et intéressant ouvrage " Mémoires Historiques et Politiques des Pays-Bas ". Il y eut quatre éditions en tout: entre 1784 et 1786.

Bibliographie: Biographie Nationale t. XV - col. 588 et suiv.

Original aux Archives de la Ville de Bruxelles.

Liasse n° 619, papier à bord noir.

Charles Alexandre, Duc de Lorraine et de Baar, Chevalier de la Toison d'or, Feldmaréchal et Général-Commandant en Chef des armées de S.M. la Reine d'Hongrie et de Bohême et Son Lieutenant Gouverneur et Capitaine général des Pays-Bas.

Chers et biens aimés,

Ayant plû au tout puissant d'appeler à soi Son Altesse Sérénissime Madame l'Archiduchesse Marie-Anne d'Autriche, notre très chère et très aimée Epouse, qui après des longues et douloureuses souffrances est décédée aujourd'hui ver Le midy, munie des Sacrements de notre mère La Sainte Eglise, et pénétrée des plus hauts sentiments de religion et de piété, nous avons bien voulu vous en donner part, persuadés que Les vertus éminentes et les grandes qualités de cette auguste et digne Princesse vous rendront très sensibles à sa perte ainsi qu'à La vive et juste douleur que nous en ressentons.

Et comme nous restons à présent seul revêtu du Gouvernement général de ces pays-bas et que dans la circonstance de notre absence pour Le Roïal Service, Sa Majesté La Reine, par un effet de ses soins maternels, et de son amour pour ses peuples de ces provinces a pourvu à un si triste événement, en Confirmant par son acte du 24 octobre dernier celui de feu notre très chère et très aimée Epouse du 6 du même mois, ainsi que vous avez été informés par Lettres du 4 novembre suivant. Nous avons cru de vous réitérer qu'en vertu des actes respectifs du 6 et du 24 octobre dernier, Le Comte A.W. de Kaunitz Rittberg, Grand-maitre de notre Cour sera chargé pendant que nous serons absents de ces pais de La direction de toutes Les affaires du Gouvernement.

Au surplus étant du devoir des bons et fidèles sujets de l'Auguste Maison de manifester en cette triste occasion leur douleur par la démonstration du Deuil, nous vous chargeons de Le prendre incessamment et de Le porter comme pour père et mère Sur le pied réglé par La pragmatique du 6 février 1720 et cela à vos frais, sans que La dépense en puisse être portée à charge de S.M. ni d'aucun Corps. A Tant Chers et bien aimés Dieu vous ait en Sa Ste Garde de Bruxelles.

Le 16 décembre 1744.

(Paraphe : Steenht.)

Pour et au nom de Son Altesse Sérénissime en vertu des actes du 6 et du 24 octobre 1744.

Signé : Le Comte W.A. de *Kaunitz-Rittberg*.

Par ordonnance de Son Altesse Sérénissime.

Signé : J. le Roy.

Au Magistrat de Bruxelles.

De-ci... de-là...



LE CALENDRIER REPUBLICAIN

La Révolution de 1789 s'accompagna d'un besoin de renouveau.

Le calendrier grégorien, alors en usage, rappelait trop les dogmes religieux. Dans l'optique de la lutte contre la religion, le calendrier grégorien fut supplanté par le calendrier révolutionnaire.

Ainsi, dès le 22 septembre 1792 commença l'année républicaine, elle se divisait en 12 mois de 30 jours chacun plus 5 jours complémentaires, qui devaient être consacrés à la célébration des fêtes républicaines. Ces mois empruntaient leurs noms aux manifestations de la nature.

Le premier septembre de l'année révolutionnaire fut baptisé " Vendémiaire " pour évoquer les vendanges; le second mois de l'année, octobre, prit le nom de " Brumaire " qui rappelle les brumes; le troisième mois, novembre, devint " Frimaire ", des frimas; décembre devint " Nivôse ", des neiges; janvier fut " Pluviôse ", des pluies; février devint " Ventôse ", des vents; mars s'appelait " Germinal ", de la germination; avril fut baptisé " Floréal ", des fleurs; mai se disait " Prairial ", des prairies; juin devint " Messidor ", des moissons; juillet fut dénommé " Thermidor ", de la chaleur, des bains; l'année se terminait au mois d'août, le " Fructidor ", des fruits. Ces dénominations poétiques sont dues à Fabre d'Eglantine, écrivain et homme politique français. Le mois était divisé en trois dizaines ou décades. Les noms des jours à l'intérieur d'une décade suivaient l'ordre numérique: primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi.

Ce calendrier fut en usage jusqu'à son abolition par Napoléon qui, dès le 1er janvier 1806, réhabilita le calendrier grégorien.

- **Un tragique tournant de la vie belge évoqué par le général Warlimont dans un livre sur Hitler**, par Paul Dresse de Lébioles.

Souvenirs de l'un des derniers, sinon le tout dernier survivant de l'état-major qui travailla avec Hitler. Chose curieuse, cet allemand avait une sympathie réelle pour la Belgique et son roi !

- **La place des Martyrs, sanctuaire de la vie nationale**, par le Lt. Gl. e.r. E. Janssens.

Heureusement un groupe de défenseurs de cette place s'est constitué. Nous nous devons de mieux connaître son histoire et la ferveur que le peuple lui voue.

- **Peintres de chez nous : Jan Stobbaerts**, par Y. du Jacquier.

Ce peintre animalier anversois (1838-1914), continuateur des maîtres flamands du XVII^e siècle fut touché par le génie et sut devenir un très grand peintre, contre vents et marées.

- **La vie quotidienne à Anvers au XVI^e siècle**, par P. Ciselet et M. Delcourt.

Décrite dans une réalité saisissante par Guichardin, originaire de Florence où il naquit en août 1521. Déjà véritable anversois d'adoption en 1542, il publia plusieurs ouvrages consacrés à nos provinces. Extrait d'un texte original quant à la grammaire et au style, donnant une description d'Anvers et un aperçu historique sur le monde des affaires.

- **Mai 1940 aux Bouleaux dans l'attente de la Famille royale**, par Mme Frantz Wittouck.

Un extrait des souvenirs de Mme Frantz Wittouck († en 1956) dictés à sa fille à son retour de détention à Berlin, le 2 juillet 1940; A 10 km de la Grand Place, sa propriété Les Bouleaux, proche des Quatre-Bras, abrita S.M. la Reine Elisabeth et le Comte de Flandres y séjourna une dizaine de jours. Il était dans les intentions du Roi Léopold III de s'y réfugier mais les autorités allemandes décidèrent, pour des raisons politiques évidentes, de lui imposer le château de Laeken.

- **Chronique du Musée de la Dynastie.**

Identification d'un souvenir de voyage de la Reine Elisabeth et commentaires sur l'ordre du jour du Roi Albert à l'armée le 7 août 1914.

HAINAUT-TOURISME.

Périodique bimestriel, n° 175, avril 1976.

- **La vie au château de Seneffe**, par Mme Michel Lemaire.

Ce château, en pierre d'Ecaussinnes, fut construit en 1762, par l'architecte Laurent Benoit Dewey, à la demande du Comte Jean-Baptiste de Pestre. Notons, parmi les occupants successifs, le Général von Falkenhausen qui s'y établit durant l'occupation allemande, en 1940. Il relate dans ses « Mémoires d'Outre-guerre » comment il fut séduit par ce château abandonné. Cette demeure devint propriété de l'Etat en 1970.

- **Mariemont : son musée, ses collections**, par Jacqueline Cession-Loupe.

La collection que nous présente ce beau musée fut réunie par Raoul Warocqué, dernier propriétaire du domaine. L'exposition, présentée par ordre chronologique, est constituée d'outils du paléolithique inférieur et du néolithique, d'objets provenant de sites romains et mérovingiens, de « chinoiseries », de porcelaines de Tournai....

- **Le Grand-Hornu, abbaye industrielle d'art et de culture**, par Jean Pierard.

L'auteur nous décrit le Grand-Hornu, témoignage de la Révolution industrielle du XIX^e siècle. Il fut construit par l'architecte tournaisien Bruno Renard à l'initiative du prospecteur de charbon Henri de Gorge. Actuellement, cet édifice est en voie de restauration; il est question qu'on y ouvre une galerie d'art.

- **Hyon à bâtons rompus**, par Karl Petit.

Cette bourgade, sise à 2 km de Mons, fut occupée à diverses époques par les armées qui firent le siège de Mons. Elle souffrit non seulement du bivouac des assiégeants mais encore des boulets des assiégés....

- **Une pierre historique... un symbole !** par E. Vanblericq.

Une pierre de 1691, trouvée près de la Dendre, évoque une page de l'histoire de Lessines au XVII^e s. Cette pierre rend hommage à Messire Charles-Henri de Lorraine, Seigneur du lieu, qui intervint financièrement dans les travaux de restauration de l'écluse, base de la vie économique de la ville.

- Un siège « singulier ». Charleroi 1693, par Jean Godet.

Fleurus (1690), Steenkerke (1692), Neerwinden (1693), Charleroi (1693), autant de victoires de Louis XIV sur les alliés d'Augsbourg. L'auteur nous narre le siège de Charleroi mené par le Maréchal de Luxembourg et le Maréchal de Villeroi. La direction de l'attaque fut confiée au célèbre Vauban qui, en 1667, avait fortifié la ville.

LE VAL VERT.

Bulletin trimestriel publié par le cercle d'information et d'histoire locale (C.I.H.L.) des Ecaussinnes et Henripont; bulletin n° 14, 4^e année, 2^eme trimestre 1976.

- Découverte archéologique à Ecaussinnes-d'Enghien : un lion en bronze de la période romaine, par Gérard Bavay.

En 1971, on découvrait sur le territoire de la commune d'Ecaussinnes-d'Enghien une plaque de bronze, représentant un lion. L'utilité de cet objet, datant de la période romaine, était inconnue. Grâce à une confrontation avec d'autres plaques semblables trouvées l'une à Blicquy, l'autre dans la région de Scmiriétchié (Asie centrale), on a pu établir que ce lion faisait partie d'un couple affronté formant une pièce de coffre. L'auteur fait appel aux personnes susceptibles de lui signaler d'autres découvertes dans cette région.

- Les premiers jours de l'occupation aux Ecaussinnes en mai 1940, par Léonce Déchief et Claude Brismé.

L'auteur nous relate les événements que connut la ville durant les premiers temps de l'occupation. L'état-major ennemi avait envahi le château de la Follie, les habitants de la ville furent invités à offrir un logement aux troupes allemandes.

- Folklore Ecaussinnois : la quête du buis béni, par l'Abbé Léon Jous.

Afin de s'attirer la protection divine et de se prémunir contre la foudre, les Chrétiens d'Ecaussinnes recueillaient le buis béni, le jour des Rameaux. Avant 1914, les enfants de chœur portaient le buis à domicile, afin de recevoir une modeste gratification.



ERRATUM

Nous informons nos lecteurs d'une erreur typographique dans le « Folklore brabançon » de mars 1976. Il s'agit de l'article sur Manneken-Pis par Paul M.G. LEVY dans lequel deux fois 0 a été substitué à 9, la première fois la note (39) est devenue (30), la deuxième fois 1749 est devenu 1740 (voir page 29, avant dernière ligne). Nous vous prions de nous en excuser.